



# Schéma Régional de Cohérence Ecologique Aquitaine

Annexe du Volet B – 2nde partie:  
- Continuités écologiques de la  
Trame verte et bleue



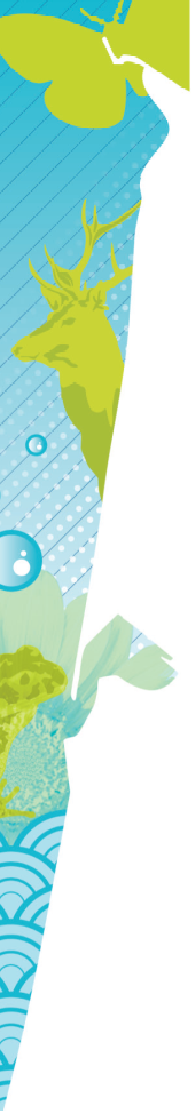
RÉGION  
AQUITAINE

Trame **Verte**  
& **Bleue**  
Aquitaine

# Sommaire

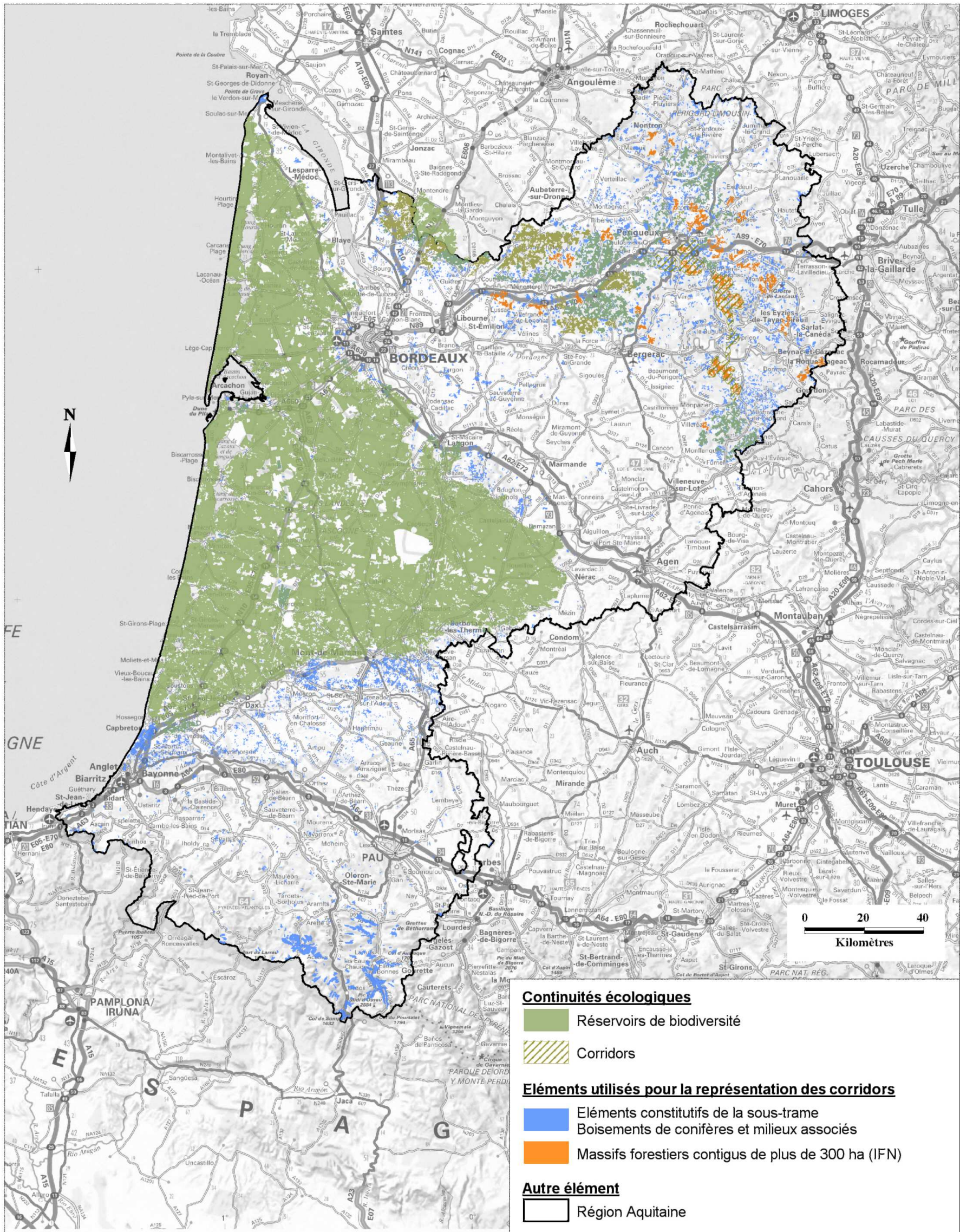
---

- 1.1 Annexe B12 – Cartes réalisées sur les boisements de conifères et milieux associés pour l’identification de corridors**
- 1.2 Annexe B13 – Cartes réalisées sur les lagunes pour l’identification de corridors**
- 2 ANNEXES SUR LES COURS D’EAU**
  - 2.1 Annexe B14 – Arrêté du 7 octobre 2013 établissant la liste des cours d’eau mentionnée au 1° du I de l’article L. 214-17 du code de l’environnement sur le bassin Adour-Garonne**
  - 2.2 Annexe B15 – Arrêté du 7 octobre 2013 établissant la liste des cours d’eau mentionnée au 2° du I de l’article L. 214-17 du code de l’environnement sur le bassin Adour-Garonne**
- 3 ESPECES PAR SOUS TRAME ET PAR GRANDE REGION NATURELLE**
  - 3.1 Annexe B16 – Liste indicative et non exhaustive d’espèces susceptibles d’être présentes par sous trame et par grande région naturelle**
- 4 OBJECTIFS ASSIGNES AUX ELEMENTS DE LA TRAME VERTE ET BLEUE**
  - 4.1 Annexe B17 – Objectifs liés aux réservoirs de biodiversité**
  - 4.2 Annexe B18 – Objectifs liés aux corridors écologiques**
  - 4.3 Annexe B19 – Objectifs liés aux cours d’eau**
- 5 CRITERES DE COHERENCE NATIONALE**
  - 5.1 Annexe B20 – Prise en compte des sites Natura 2000 dans la Trame verte et bleue**
  - 5.2 Annexe B21 – Prise en compte des ZNIEFF dans la TVB**
  - 5.3 Annexe B22 – Prise en compte des espèces de cohérence nationale**
    - 5.3.1 - Rappel du cadrage national et de la méthode suivie
    - 5.3.2 - Limites de la méthode
    - 5.3.3 - Résultats
  - 5.4 Annexe B23 – Prise en compte des habitats d’intérêt communautaire**
  - 5.5 Annexe B24 – Cohérence avec le projet de SRCE de Midi Pyrénées**
  - 5.6 Annexe B25 – Cohérence transfrontalière avec l’Espagne**



## 1.1 Annexe B12 – Cartes réalisées sur les boisements de conifères et milieux associés pour l'identification de corridors

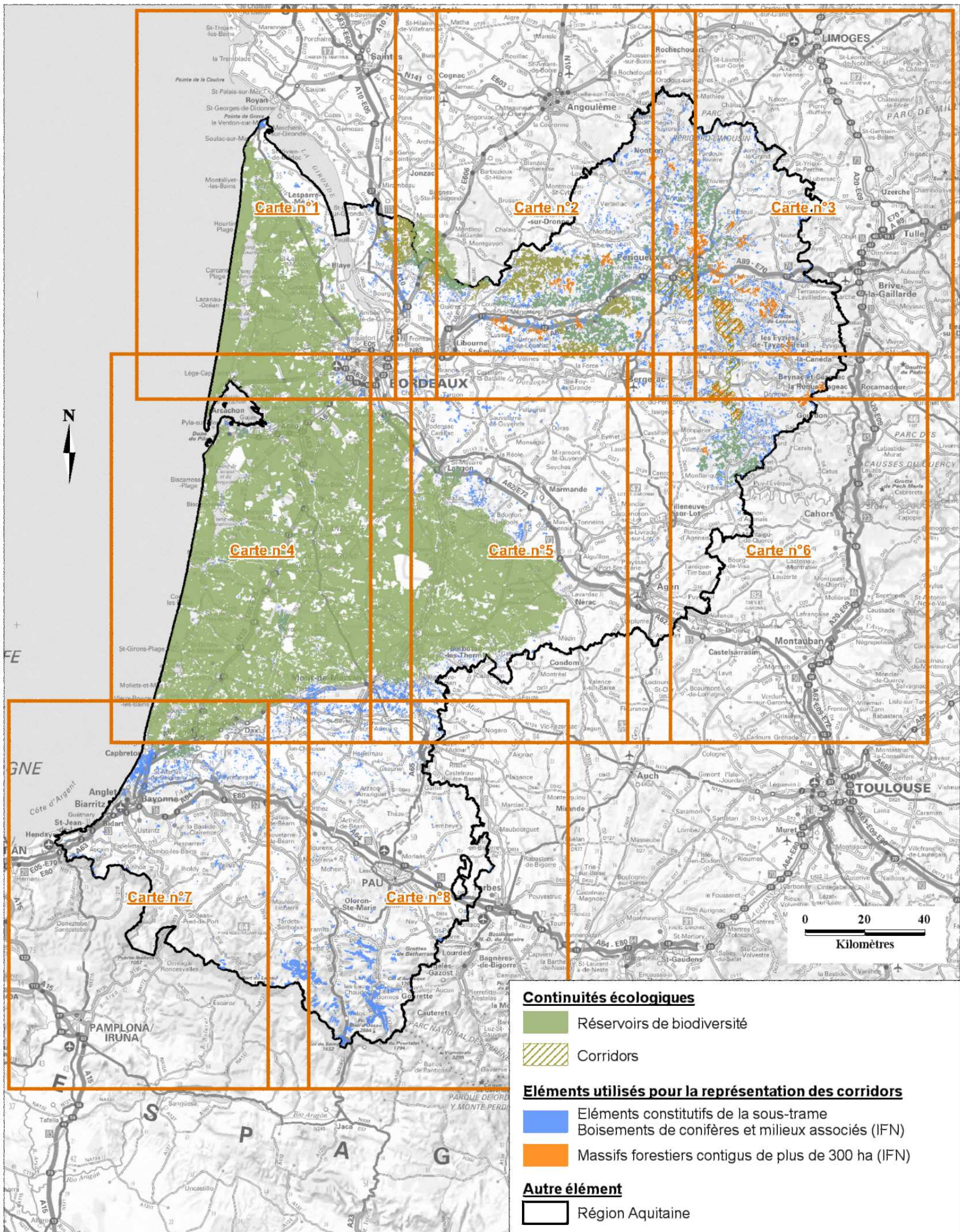
## Identification des corridors de la sous-trame Boisements de conifères et milieux associés SRCE Aquitaine



Source :  
 Fonds cartographique : ©IGN - SCAN1000® - BDCarto®  
 Donnée : DREAL Aquitaine (2013) - Etude TERA (2011)

Réalisé par DREAL Aquitaine / SPREB/ASV

## Identification des corridors de la sous-trame Boisements de conifères et milieux associés SRCE Aquitaine

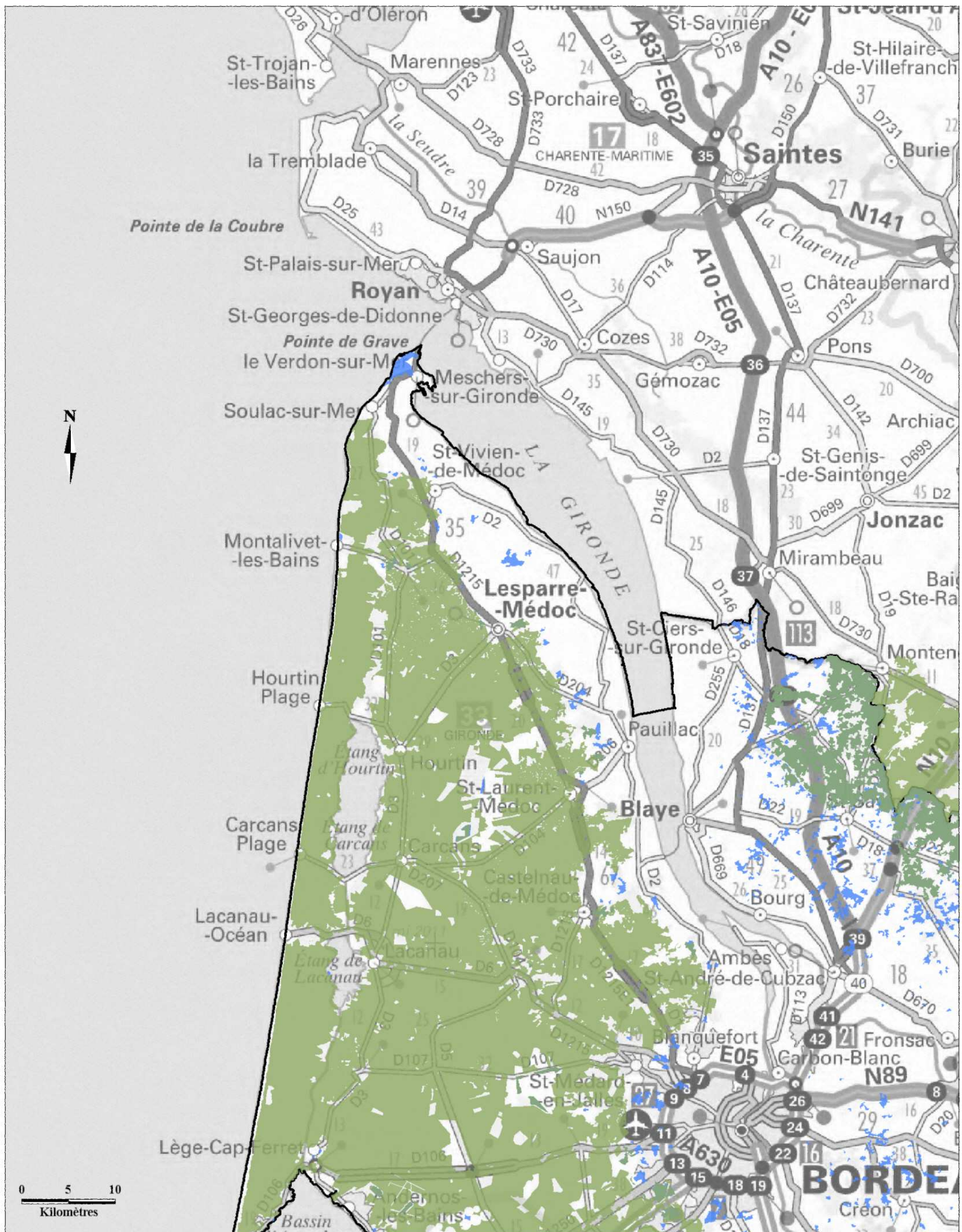


Source :  
Fonds cartographique : ©IGN - SCAN1000® - BDCarto®  
Donnée : DREAL Aquitaine (2013) - Etude TERA (2011)

Réalisé par DREAL Aquitaine / SPRE/ASV



## Identification des corridors de la sous-trame Boisements de conifères et milieux associés Carte n°1/8 - SRCE Aquitaine

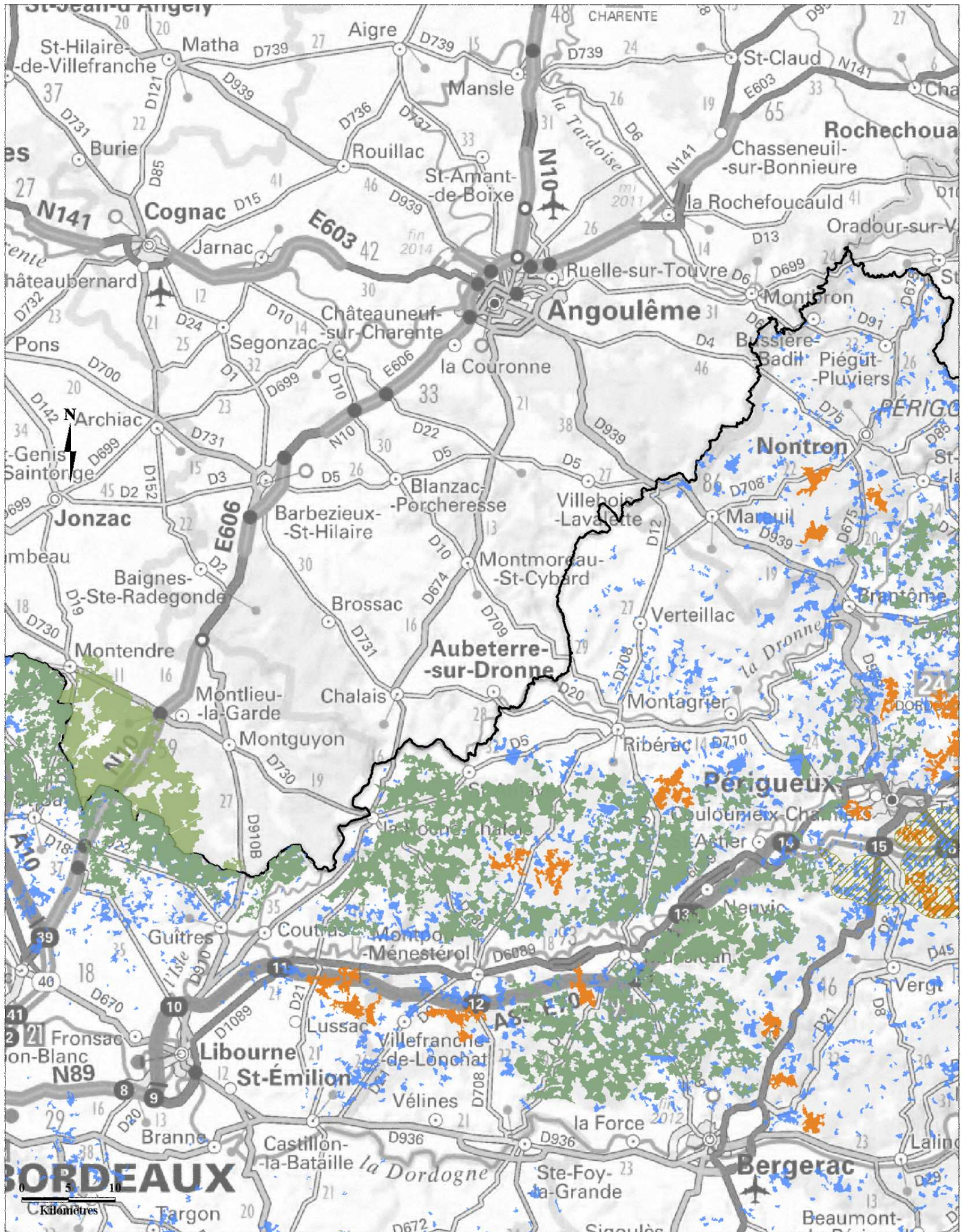


Source :  
Fonds cartographique : ©IGN - SCAN1000® - BDCarto®  
Donnée : DREAL Aquitaine (2013) - Etude TERA (2011)

Réalisé par DREAL Aquitaine / SPRE/ASV



## Identification des corridors de la sous-trame Boisements de conifères et milieux associés Carte n°2/8 - SRCE Aquitaine

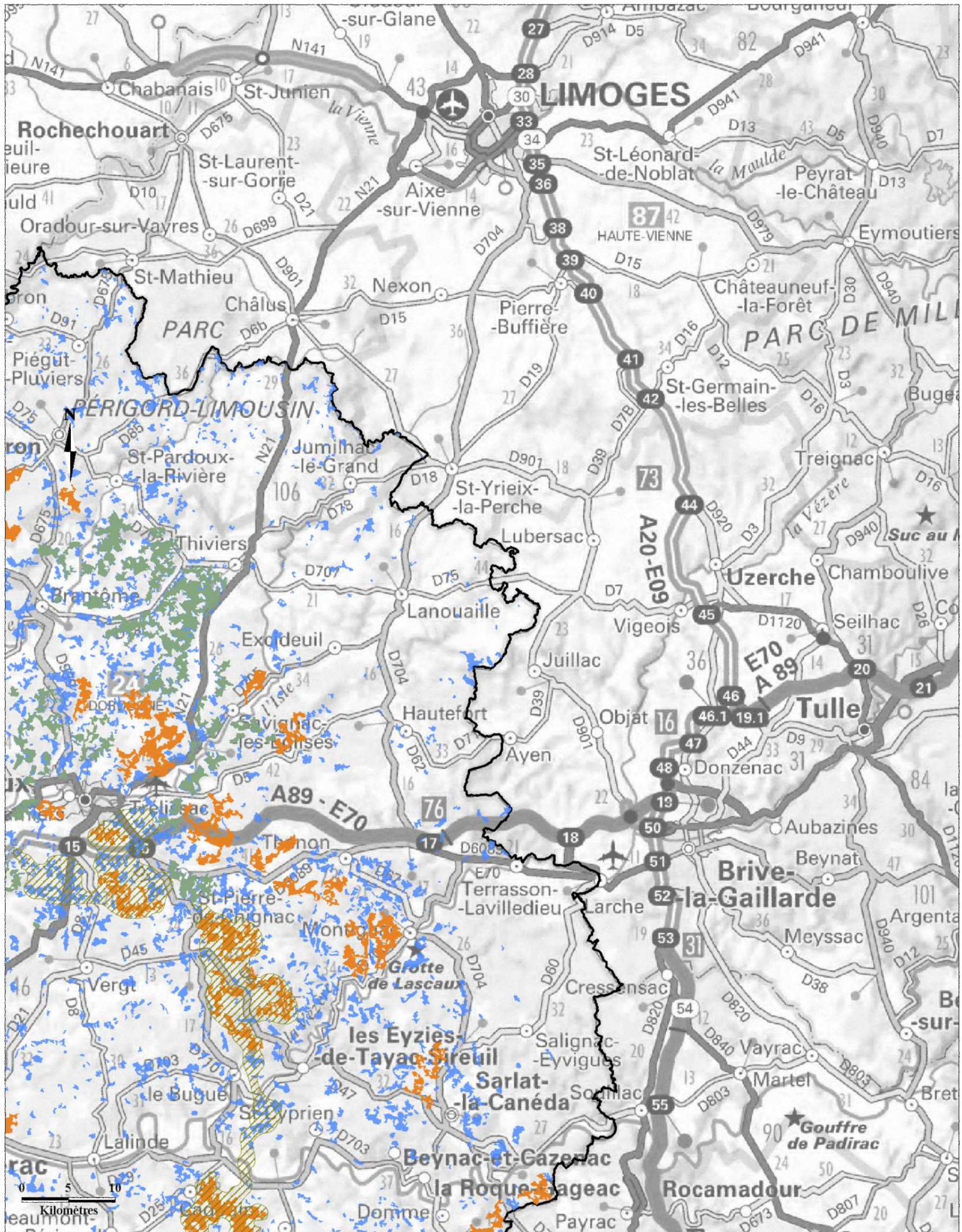


Source :  
Fonds cartographique : ©IGN - SCAN1000® - BDCarto®  
Donnée : DREAL Aquitaine (2013) - Etude TERA (2011)

Réalisé par DREAL Aquitaine / SPREBASV



**Identification des corridors de la sous-trame  
Boisements de conifères et milieux associés  
Carte n°3/8 - SRCE Aquitaine**



Source :  
Fonds cartographique : ©IGN - SCAN1000® - BDCarto®  
Donnée : DREAL Aquitaine (2013) - Etude TERA (2011)

Réalisé par DREAL Aquitaine / SPRE/ASV





# Identification des corridors de la sous-trame Boisements de conifères et milieux associés Carte n°4/8 - SRCE Aquitaine



Source :  
Fonds cartographique : ©IGN - SCAN1000® - BDCarto®  
Donnée : DREAL Aquitaine (2013) - Etude TERA (2011)

Réalisé par DREAL Aquitaine / SPRE/ASV



## Identification des corridors de la sous-trame Boisements de conifères et milieux associés Carte n°5/8 - SRCE Aquitaine

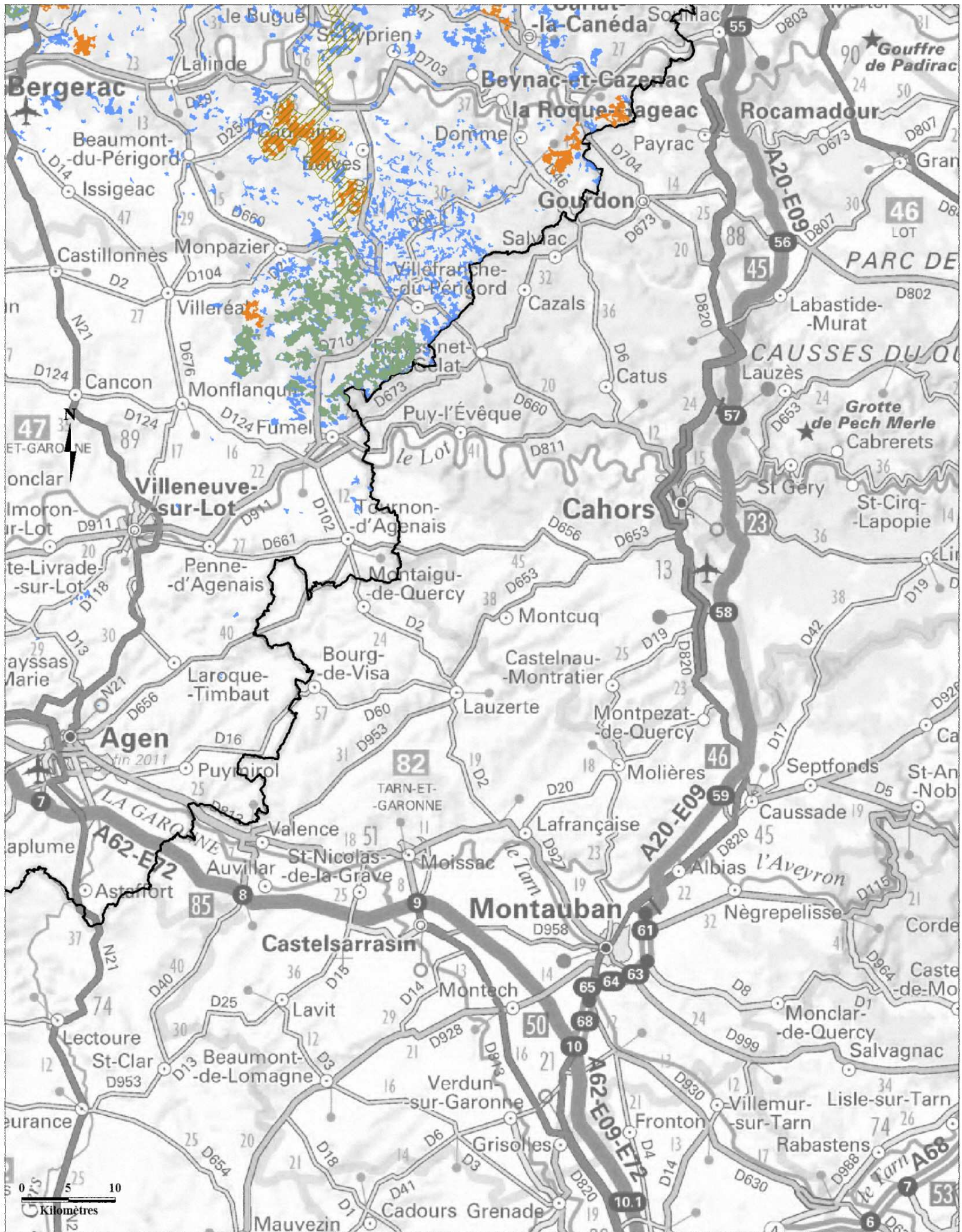


Source :  
Fonds cartographique : ©IGN - SCAN1000® - BDCarto®  
Donnée : DREAL Aquitaine (2013) - Etude TERA (2011)

Réalisé par DREAL Aquitaine / SPRE/ASV



## Identification des corridors de la sous-trame Boisements de conifères et milieux associés Carte n°6/8 - SRCE Aquitaine

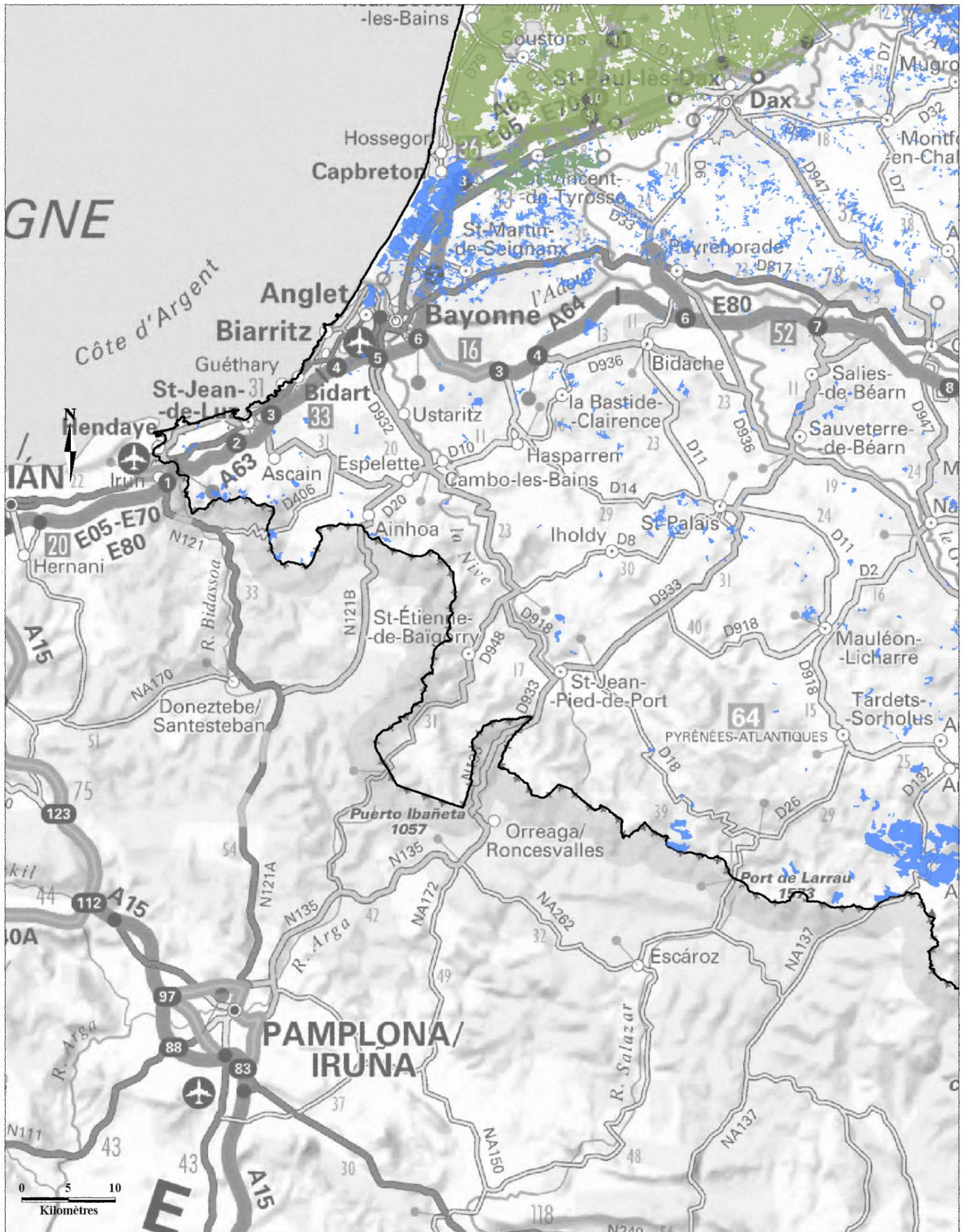


Source :  
Fonds cartographique : ©IGN - SCAN1000® - BDCarto®  
Donnée : DREAL Aquitaine (2013) - Etude TERA (2011)

Réalisé par DREAL Aquitaine / SPRE/ASV



### Identification des corridors de la sous-trame Boisements de conifères et milieux associés Carte n°7/8 - SRCE Aquitaine

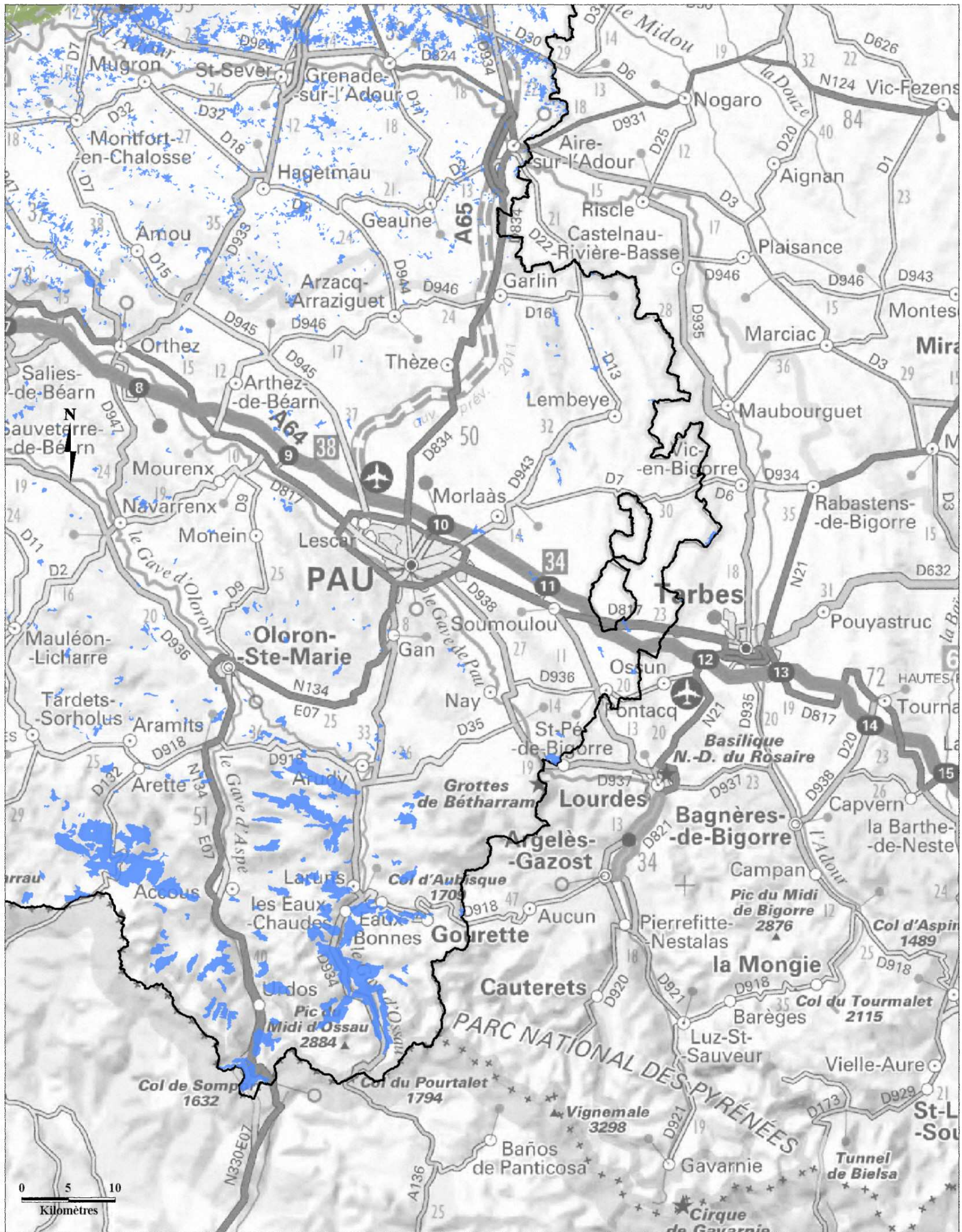


Source :  
Fonds cartographique : ©IGN - SCAN1000® - BDCarto®  
Donnée : DREAL Aquitaine (2013) - Etude TERA (2011)

Réalisé par DREAL Aquitaine / SPRE/ASV



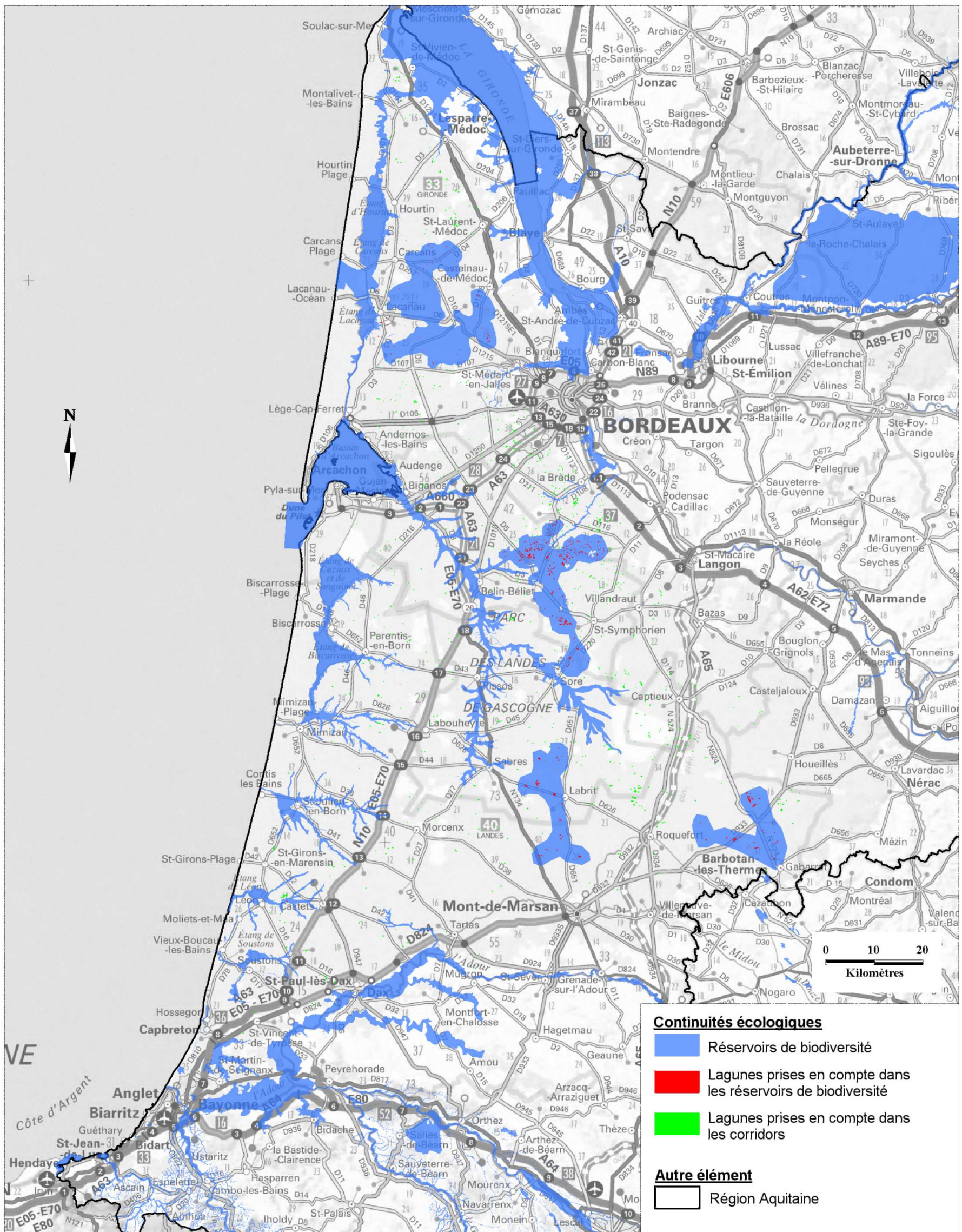
# Identification des corridors de la sous-trame Boisements de conifères et milieux associés Carte n°8/8 - SRCE Aquitaine



Source :  
Fonds cartographique : ©IGN - SCAN1000® - BDCarto®  
Donnée : DREAL Aquitaine (2013) - Etude TERA (2011)

Réalisé par DREAL Aquitaine / SPREBASV

## 1.2 Annexe B13 – Cartes réalisées sur les lagunes pour l'identification de corridors



Source :  
Fonds cartographique : ©IGN - SCAN1000® - BDCarto®  
Donnée : DREAL Aquitaine (2013) - Etude TERA (2011)

Réalisé par DREAL Aquitaine / SPREB/ASV



## 2 Annexes sur les cours d'eau

---

Les arrêtés portant classement des cours d'eau, tronçons de cours d'eau ou canaux du bassin Adour-Garonne au titre de l'article L. 214-17 du code de l'environnement sont repris ci dessous sans leurs annexes qui sont téléchargeables sur le site [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr).

Lien vers ce site et d'autres informations sur le classement des cours du bassin Adour-Garonne disponible sur :

<http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/le-classement-des-cours-d-eau-r3511.html>

- Arrêté du 7 octobre 2013 établissant la liste des cours d'eau mentionnée au 1° du I de l'article L. 214-17 du code de l'environnement sur le bassin Adour-Garonne :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028171983&dateTexte=&categorieLien=id>

- Arrêté du 7 octobre 2013 établissant la liste des cours d'eau mentionnée au 2° du I de l'article L. 214-17 du code de l'environnement sur le bassin Adour-Garonne :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028171995&dateTexte=&categorieLien=id>

### 2.1 Annexe B14 – Arrêté du 7 octobre 2013 établissant la liste des cours d'eau mentionnée au 1° du I de l'article L. 214-17 du code de l'environnement sur le bassin Adour-Garonne

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Arrêté du 7 octobre 2013 établissant la liste des cours d'eau mentionnée  
au 1<sup>er</sup> du I de l'article L. 214-17 du code de l'environnement sur le bassin Adour-Garonne

NOR : DEVL1325485A

Le préfet de la région Midi-Pyrénées, préfet coordonnateur du bassin Adour-Garonne,

Vu la directive-cadre européenne sur l'eau n° 2000/60/CE du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour la politique communautaire dans le domaine de l'eau ;

Vu les articles L. 214-17 et R. 214-107 et suivants du code de l'environnement ;

Vu le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Adour-Garonne approuvé par arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> décembre 2009, notamment la disposition C55 du chapitre 5 ainsi que les listes C32, C40A et C40B et les cartes associées ;

Vu les schémas d'aménagement et de gestion des eaux approuvés sur le bassin ;

Vu les avant-projets de liste transmis par les préfets à l'issue des concertations départementales qui se sont déroulées de septembre 2010 à février 2011 et les observations formulées à ces occasions ;

Vu l'harmonisation des avant-projets départementaux par la commission administrative de bassin du 21 juin 2011 ;

Vu l'étude de l'impact des classements sur les différents usages de l'eau sur le bassin Adour-Garonne ;

Vu les avis des assemblées et organismes consultés du 28 septembre 2012 au 2 février 2013 ;

Vu les avis du public consulté du 6 février au 1<sup>er</sup> mars 2013 ;

Vu l'avis de la commission administrative de bassin du 15 mai 2013 ;

Vu l'avis du comité de bassin du 8 juillet 2013 ;

Vu le document technique d'accompagnement des classements ;

Sur proposition du directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Midi-Pyrénées, délégué de bassin Adour-Garonne,

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – L'annexe au présent arrêté fixe la liste des cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux mentionnés au 1<sup>er</sup> du I de l'article L. 214-17 du code de l'environnement, sur lesquels aucune autorisation ou concession ne peut être accordée pour la construction de nouveaux ouvrages s'ils constituent un obstacle à la continuité écologique.

**Art. 2.** – La mention : « le cours d'eau X et ses affluents » implique que sont considérés comme affluents tous les affluents et sous-affluents correspondant à l'ensemble du bassin hydrographique amont dans la section où le cours d'eau est classé.

La mention : « le cours d'eau X et ses affluents à l'exception du cours d'eau (ou du tronçon de cours d'eau) Y » n'exclut que le cours d'eau ou la portion de cours d'eau désignée. Sauf précision contraire, les affluents et sous-affluents du tronçon exclu sont concernés par le classement.

**Art. 3.** – Les cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux, au sens du présent arrêté, incluent leurs annexes hydrauliques, bras et autres dérivations participant à l'écoulement de la majeure partie ou d'une partie significative du débit de leurs eaux et au fonctionnement de leur écosystème.

**Art. 4.** – L'étude de l'impact des classements et le document technique d'accompagnement détaillant les informations hydrographiques, les critères justifiant le classement issu des concertations et des consultations locales ainsi que la cartographie des cours d'eau listés sont consultables sur le site internet <http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr>, de la DREAL Midi-Pyrénées, DREAL de bassin Adour-Garonne. Ils sont tenus à la disposition du public à la DREAL Midi-Pyrénées, 1, rue de la Cité-Administrative, bâtiment G, 31000 Toulouse, ainsi que dans les préfetures des départements aux adresses suivantes :



DÉPARTEMENT	ADRESSE	CODE POSTAL ET VILLE
Ariège	2, rue de la Préfecture, BP 87	09007 Foix Cedex
Aude	52, rue Jean-Bringer	11012 Carcassonne Cedex
Aveyron	Place Charles-de-Gaulle, BP 715	12007 Rodez Cedex
Cantal	Place de la Préfecture, BP 529	15005 Aurillac Cedex
Charente	7-9, rue de la Préfecture	16017 Angoulême Cedex
Charente-Maritime	38, rue Réaumur, BP 501	17017 La Rochelle Cedex
Corrèze	Rue Souham	19012 Tulle Cedex
Creuse	Place Louis-Lacrocq	23011 Guéret Cedex
Dordogne	2, rue Paul-Louis-Courier	24016 Périgueux Cedex
Gard	10, avenue Feuchères	30045 Nîmes Cedex 9
Haute-Garonne	Place Saint-Etienne	31038 Toulouse Cedex
Gers	Place du Préfet-Erignac, BP 322	32007 Auch Cedex
Gironde	Esplanade Charles-de-Gaulle	33077 Bordeaux Cedex
Hérault	34, place des Martyrs-de-la-Résistance	34062 Montpellier Cedex 2
Landes	24-26, rue Victor-Hugo	40021 Mont-de-Marsan Cedex
Lot	Place Chapou	46009 Cahors Cedex
Lot-et-Garonne	Place Verdun	47920 Agen Cedex 9
Lozère	2, rue de la Rovère	48005 Mende Cedex
Puy-de-Dôme	18, boulevard Desaix	63033 Clermont-Ferrand
Pyrénées-Atlantiques	2, rue du Maréchal-Joffre	64021 Pau Cedex
Hautes-Pyrénées	Place du Général-de-Gaulle, BP 1350	65013 Tarbes Cedex
Deux-Sèvres	4, rue Du Guesclin	79099 Niort Cedex 9
Tarn	Place de la Préfecture	81013 Albi Cedex
Tarn-et-Garonne	2, boulevard de Midi-Pyrénées, BP 779	82013 Montauban
Vienne	Place Aristide-Briand	86021 Poitiers Cedex
Haute-Vienne	1, rue de la Préfecture	87031 Limoges Cedex

**Art. 5.** – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

**Art. 6.** – Les préfets des départements de l'Ariège, de l'Aude, de l'Aveyron, du Cantal, de la Charente, de la Charente-Maritime, de la Corrèze, de la Creuse, de la Dordogne, du Gard, de la Haute-Garonne, du Gers, de la Gironde, de l'Hérault, des Landes, du Lot, de Lot-et-Garonne, de la Lozère, du Puy-de-Dôme, des Pyrénées-Atlantiques, des Hautes-Pyrénées, des Deux-Sèvres, du Tarn, de Tarn-et-Garonne, de la Vienne et de la Haute-Vienne, les directeurs régionaux de l'environnement, de l'aménagement et du logement et les directeurs départementaux des territoires (et de la mer) concernés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 7 octobre 2013.

H.-M. COMET

## 2.2 Annexe B15 – Arrêté du 7 octobre 2013 établissant la liste des cours d'eau mentionnée au 2° du I de l'article L. 214-17 du code de l'environnement sur le bassin Adour-Garonne

9 novembre 2013

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Texte 26 sur 113

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Arrêté du 7 octobre 2013 établissant la liste des cours d'eau mentionnée  
au 2° du I de l'article L. 214-17 du code de l'environnement sur le bassin Adour-Garonne

NOR : DEVL1325486A

Le préfet de la région Midi-Pyrénées, préfet coordonnateur du bassin Adour-Garonne,  
Vu la directive-cadre européenne sur l'eau n° 2000/60/CE du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour la politique communautaire dans le domaine de l'eau ;  
Vu les articles L. 214-17 et R. 214-107 et suivants du code de l'environnement ;  
Vu le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Adour-Garonne approuvé par arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> décembre 2009, notamment les dispositions C58 et C59 du chapitre 5 ;  
Vu les avant-projets de liste transmis par les préfets à l'issue des concertations départementales qui se sont déroulées de septembre 2010 à février 2011 et les observations formulées à ces occasions ;  
Vu l'harmonisation des avant-projets départementaux par la commission administrative de bassin du 21 juin 2011 ;  
Vu l'étude de l'impact des classements sur les différents usages de l'eau sur le bassin Adour-Garonne ;  
Vu les avis des assemblées et organismes consultés du 28 septembre 2012 au 2 février 2013 ;  
Vu les avis du public consulté du 6 février au 1<sup>er</sup> mars 2013 ;  
Vu l'avis de la commission administrative de bassin en date du 15 mai 2013 ;  
Vu l'avis du comité de bassin en date du 8 juillet 2013 ;  
Vu le document technique d'accompagnement des classements ;  
Sur proposition du directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Midi-Pyrénées, délégué de bassin Adour-Garonne,

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – L'annexe au présent arrêté fixe la liste des cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux mentionnés au 2° du I de l'article L. 214-17 du code de l'environnement, sur lesquels tout ouvrage doit être géré, entretenu et équipé dans un délai de cinq ans après la publication de la liste selon les règles définies par l'autorité administrative, en concertation avec le propriétaire ou, à défaut, l'exploitant pour assurer le transport suffisant des sédiments et la circulation des poissons migrateurs.

**Art. 2.** – Sauf précision contraire, les cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux, au sens du présent arrêté, incluent leurs annexes hydrauliques, bras et autres dérivations participant à l'écoulement de la majeure partie ou d'une partie significative du débit de leurs eaux et au fonctionnement de leur écosystème.

**Art. 3.** – L'étude de l'impact des classements et le document technique d'accompagnement détaillant les informations hydrographiques, les critères justifiant le classement issu des concertations et consultations locales, les enjeux sédimentaires et les principales espèces ainsi que la cartographie des cours d'eau listés sont consultables sur le site internet <http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr> de la DREAL Midi-Pyrénées, DREAL de bassin Adour-Garonne. Ils sont tenus à la disposition du public à la DREAL Midi-Pyrénées, 1, rue de la Cité-Administrative, bâtiment G, 31000 Toulouse, ainsi que dans les préfectures des départements aux adresses suivantes :

DÉPARTEMENT	ADRESSE	CODE POSTAL ET VILLE
Ariège	2, rue de la Préfecture, BP 87	09007 FOIX Cedex
Aude	52, rue Jean-Bringer	11012 CARCASSONNE Cedex

DÉPARTEMENT	ADRESSE	CODE POSTAL ET VILLE
Aveyron	Place Charles-de-Gaulle, BP 715	12007 RODEZ Cedex
Cantal	Place de la Préfecture, BP 529	15005 AURILLAC Cedex
Charente	7-9, rue de la Préfecture	16017 ANGOULEME Cedex
Charente-Maritime	38, rue Réaumur, BP 501	17017 LA ROCHELLE Cedex
Corrèze	Rue Souham	19012 TULLE Cedex
Creuse	Place Louis-Lacrocq	23011 GUERET Cedex
Dordogne	2, rue Paul-Louis-Courier	24016 PERIGUEUX Cedex
Haute-Garonne	Place Saint-Etienne	31038 TOULOUSE Cedex
Gers	Place du Préfet-Erignac, BP 322	32007 AUCH Cedex
Gironde	Esplanade Charles-de-Gaulle	33077 BORDEAUX Cedex
Hérault	34, place des Martyrs-de-la-Résistance	34062 MONTPELLIER Cedex 2
Landes	24-26, rue Victor-Hugo	40021 MONT-DE-MARSAN Cedex
Lot	Place Chapou	46009 CAHORS Cedex
Lot-et-Garonne	Place Verdun	47920 AGEN Cedex 9
Lozère	2, rue de la Rovère	48005 MENDE Cedex
Puy-de-Dôme	18, boulevard Desaix	63033 CLERMONT-FERRAND
Pyrénées-Atlantiques	2, rue du Maréchal-Joffre	64021 PAU Cedex
Hautes-Pyrénées	Place du Général-de-Gaulle, BP 1350	65013 TARBES Cedex
Deux-Sèvres	4, rue Duguesclin	79099 NIORT Cedex 9
Tarn	Place de la Préfecture	81013 ALBI Cedex
Tarn-et-Garonne	2, boulevard de Midi-Pyrénées, BP 779	82013 MONTAUBAN
Vienne	Place Aristide-Briand	86021 POITIERS Cedex
Haute-Vienne	1, rue de la Préfecture	87031 LIMOGES Cedex

**Art. 4.** – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

**Art. 5.** – Les préfets des départements de l'Ariège, de l'Aude, de l'Aveyron, du Cantal, de la Charente, de la Charente-Maritime, de la Corrèze, de la Creuse, de la Dordogne, de la Haute-Garonne, du Gers, de la Gironde, de l'Hérault, des Landes, du Lot, de Lot-et-Garonne, de la Lozère, du Puy-de-Dôme, des Pyrénées-Atlantiques, des Hautes-Pyrénées, des Deux-Sèvres, du Tarn, de Tarn-et-Garonne, de la Vienne et de la Haute-Vienne, les directeurs régionaux de l'environnement, de l'aménagement et du logement et les directeurs départementaux des territoires (et de la mer) concernés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 7 octobre 2013.



## 3 Espèces par sous trame et par grande région naturelle

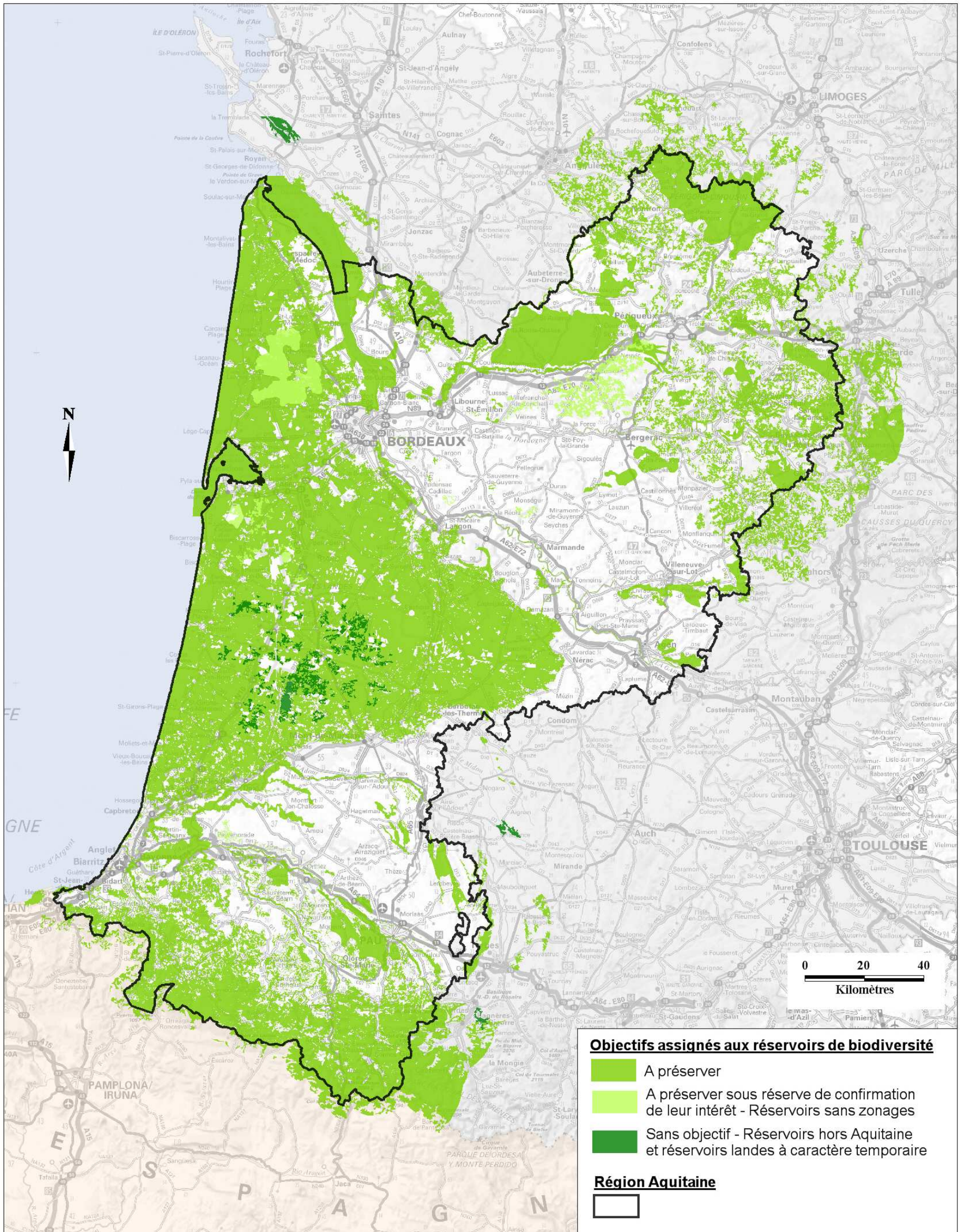
---

### 3.1 Annexe B16 – Liste indicative et non exhaustive d'espèces susceptibles d'être présentes par sous trame et par grande région naturelle

Cette annexe sera complétée après validation par un groupe d'experts.

# 4 Objectifs assignés aux éléments de la trame verte et bleue

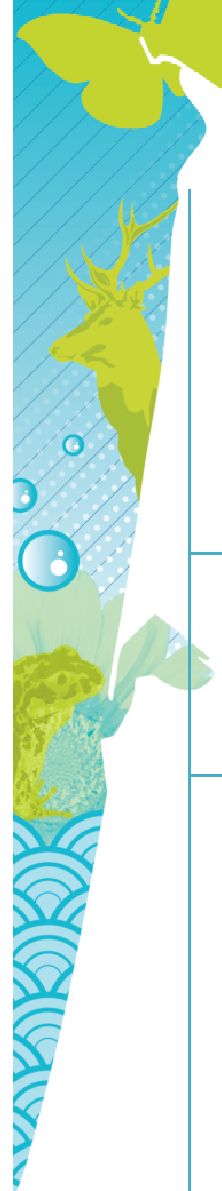
## 4.1 Annexe B17 – Objectifs liés aux réservoirs de biodiversité



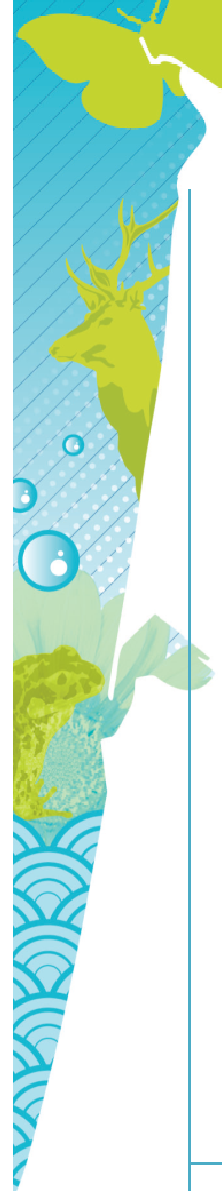
Source :  
Fonds cartographique : ©IGN - SCAN1000® - BDCarto®  
Donnée : DREAL Aquitaine (2014)

Réalisé par DREAL Aquitaine / SPREB/ASV

Sous-trame	Nom du réservoir de biodiversité	Surface des RB (en hectares)	Surface des RB en Aquitaine (en hectares)	% de surface de RB issue de zonages	Objectif assigné
<b>Systèmes Bocagers</b>	Arc bocager Dordogne-Limousin	44851,6	4261,77	2%	A préserver
	Barthes de l'Adour	270,0	270,011	100%	A préserver
	Bocage de Plaisance	1498,6	Hors Aquitaine	/	<b>Sans objectif</b>
	Bocage du Jurançonnais	10345,0	10333,65	30%	A préserver
	Bocage du Pays Basque	10157,5	10157,46	18%	A préserver
	Bocage humide de Cadaujac et Saint-Médard d'Eyrans	1882,8	1882,76	100%	A préserver
	Marais d'Ambès	2380,9	2380,89	93%	A préserver
	Marais de la Seudre	4254,1	Hors Aquitaine	/	<b>Sans objectif</b>
	Marais d'Izon et Saint-Loubès	769,2	769,19	100%	A préserver
	Marais du bas Médoc	19843,5	19488,69	95%	A préserver
	Marais du Blayais	7891,6	7799,97	96%	A préserver
	Marais du Haut Médoc	2516,6	2516,2	100%	A préserver
	Marais du nord de Bordeaux	773,6	773,636	100%	A préserver
	Piémont du pays de Lourdes	1100,1	Hors Aquitaine	/	<b>Sans objectif</b>
	Vallée de la Nizonne	3385,7	2296,08	100%	A préserver
Vallée de l'Isle (de Périgueux à la confluence avec la Dordogne) et Vallée de la Dronne (de Brantôme à la confluence avec l'Isle)	12654,0	11405,00	100%	A préserver	
<b>Boisements de conifères et milieux associés</b>	Boisements de conifères du nord Fumelois	8709,0	8708,85	2%	A préserver
	Boisements de conifères du Périgord	14090,8	14090,79	14%	A préserver
	Massif de la Double	27969,8	27969,79	32%	A préserver
	Massif de la Double Saintongaise	29927,8	17160,32	5%	A préserver
	Massif des Landes de Gascogne	997930,1	997928,17	8%	A préserver
<b>Boisements de feuillus et forêts mixtes</b>	Massif du Landais	23490,5	23490,47	0%	<i>A préserver sous réserve de confirmation de leur intérêt</i>
	Arc forestier du Périgord	248387,1	138679,6	35%	A préserver
	Bois de Cauneille	1250,4	1250,39	0%	<i>A préserver sous réserve de confirmation de leur intérêt</i>
	Bois de Labarie et ruisseau du Galouchey	384,8	384,767	0%	<i>A préserver sous réserve de confirmation de leur intérêt</i>
	Bois de Landerron	768,1	768,088	0%	<i>A préserver sous réserve de confirmation de leur intérêt</i>
	Bois de Mauquey	705,0	704,98	91%	A préserver
	Boisement humide du courant de Contis	532,1	532,102	98%	A préserver
	Boisements de feuillus du nord Fumelois	799,5	799,52	52%	A préserver
	Boisements de la vallée de l'Euille et de ses affluents	353,2	353,173	50%	A préserver
	Boisements de la vallée du Ciron	3964,6	3964,64	38%	A préserver
	Boisements des Barthes de l'Adour à Dax	1594,4	1594,43	87%	A préserver
	Boisements des Barthes et des coteaux de l'Adour	5978,4	5978,44	88%	A préserver
	Boisements des coteaux de l'Armagnac et du nord de Tarbes	12347,3	4472,19	7%	A préserver
	Boisements des Gaves	27860,4	27860,38	65%	A préserver
Boisements des vallées de la Double	2873,0	2872,98	80%	A préserver	
Boisements du Pays Basque	5134,3	5134,29	86%	A préserver	
Côte médocaine : dunes boisées et dépression humides et Dunes et marais d'Hourtin	169,5	169,538	36%	A préserver	
Forêt de la pointe de Grave	19,7	19,7253	100%	A préserver	



	Forêt de St-Cloud et vallée de la Lidoire	2 265,76	2265,76	0%	<i>A préserver sous réserve de confirmation de leur intérêt</i>
	Forêt du Mas d'Agenais et de Senestis	1516,5	1516,46	91%	A préserver
	Forêt galerie de la Leyre	3208,8	3208,75	98%	A préserver
	Forêts de Valleret et de La Lande	3615,6	Hors Aquitaine	/	<b>Sans objectif</b>
	Forêts dunaires de La Teste de Buch	182,1	182,111	100%	A préserver
	Hêtraies d'altitude Pyrénéennes	94934,5	84711,04	99%	A préserver
	Massif du Mondarrain et de l'Artzamendi	1639,8	1639,69	100%	A préserver
	Reserve biologique de Vire Vieille, Vignotte et Batejin	33,9	33,874	100%	A préserver
	Vallon du Cros	7,4	7,43248	100%	A préserver
<b>Milieux côtiers : dunaires et rocheux</b>	Banc d'Arguin	1349,7	90,3117	100%	A préserver
	Domaine d'Abbadia et corniche Basque et littoral Basque de SOCOA à HENDAYE	433,4	432,954	100%	A préserver
	Dunes du littoral girondin entre le Verdon et le Cap Ferret	8049,1	6833,51	100%	A préserver
	Dunes modernes du littoral landais du Banc de Pineau et d'Arcachon à l'Adour	7018,7	5689,91	96%	A préserver
	Falaises de Saint-Jean-de-Luz à Biarritz + Rochers de Biarritz	276,8	276,688	100%	A préserver
	Milieux dunaires entre l'Adour et la pointe Saint-Martin	127,7	125,203	96%	A préserver
<b>Milieux humides</b>	Adour et barthes, saligues et gravières de l'Adour, basse vallée du Luy et du Louts, vallée du Lizou	37112,1	37105,93	91%	A préserver
	Basse vallée de l'Isle	10115,4	10115,43	90%	A préserver
	Bassin d'Arcachon*	23406,3	/	97%	A préserver
	Bocage humide de Cadaujac et Saint-Médard d'Eyrans	1784,0	1784,03	100%	A préserver
	Château d'Orthez et bords du gave	4163,3	4163,31	100%	A préserver
	Courant d'Huchet	3565,1	3563,34	99%	A préserver
	Errota Handia	11,3	11,34	100%	A préserver
	Estuaire de la Bidassoa et baie de Chingoudy (Fontarabie)	791,1	11,09	100%	A préserver
	Estuaire de la Gironde*	43966,0	/	98%	A préserver
	Etang noir	331,1	331,11	100%	A préserver
	Etangs d'Armagnac	1028,0	8,8	100%	A préserver
	Garonne et section du Lot	2819,7	2813,21	100%	A préserver
	Gave de Pau, Barrage d'Artix, Saligue du Gave de Pau et Vallon du Clamonde	13886,4	13644,99	100%	A préserver
	Ile de Fontchopine	5,8	5,75	100%	A préserver
	Iles du Barrage	18,8	18,83	100%	A préserver
	La Nive	17262,0	17121,2	100%	A préserver
	La Nivelle (estuaire; Barthes et cours d'eau)	3174,1	2993,86	100%	A préserver
	Lac de Mouriscot	36,2	36,18	100%	A préserver
	Lacs médocains et marais associés	15386,1	15249,77	100%	A préserver
	L'Automne	13,2	13,18	100%	A préserver
	Le gave d'Aspe et le Lourdios (cours d'eau)	3247,4	3247,36	100%	A préserver
	Le gave d'Oloron (cours d'eau), marais de Labastide-Villefranche, marais tourbeux et tourbières	12704,7	12704,66	100%	A préserver
	L'Ourbise	790,9	790,86	100%	A préserver
	Marais de la rive droite de l'estuaire de la Gironde*	18169,7	9723,07	79%	A préserver
	Marais d'Orx et Lac d'Hossegor	2899,5	2899,52	84%	A préserver
	Marais du Bas Médoc et la pointe du Grave	19277,7	18837,1	100%	A préserver
	Marais du Haut Médoc	4428,5	4396,44	100%	A préserver
	Palus de Saint-Loubès et d'Izon	769,8	769,81	100%	A préserver
	Réseau hydrographique de la Pimpinne	89,9	89,85	100%	A préserver
	Réseau hydrographique du Gat Mort et du Saucats	1448,9	1448,86	100%	A préserver
Réseau hydrographique et zones humides du massif de la Double	64496,3	64492,42	29%	A préserver	
Réseau hydrographique et zones humides du Périgord Cristallin	75620,2	67826,17	14%	A préserver	

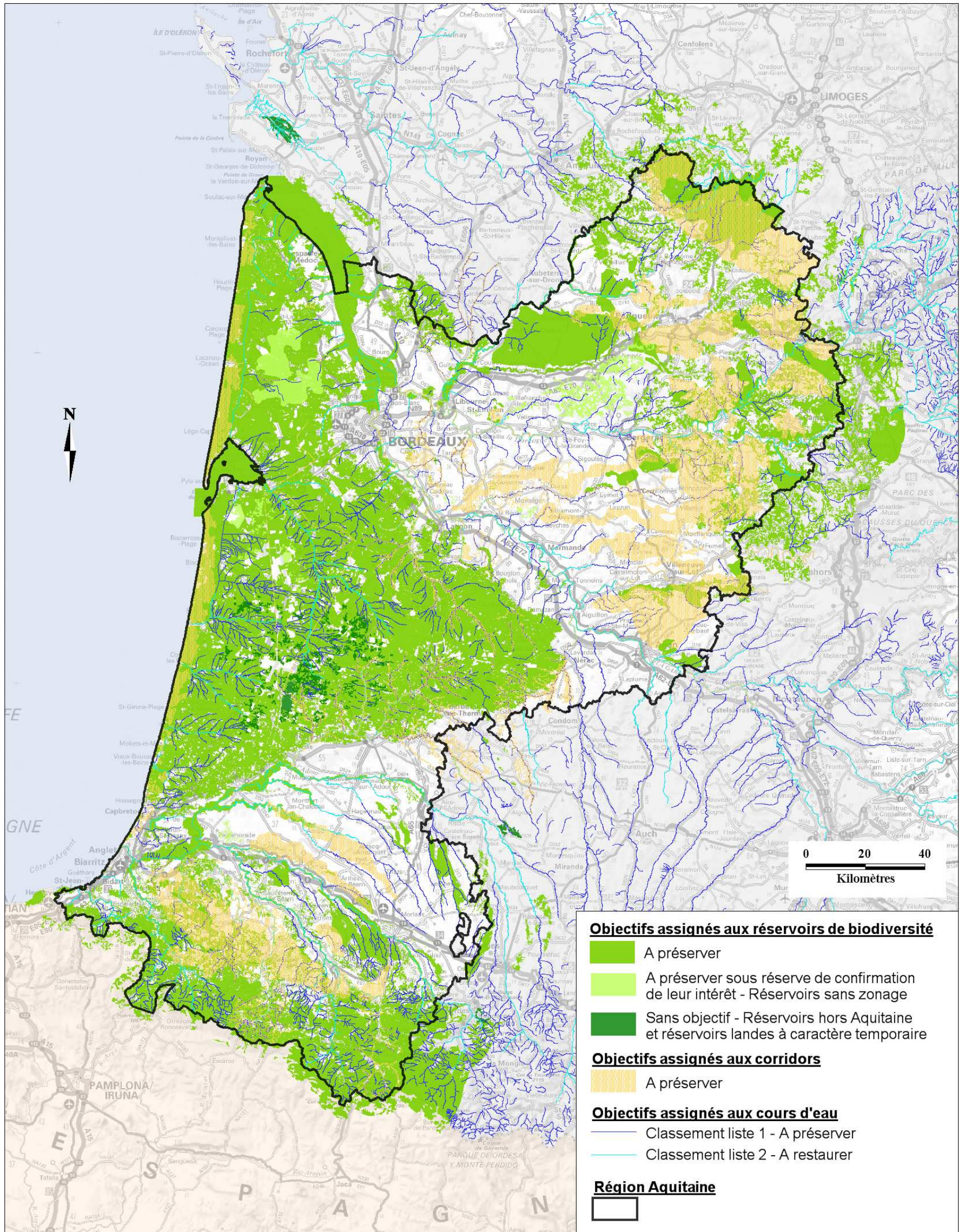


Rivière Dordogne et Couasnes de Saint-Julien-de-Lampon, de Veyrignac et Aillac et de Siorac et du Bu	2161,4	2161,06	100%	A préserver
Tourbière de Louvie-Juzon	33,9	33,91	100%	A préserver
Milieus humides, tourbières, lacs de montagne	3982,7	3595,41	100%	A préserver
Vallée de la Dronne de Brantôme à sa confluence avec l'Isle et vallée et coteaux du Boulou	5652,8	4241,14	100%	A préserver
Vallée de la Leyre	24779,6	24779,63	97%	A préserver
Vallée de la Nizonne	6116,3	4892,07	91%	A préserver
Vallée de l'Ouhabia	20,1	20,05	0%	<i>A préserver sous réserve de confirmation de leur intérêt</i>
Vallées des Beunes et de la Vézère	6401,2	6401,19	97%	A préserver
Vallon de la Sandonie	1007,9	1007,88	100%	A préserver
Zone de landes et de lagunes du centre Médoc	31482,8	31482,79	0%	<i>A préserver sous réserve de confirmation de leur intérêt</i>
Zone dense en lagunes - Est des Landes de Gascogne	14420,2	14420,21	3%	A préserver
Zone dense en lagunes - Nord des Landes de Gascogne	22939,7	22939,67	27%	A préserver
Zone dense en lagunes - Sud des Landes de Gascogne	15501,8	15501,83	7%	A préserver
Zone humide du Métro	159,4	159,37	100%	A préserver
Zones humides de l'ancien étang de Lit et Mixe	6414,8	6412,65	100%	A préserver
Zones humides de l'arrière-dune du Marensin	2635,9	2635,58	100%	A préserver
Zones humides de l'arrière-dune du Pays de Born	17686,6	17686,64	97%	A préserver
Zones humides de Moliets; La Prade et Moisans	104,3	104,26	100%	A préserver
Zones humides du nord de Bordeaux et du Bec d'Ambès	22153,7	22153,71	68%	A préserver
Zones humides et milieux associés de Habas	84,7	84,73	0%	<i>A préserver sous réserve de confirmation de leur intérêt</i>
Zones humides et milieux associés de l'Esbouc	4,6	4,62	0%	<i>A préserver sous réserve de confirmation de leur intérêt</i>
<b>Milieus ouverts et semi-ouverts de type "Pelouses sèches calcicoles"</b>				
Causses et milieux ouverts du Quercy	20670,4	44,7948	64%	A préserver
Coteaux de la Vallée de la Dordogne	25337,2	25274,36	81%	A préserver
Landes du Camp de Ger	5533,4	526,109	27%	A préserver
Réservoir de biodiversité SRCE Midi-Pyrénées RB_ST_MOP_0415	21,1	8,59243	100%	A préserver
Secteur de pelouses sèches de Castillon-la-Bataille	944,1	944,097	26%	A préserver
Secteur de pelouses sèches de Grignols-Bazas	2611,1	2611,12	11%	A préserver
Secteur de pelouses sèches de la vallée de la Vézère	9459,6	9459,56	46%	A préserver
Secteur de pelouses sèches de l'Agenais	5162,6	5157,46	17%	A préserver
Secteur de pelouses sèches de Lembeye	9006,1	8754,65	3%	A préserver
Secteur de pelouses sèches de St-Astier	7259,1	7259,14	20%	A préserver
Secteur de pelouses sèches de St-Laurent des Bâtons	2364,8	2364,81	7%	A préserver
Secteur de pelouses sèches de Villeneuve-sur-lot/Fumel	18393,2	16979,1	42%	A préserver
Secteur de pelouses sèches des coteaux de la Dronne	8883,8	8883,81	6%	A préserver
Secteur de pelouses sèches des coteaux de la Lemance	1661,6	1661,63	86%	A préserver
Secteur de pelouses sèches des coteaux du Tursan	4794,1	4794,14	21%	A préserver
Secteur de pelouses sèches d'Eymét	4311,2	4311,22	5%	A préserver
Secteur de pelouses sèches du Causse de Thenon	3981,2	3981,24	88%	A préserver
Secteur de pelouses sèches du Juraçonnais	20093,1	20093,13	56%	A préserver
Secteur de pelouses sèches du Lardin St-Lazare	10698,1	10683,7	87%	A préserver
Vallées des Beunes	6111,7	6111,72	100%	A préserver
Vallon de la Sandonie	672,0	671,963	100%	A préserver
<b>Milieus ouverts et semi-ouverts de type "Landes"</b>				
Aérodrome de Cazaux et landes voisines	5787,8	5787,8	0%	<i>A préserver sous réserve de confirmation de leur intérêt</i>
Camp de Captieux et landes voisines	13769,5	13769,47	96%	A préserver



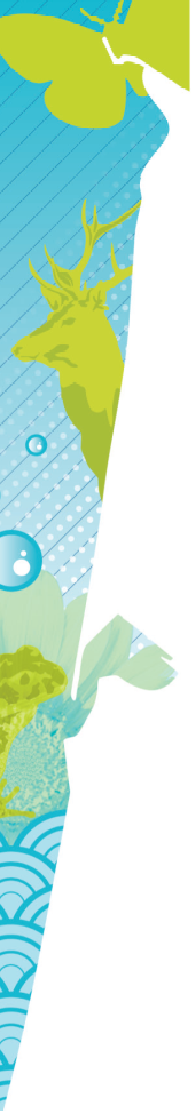
	Camp du Muret et landes voisines	1869,6	1869,56	0%	<i>A préserver sous réserve de confirmation de leur intérêt</i>
	Landes du Camp de Souge	2452,2	2452,19	96%	A préserver
	Réseau de landes/coupes du massif landais	33057,4	33057,42	8%	<b>Sans objectif</b>
<b>Milieus ouverts et semi-ouverts de type "Prairies et pelouses d'altitude"</b>	Prairies et pelouses d'altitude pyrénéennes	91698,2	51760,82	90%	A préserver
	Prairies et pelouses du piémont du Pays Basque	108238,4	94334,14	72%	A préserver
<b>Milieus ouverts et semi-ouverts de type "Plaines agricoles à enjeu avifaune"</b>	Plaine de Faux	7442,7	7442,7	39%	A préserver
	Plateau du Verteillacois et coteaux de la vallée de la Belle	9161,8	8072,17	88%	A préserver
<b>Milieus rocheux d'altitude</b>	<b>Roches d'altitude*</b>	64853,6	22071,09	98%	A préserver
<b>Multi sous-trames à enjeu chiroptères</b>	Carrières souterraines de Villegouge	951,7	951,66	100%	A préserver
	Grotte de Saint-Sulpice d'Eymet	1,0	0,968544	100%	A préserver
	Grottes d'Azerat	462,9	462,852	100%	A préserver
	Grottes du Trou Noir	179,0	179,008	100%	A préserver
	Tunnel d'Excideuil	4,3	4,27662	100%	A préserver
	Carrières de Cénac	16,6	16,5907	100%	A préserver

## 4.2 Annexe B18 – Objectifs liés aux corridors écologiques

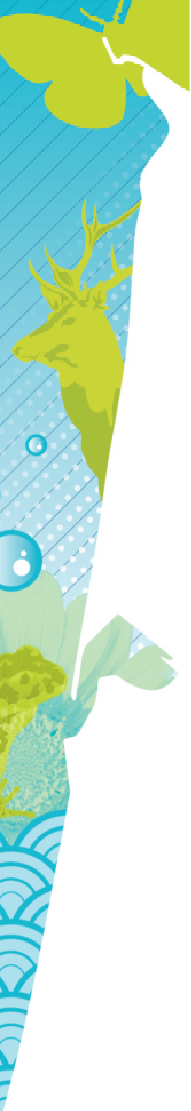


Source :  
Fonds cartographique : ©IGN - SCAN1000® - BDCarto®  
Donnée : DREAL Aquitaine (2014)

Réalisé par DREAL Aquitaine / SPREB/ASV



Sous-trame	Corridors	Surface en Aquitaine (en hectares)	% de surface de corridor issue de zonages	Objectif assigné
<b>Systèmes Bocagers</b>	C SB 1	101846,65	11%	A préserver
	C SB 2	19535,85	5%	A préserver
	C SB 3	4629,72	12%	A préserver
	C SB 4	5689,76	16%	A préserver
	C SB 5	5206,68	2%	A préserver
	C SB 6	28055,65	63%	A préserver
	C SB 7	8737,65	34%	A préserver
	C SB 8	17470,13	35%	A préserver
<b>Boisements de conifères et milieux associés</b>	C BCMA 1	10286,70	0%	A préserver
	C BCMA 2	17460,79	24%	A préserver
<b>Boisements de feuillus et forêts mixtes</b>	C BFM 1	17946,76	18%	A préserver
	C BFM 2	34483,84	5%	A préserver
	C BFM 3	29463,10	3%	A préserver
	C BFM 4	20886,72	5%	A préserver
	C BFM 5	31922,28	22%	A préserver
	C BFM 6	17723,21	13%	A préserver
	C BFM 7	18611,12	5%	A préserver
	C BFM 8	34206,23	38%	A préserver
	C BFM 9	10573,32	65%	A préserver
	C BFM 10	53777,54	20%	A préserver
<b>Milieux ouverts et semi-ouverts de type "Pelouses sèches calcicoles"</b>	C MOSO 1	2480,10	4%	A préserver
	C MOSO 2	23320,20	4%	A préserver
	C MOSO 3	4834,43	0%	A préserver
	C MOSO 4	21251,30	1%	A préserver
	C MOSO 5	17406,24	5%	A préserver
	C MOSO 6	5719,90	6%	A préserver
	C MOSO 7	23984,80	8%	A préserver
	C MOSO 8	44596,21	18%	A préserver
	C MOSO 9	8007,75	7%	A préserver
	C MOSO 10	32363,21	8%	A préserver
	C MOSO 11	1159,03	7%	A préserver
	C MOSO 12	1137,18	0%	A préserver
<b>Milieux ouverts et semi-ouverts de type "Landes"</b>	C MOSO 1	175,13	0%	A préserver
	C MOSO 2	241,38	6%	A préserver
	C MOSO 3	659,22	0%	A préserver
	C MOSO 4	561,01	8%	A préserver
	C MOSO 5	340,93	24%	A préserver
	C MOSO 6	24,64	6%	A préserver
<b>Milieux humides</b>	C MH 1	245,09	100%	A préserver
	C MH 2	2182,24	100%	A préserver
	C MH 3	4336,04	100%	A préserver
	C MH 4	891,21	100%	A préserver
	C MH 5	1096,81	100%	A préserver
	C MH 6	174,45	100%	A préserver
	C MH 7	271,70	100%	A préserver
	C MH 8	202,61	100%	A préserver
	C MH 9	8666,41	88%	A préserver
	C MH 10	9,87	100%	A préserver
	C MH 11	213,81	100%	A préserver
	C MH 12	618,49	100%	A préserver
	C MH 13	3245,28	100%	A préserver
	C MH 14	2261,24	100%	A préserver
	C MH 15	8362,70	100%	A préserver
	C MH 16	12324,99	100%	A préserver
	C MH 17	1242,03	100%	A préserver
	C MH 18	595,33	100%	A préserver
	C MH 19	8315,74	100%	A préserver
	C MH 20	1642,23	0%	A préserver
	C MH 21	847,70	100%	A préserver
	C MH 22	8732,39	100%	A préserver
	C MH 23	154,69	1%	A préserver
	C MH 24	154,05	3%	A préserver
	C MH 25	81,25	8%	A préserver
	C MH 26	67,01	19%	A préserver
	C MH 27	28,37	82%	A préserver
	C MH 28	78,56	1%	A préserver
	C MH 29	47,35	0%	A préserver
	C MH 30	72,28	5%	A préserver
	C MH 31	268,15	1%	A préserver

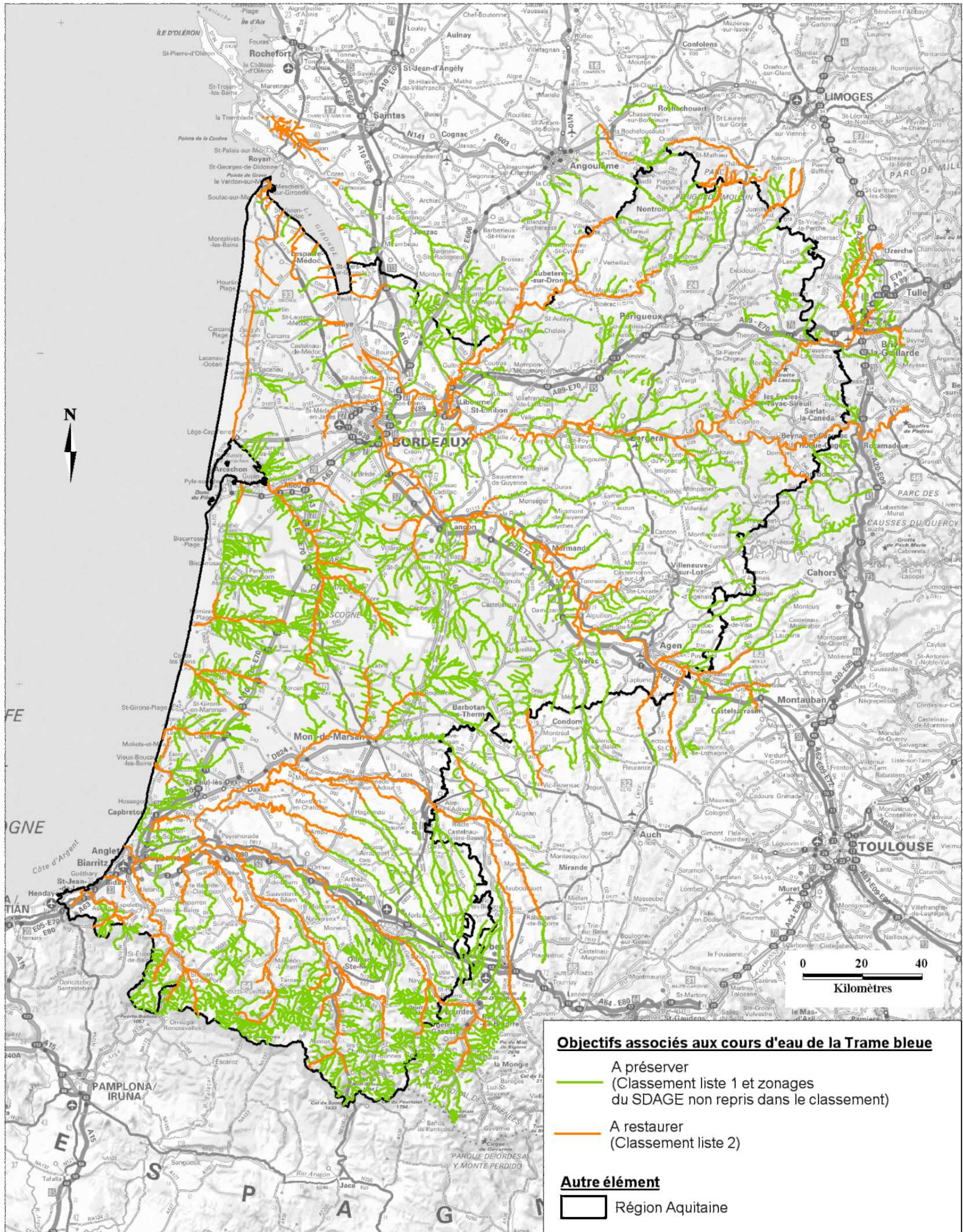


C MH 32	266,86	23%	A préserver
C MH 33	926,02	93%	A préserver
C MH 34	597,70	8%	A préserver
C MH 35	219,30	99%	A préserver
C MH 36	0,78	38%	A préserver
C MH 37	1716,78	100%	A préserver
C MH 38	22,88	0%	A préserver
C MH 39	2625,81	82%	A préserver
C MH 40	0,15	0%	A préserver
C MH 41	2732,38	100%	A préserver
C MH 42	1401,37	100%	A préserver
C MH 43	1885,31	100%	A préserver
C MH 44	220,34	100%	A préserver
C MH 45	225,24	16%	A préserver
2596 Lagunes	1378,82	7%	A préserver

### 4.3 Annexe B19 – Objectifs liés aux cours d'eau



## Objectifs associés aux cours d'eau de la Trame bleue SRCE Aquitaine

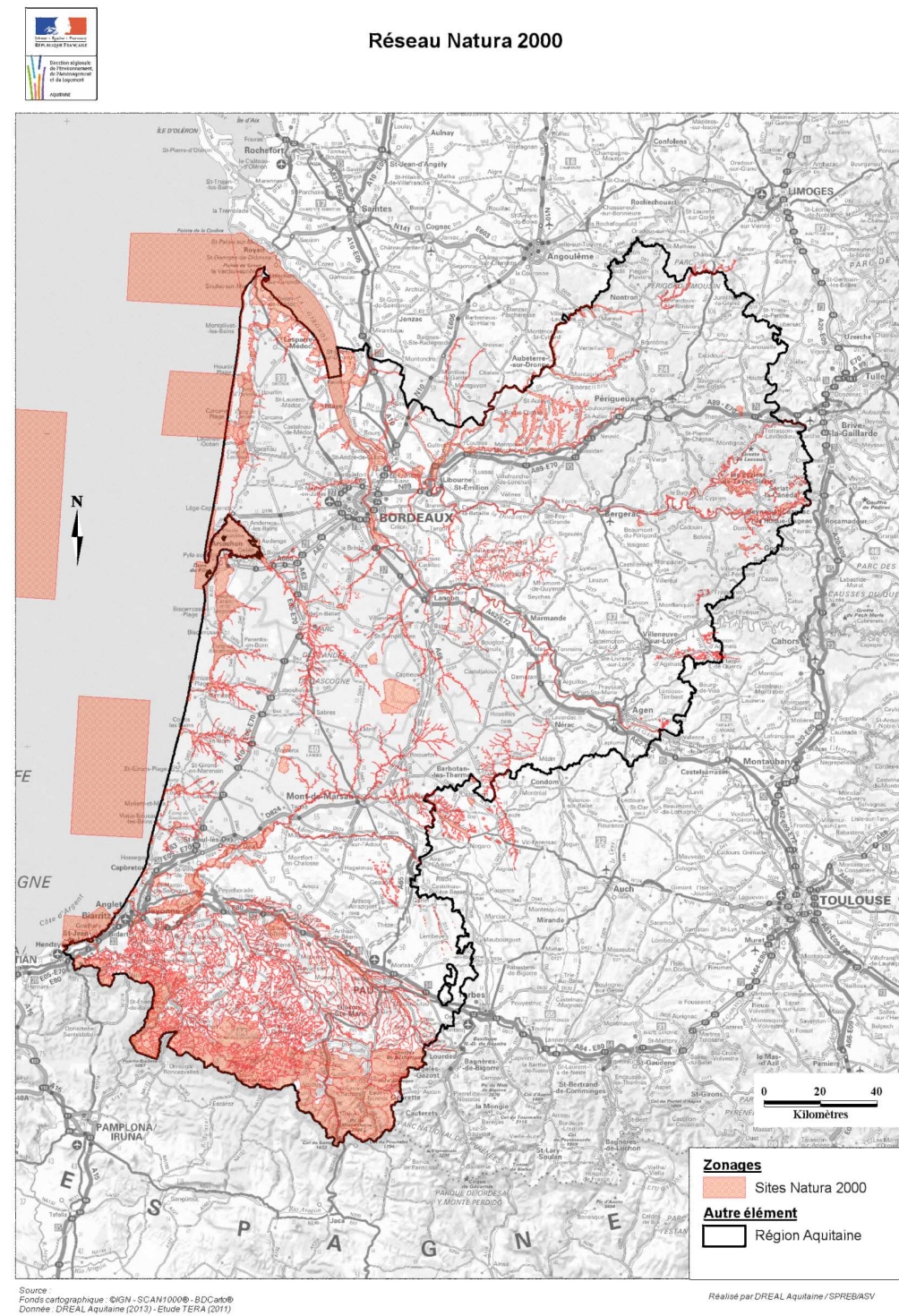
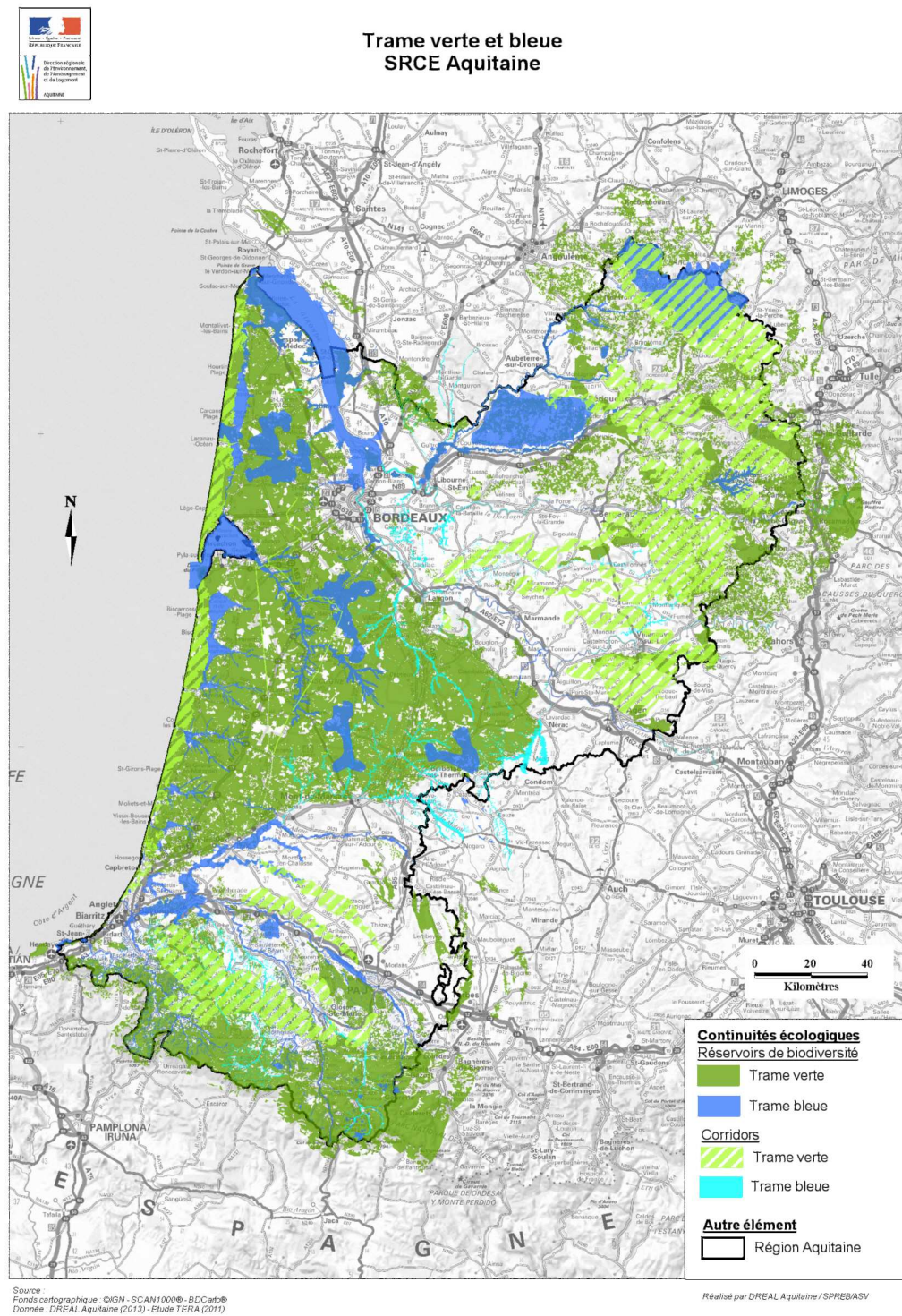


Source :  
Fonds cartographique : ©IGN - SCAN1000® - BDCarbo®  
Donnée : DREAL Aquitaine (2013) - Etude TERA (2011)

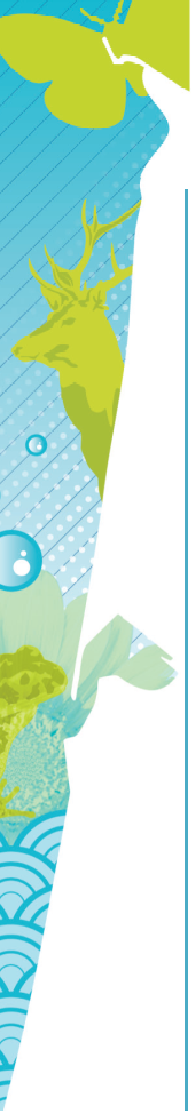
Réalisé par DREAL Aquitaine / SPREB/ASV

# 5 Critères de cohérence nationale

## 5.1 Annexe B20 – Prise en compte des sites Natura 2000 dans la Trame verte et bleue

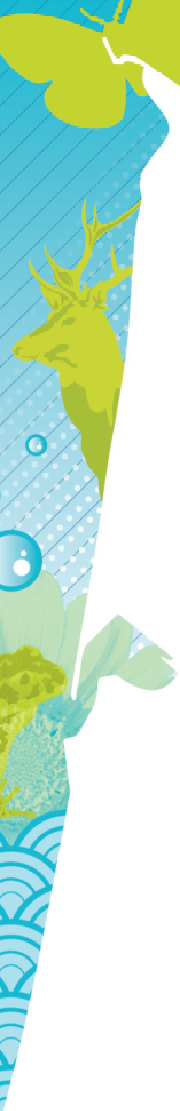


Sous-trame	Nom du réservoir de biodiversité	Surface des RB (en hectares)	Surface des RB en Aquitaine (en hectares)	Pourcentage de surface classée Natura 2000 au sein de chaque RB
<b>Systèmes Bocagers</b>	Arc bocager Dordogne-Limousin	44851,6	4261,8	0%
	Barthes de l'Adour	270,0	270,0	100%
	Bocage de Plaisance	1498,6	0,0	/
	Bocage du Jurançonnais	10345,0	10333,7	6%
	Bocage du Pays Basque	10157,5	10157,5	10%
	Bocage humide de Cadaujac et Saint-Médard d'Eyrans	1882,8	1882,8	88%
	Marais d'Ambès	2380,9	2380,9	90%
	Marais de la Seudre	4254,1	0,0	/
	Marais d'Izon et Saint-Loubès	769,2	769,2	100%
	Marais du bas Médoc	19843,5	19488,7	90%
	Marais du Blayais	7891,6	7800,0	95%
	Marais du Haut Médoc	2516,6	2516,2	100%
	Marais du nord de Bordeaux	773,6	773,6	36%
	Piémont du pays de Lourdes	1100,1	0,0	/
	Vallée de la Nizonne	3385,7	2296,1	100%
Vallée de l'Isle (Périgx à confl avec Dordogne) et Vallée de la Dronne (Brantôme à confl avec l'Isle)	12654,0	11405,0	100%	
<b>Boisements de conifères et milieux associés</b>	Boisements de conifères du nord Fumelois	8709,0	8708,9	0%
	Boisements de conifères du Périgord	14090,8	14090,8	0%
	Massif de la Double	27969,8	27969,8	13%
	Massif de la Double Saintongeaise	29927,8	17160,3	1%
	Massif des Landes de Gascogne	997930,1	997928,2	2%
	Massif du Landais	23490,5	23490,5	0%
<b>Boisements de feuillus et forêts mixtes</b>	Arc forestier du Périgord	248387,1	138679,6	4%
	Bois de Cauneille	1250,4	1250,4	0%
	Bois de Labarie et ruisseau du Galouchey	384,8	384,8	0%
	Bois de Landerron	768,1	768,1	0%
	Bois de Mauquey	705,0	705,0	0%
	Boisement humide du courant de Contis	532,1	532,1	95%
	Boisements de feuillus du nord Fumelois	799,5	799,5	21%
	Boisements de la vallée de l'Euille et de ses affluents	353,2	353,2	8%
	Boisements de la vallée du Ciron	3964,6	3964,6	37%
	Boisements des Barthes de l'Adour à Dax	1594,4	1594,4	78%
	Boisements des Barthes et des coteaux de l'Adour	5978,4	5978,4	80%
	Boisements des coteaux de l'Armagnac et du nord de Tarbes	12347,3	4472,2	6%
	Boisements des Gaves	27860,4	27860,4	13%
	Boisements des vallées de la Double	2873,0	2873,0	66%
	Boisements du Pays Basque	5134,3	5134,3	42%
	Carrières de Cénac	16,6	16,6	100%
	Côte médocaine : dunes boisées et dépression humides et Dunes et marais d'Hourtin	169,5	169,5	34%
	Forêt de la pointe de Grave	19,7	19,7	100%
	Forêt de St-Cloud et vallée de la Lidoire	2 265,76	2265,8	0%
	Forêt du Mas d'Agenais et de Senestis	1516,5	1516,5	0%
	Forêt galerie de la Leyre	3208,8	3208,8	96%
Forêts de Valleret et de La Lande	3615,6	0,0	/	
Forêts dunaires de La Teste de Buch	182,1	182,1	100%	
Hêtraies d'altitude Pyrénéennes	94934,5	84711,0	90%	
Massif du Mondarrain et de l'Artzamendi	1639,8	1639,7	100%	
Reserve biologique de Vire Vieille, Vignotte et Batejin	33,9	33,9	100%	
Vallon du Cros	7,4	7,4	88%	
<b>Milieux côtiers : dunaires et rocheux</b>	Banc d'Arguin	1349,7	90,3	100%
	Domaine d'Abbadia et corniche Basque et littoral Basque de SOCOA à HENDAYE	433,4	433,0	38%
	Dunes du littoral girondin entre le Verdon et le Cap Ferret	8049,1	6833,5	77%
	Dunes modernes du littoral landais du Banc de Pineau et d'Arcachon à l'Adour	7018,7	5689,9	32%
	Falaises de Saint-Jean-de-Luz à Biarritz + Rochers de Biarritz	276,8	276,7	100%
Milieux dunaires entre l'Adour et la pointe Saint-Martin	127,7	125,2	12%	
<b>Milieux humides</b>	Adour et barthes, saligues et gravières de l'Adour, basse vallée du Luy et du Louts, vallée du Lizou	37112,1	37105,9	63%
	Basse vallée de l'Isle	10115,4	10115,4	83%
	Bassin d'Arcachon	23406,3	2458,2	74%
	Bocage humide de Cadaujac et Saint-Médard d'Eyrans	1784,0	1784,0	89%
	Château d'Orthez et bords du gave	4163,3	4163,3	100%
	Courant d'Huchet	3565,1	3563,3	49%
	Errota Handia	11,3	11,3	0%
	Estuaire de la Bidassoa et baie de Chingoudy (Fontarabie)	791,1	11,1	49%
Estuaire de la Gironde*	43966,0	/	98%	



	Etang noir	331,1	331,1	97%
	Etangs d'Armagnac	1028,0	8,8	100%
	Garonne et section du Lot	2819,7	2813,2	79%
	Gave de Pau, Barrage d'Artix, Saligue du Gave de Pau et Vallon du Clamonde	13886,4	13645,0	90%
	Ile de Fontchopine	5,8	5,8	89%
	Iles du Barrage	18,8	18,8	97%
	La Nive	17262,0	17121,2	92%
	La Nivelle (estuaire; Barthes et cours d'eau)	3174,1	2993,9	81%
	Lac de Mouriscot	36,2	36,2	94%
	Lacs médocains et marais associés	15386,1	15249,8	92%
	L'Automne	13,2	13,2	68%
	Le gave d'Aspe et le Lourdios (cours d'eau)	3247,4	3247,4	87%
	Le gave d'Oloron (cours d'eau), marais de Labastide-Villefranche, marais tourbeux et tourbières	12704,7	12704,7	80%
	L'Ourbise	790,9	790,9	97%
	Marais de la rive droite de l'estuaire de la Gironde*	18169,7	9723,1	52%
	Marais d'Orx et Lac d'Hossegor	2899,5	2899,5	41%
	Marais du Bas Médoc et la pointe du Grave	19277,7	18837,1	82%
	Marais du Haut Médoc	4428,5	4396,4	88%
	Palus de Saint-Loubès et d'Izon	769,8	769,8	100%
	Réseau hydrographique de la Pimpinne	89,9	89,9	100%
	Réseau hydrographique du Gat Mort et du Saucats	1448,9	1448,9	97%
	Réseau hydrographique et zones humides du massif de la Double	64496,3	64492,4	17%
	Réseau hydrographique et zones humides du Périgord Cristallin	75620,2	67826,2	2%
	Rivière Dordogne et Couasnes de Saint-Julien-de-Lampon, de Veyrignac et Aillac et de Siorac	2161,4	2161,1	84%
	Tourbière de Louvie-Juzon	33,9	33,9	91%
	Tourbières et Lacs de montagne	3982,7	3595,4	100%
	Vallée de la Dronne de Brantôme à sa confluence avec l'Isle et vallée et coteaux du Boulou	5652,8	4241,1	92%
	Vallée de la Leyre	24779,6	24779,6	24%
	Vallée de la Nizonne	6116,3	4892,1	47%
	Vallée de l'Ouhabia	20,1	20,1	0%
	Vallées des Beunes et de la Vézère	6401,2	6401,2	97%
	Vallon de la Sandonie	1007,9	1007,9	67%
	Zone de landes et de lagunes du centre Médoc	31482,8	31482,8	0%
	Zone dense en lagunes - Est des Landes de Gascogne	14420,2	14420,2	1%
	Zone dense en lagunes - Nord des Landes de Gascogne	22939,7	22939,7	2%
	Zone dense en lagunes - Sud des Landes de Gascogne	15501,8	15501,8	2%
	Zone humide du Métro	159,4	159,4	100%
	Zones humides de l'ancien étang de Lit et Mixe	6414,8	6412,7	34%
	Zones humides de l'arrière-dune du Marensin	2635,9	2635,6	61%
	Zones humides de l'arrière-dune du Pays de Born	17686,6	17686,6	77%
	Zones humides de Moliets; La Prade et Moisans	104,3	104,3	100%
	Zones humides du nord de Bordeaux et du Bec d'Ambès	22153,7	22153,7	47%
	Zones humides et milieux associés de Habas	84,7	84,7	0%
	Zones humides et milieux associés de l'Esbouc	4,6	4,6	0%
<b>Milieus ouverts et semi-ouverts de type "Pelouses sèches calcicoles"</b>	Causses et milieux ouverts du Quercy	20670,4	44,8	80%
	Coteaux de la Vallée de la Dordogne	25337,2	25274,4	21%
	Landes du Camp de Ger	5533,4	526,1	0%
	Réservoir de biodiversité SRCE Midi-Pyrénées RB_ST_MOP_0415	21,1	8,6	0%
	Secteur de pelouses sèches de Castillon-la-Bataille	944,1	944,1	0%
	Secteur de pelouses sèches de Grignols-Bazas	2611,1	2611,1	5%
	Secteur de pelouses sèches de la vallée de la Vézère	9459,6	9459,6	11%
	Secteur de pelouses sèches de l'Agenais	5162,6	5157,5	5%
	Secteur de pelouses sèches de Lembeye	9006,1	8754,7	3%
	Secteur de pelouses sèches de St-Astier	7259,1	7259,1	1%
	Secteur de pelouses sèches de St-Laurent des Bâtons	2364,8	2364,8	0%
	Secteur de pelouses sèches de Villeneuve-sur-lot/Fumel	18393,2	16979,1	10%
	Secteur de pelouses sèches des coteaux de la Dronne	8883,8	8883,8	5%
	Secteur de pelouses sèches des coteaux de la Lemance	1661,6	1661,6	14%
	Secteur de pelouses sèches des coteaux du Tursan	4794,1	4794,1	21%
	Secteur de pelouses sèches d'Eymet	4311,2	4311,2	0%
	Secteur de pelouses sèches du Causse de Thenon	3981,2	3981,2	0%
	Secteur de pelouses sèches du Jurançonnais	20093,1	20093,1	5%
	Secteur de pelouses sèches du Lardin St-Lazare	10698,1	10683,7	1%
		Vallées des Beunes	6111,7	6111,7
	Vallon de la Sandonie	672,0	672,0	100%
<b>Milieus ouverts et semi-ouverts de type "Landes"</b>	Aérodrome de Cazaux et landes voisines	5787,8	5787,8	0%
	Camp de Captieux et landes voisines	13769,5	13769,5	94%
	Camp du Muret et landes voisines	1869,6	1869,6	0%
	Landes du Camp de Souge	2452,2	2452,2	1%
	Réseau de landes/coupes du massif landais	33057,4	33057,4	6%
<b>Milieus ouverts et semi-ouverts de type "Prairies"</b>	Prairies et pelouses d'altitude pyrénéennes	91698,2	51760,8	92%






<b>et pelouses d'altitude"</b>	Prairies et pelouses du piémont du Pays Basque	108238,4	94334,1	52%
<b>Milieus ouverts et semi-ouverts de type "Plaines agricoles à enjeu avifaune"</b>	Plaine de Faux	7442,7	7442,7	0%
	Plateau du Verteillacois et coteaux de la vallée de la Belle	9161,8	8072,2	31%
<b>Milieus rocheux d'altitude</b>	Roches d'altitude	64853,6	22071,1	96%
<b>Multi sous-trames à enjeu chiroptères</b>	Carrières souterraines de Villegouge	951,7	951,7	100%
	Grotte de Saint-Sulpice d'Eymet	1,0	1,0	100%
	Grottes d'Azerat	462,9	462,9	100%
	Grottes du Trou Noir	179,0	179,0	100%
	Tunnel d'Excideuil	4,3	4,3	100%


## 5.2 Annexe B21 – Prise en compte des ZNIEFF dans la TVB

Sous-trame	Nom du réservoir de biodiversité	Surface des RB en Aquitaine (en hectares)	Pourcentage de surface ZNIEFF 1 anciennes	Pourcentage de surface ZNIEFF 2 anciennes	Pourcentage de surface ZNIEFF 1 modernisées	Pourcentage de surface ZNIEFF 2 modernisées
<b>Systèmes Bocagers</b>	Arc bocager Dordogne-Limousin	4261,8	0%	2%	0%	0%
	Barthes de l'Adour	270,0	95%	98%	0%	0%
	Bocage de Plaisance	0,0	/	/	/	/
	Bocage du Jurançonnais	10333,7	0%	26%	0%	0%
	Bocage du Pays Basque	10157,5	1%	8%	0%	0%
	Bocage humide de Cadaujac et Saint-Médard d'Eyrans	1882,8	0%	68%	34%	96%
	Marais d'Ambès	2380,9	10%	89%	0%	0%
	Marais de la Seudre	0,0	/	/	/	/
	Marais d'Izon et Saint-Loubès	769,2	45%	68%	0%	0%
	Marais du bas Médoc	19488,7	18%	75%	10%	59%
	Marais du Blayais	7800,0	11%	56%	15%	50%
	Marais du Haut Médoc	2516,2	78%	0%	3%	19%
	Marais du nord de Bordeaux	773,6	49%	100%	0%	0%
	Piémont du pays de Lourdes	0,0	/	/	/	/
	Vallée de la Nizonne	2296,1	7%	67%	36%	65%
Vallée de l'Isle (Périgx à confl avec Dordogne) et Vallée de la Dronne (Brantôme à confl avec l'Isle)	11405,0	13%	77%	0%	0%	
<b>Boisements de conifères et milieux associés</b>	Boisements de conifères du nord Fumelois	8708,9	1%	0%	1%	2%
	Boisements de conifères du Périgord	14090,8	2%	12%	0%	0%
	Massif de la Double	27969,8	2%	21%	0%	0%
	Massif de la Double Saintongaise	17160,3	0%	3%	0%	0%
	Massif des Landes de Gascogne	997928,2	0%	6%	0%	0%
Massif du Landais	23490,5	0%	0%	0%	0%	



	Arc forestier du Périgord	138679,6	6%	26%	2%	7%
	Bois de Cauneille	1250,4	0%	0%	0%	0%
	Bois de Labarie et ruisseau du Galouchey	384,8	0%	0%	0%	0%
	Bois de Landerron	768,1	0%	0%	0%	0%
	Bois de Mauquey	705,0	90%	50%	47%	49%
	Boisement humide du courant de Contis	532,1	4%	89%	0%	0%
	Boisements de feuillus du nord Fumelois	799,5	34%	0%	12%	50%
	Boisements de la vallée de l'Euille et de ses affluents	353,2	3%	47%	4%	45%
	Boisements de la vallée du Ciron	3964,6	4%	32%	5%	0%
	Boisements des Barthes de l'Adour à Dax	1594,4	0%	84%	0%	0%
	Boisements des Barthes et des coteaux de l'Adour	5978,4	21%	54%	0%	0%
	Boisements des coteaux de l'Armagnac et du nord de Tarbes	4472,2	0%	2%	0%	0%
<b>Boisements de feuillus et forêts mixtes</b>	Boisements des Gaves	27860,4	26%	34%	0%	0%
	Boisements des vallées de la Double	2873,0	4%	30%	0%	0%
	Boisements du Pays Basque	5134,3	1%	78%	0%	0%
	Carrières de Cénac	16,6	98%	0%	0%	0%
	Côte médocaine : dunes boisées et dépression humides et Dunes et marais d'Hourtin	169,5	1%	26%	0%	0%
	Forêt de la pointe de Grave	19,7	78%	26%	91%	96%
	Forêt de St-Cloud et vallée de la Lidoire	2265,8	0%	0%	0%	0%
	Forêt du Mas d'Agenais et de Senestis	1516,5	0%	89%	0%	89%
	Forêt galerie de la Leyre	3208,8	35%	92%	0%	0%
	Forêts de Valleret et de La Lande	0,0	/	/	/	/
	Forêts dunaires de La Teste de Buch	182,1	33%	65%	0%	0%
	Hêtraies d'altitude Pyrénéennes	84711,0	38%	89%	0%	0%
	Massif du Mondarrain et de l'Artzamendi	1639,7	0%	85%	22%	0%
Reserve biologique de Vire Vieille, Vignotte et Batejin	33,9	10%	27%	53%	0%	
Vallon du Cros	7,4	0%	89%	0%	0%	
<b>Milieux côtiers : dunaires</b>	Banc d'Arguin	90,3	9%	50%	85%	100%
	Domaine d'Abbadia et corniche Basque et littoral Basque de SOCOA à HENDAYE	433,0	47%	0%	20%	83%

<b>et rocheux</b>	Dunes du littoral girondin entre le Verdon et le Cap Ferret	6833,5	0%	51%	3%	75%
	Dunes modernes du littoral landais du Banc de Pineau et d'Arcachon à l'Adour	5689,9	1%	53%	4%	81%
	Falaises de Saint-Jean-de-Luz à Biarritz + Rochers de Biarritz	276,7	90%	0%	0%	0%
	Milieux dunaires entre l'Adour et la pointe Saint-Martin	125,2	100%	0%	0%	0%
<b>Milieux humides</b>	Adour et barthes, saligues et gravières de l'Adour, basse vallée du Luy et du Louts, vallée du Lizou	37105,9	6%	67%	0%	0%
	Basse vallée de l'Isle	10115,4	15%	69%	1%	0%
	Bassin d'Arcachon	2458,2	44%	56%	49%	69%
	Bocage humide de Cadaujac et Saint-Médard d'Eyrans	1784,0	0%	71%	36%	95%
	Château d'Orthez et bords du gave	4163,3	0%	2%	0%	0%
	Courant d'Huchet	3563,3	20%	94%	13%	1%
	Errota Handia	11,3	0%	0%	0%	0%
	Estuaire de la Bidassoa et baie de Chingoudy (Fontarabie)	11,1	38%	52%	4%	2%
	Estuaire de la Gironde*	/	8%	99%	3%	100%
	Etang noir	331,1	91%	97%	0%	0%
	Etangs d'Armagnac	8,8	0%	0%	0%	0%
	Garonne et section du Lot	2813,2	1%	0%	6%	0%
	Gave de Pau, Barrage d'Artix, Saligue du Gave de Pau et Vallon du Clamonde	13645,0	16%	46%	0%	0%
	Ile de Fontchopine	5,8	0%	54%	0%	0%
	Iles du Barrage	18,8	100%	0%	0%	0%
	La Nive	17121,2	6%	66%	1%	0%
	La Nivelle (estuaire; Barthes et cours d'eau)	2993,9	9%	60%	1%	0%
	Lac de Mouriscot	36,2	77%	0%	95%	0%
	Lacs médocains et marais associés	15249,8	12%	77%	9%	2%
	L'Automne	13,2	0%	0%	0%	0%
Le gave d'Aspe et le Lourdios (cours d'eau)	3247,4	19%	95%	0%	0%	



Le gave d'Oloron (cours d'eau), marais de Labastide-Villefranche, marais tourbeux et tourbières	12704,7	29%	63%	2%	0%
L'Ourbise	790,9	8%	0%	3%	19%
Marais de la rive droite de l'estuaire de la Gironde*	9723,1	5%	38%	7%	34%
Marais d'Orx et Lac d'Hossegor	2899,5	15%	79%	4%	0%
Marais du Bas Médoc et la pointe du Grave	18837,1	7%	92%	11%	63%
Marais du Haut Médoc	4396,4	89%	0%	2%	12%
Palus de Saint-Loubès et d'Izon	769,8	45%	68%	0%	0%
Réseau hydrographique de la Pimpinne	89,9	36%	0%	0%	0%
Réseau hydrographique du Gat Mort et du Saucats	1448,9	0%	10%	1%	10%
Réseau hydrographique et zones humides du massif de la Double	64492,4	2%	15%	0%	0%
Réseau hydrographique et zones humides du Périgord Cristallin	67826,2	8%	0%	0%	8%
Rivière Dordogne et Couasnes de Saint-Julien-de-Lampon, de Veyrignac et Aillac et de Siorac	2161,1	42%	2%	0%	0%
Tourbière de Louvie-Juzon	33,9	30%	0%	99%	0%
Tourbières et Lacs de montagne	3595,4	65%	94%	16%	0%
Vallée de la Dronne de Brantôme à sa confluence avec l'Isle et vallée et coteaux du Boulou	4241,1	0%	78%	0%	0%
Vallée de la Leyre	24779,6	7%	95%	0%	0%
Vallée de la Nizonne	4892,1	13%	35%	27%	74%
Vallée de l'Ouhabia	20,1	0%	0%	0%	0%
Vallées des Beunes et de la Vézère	6401,2	1%	75%	0%	3%
Vallon de la Sandonie	1007,9	97%	0%	0%	0%
Zone de landes et de lagunes du centre Médoc	31482,8	0%	0%	0%	0%
Zone dense en lagunes - Est des Landes de Gascogne	14420,2	0%	2%	0%	0%
Zone dense en lagunes - Nord des Landes de Gascogne	22939,7	2%	24%	3%	0%
Zone dense en lagunes - Sud des Landes de Gascogne	15501,8	0%	7%	0%	0%
Zone humide du Métro	159,4	73%	4%	5%	5%
Zones humides de l'ancien étang de Lit et Mixe	6412,7	1%	94%	0%	0%

	Zones humides de l'arrière-dune du Marensin	2635,6	34%	89%	0%	0%
	Zones humides de l'arrière-dune du Pays de Born	17686,6	14%	86%	0%	0%
	Zones humides de Moliets; La Prade et Moisans	104,3	58%	89%	0%	0%
	Zones humides du nord de Bordeaux et du Bec d'Ambès	22153,7	13%	42%	6%	13%
	Zones humides et milieux associés de Habas	84,7	0%	0%	0%	0%
	Zones humides et milieux associés de l'Esbouc	4,6	0%	0%	0%	0%
<b>Milieux ouverts et semi-ouverts de type "Pelouses sèches calcicoles"</b>	Causses et milieux ouverts du Quercy	44,8	0%	0%	0%	0%
	Coteaux de la Vallée de la Dordogne	25274,4	7%	71%	2%	14%
	Landes du Camp de Ger	526,1	27%	0%	0%	0%
	Réservoir de biodiversité SRCE Midi-Pyrénées RB_ST_MOP_0415	8,6	0%	0%	0%	0%
	Secteur de pelouses sèches de Castillon-la-Bataille	944,1	21%	0%	13%	18%
	Secteur de pelouses sèches de Grignols-Bazas	2611,1	6%	0%	0%	0%
	Secteur de pelouses sèches de la vallée de la Vézère	9459,6	22%	0%	10%	39%
	Secteur de pelouses sèches de l'Agenais	5157,5	6%	0%	2%	15%
	Secteur de pelouses sèches de Lembeye	8754,7	0%	0%	0%	0%
	Secteur de pelouses sèches de St-Astier	7259,1	20%	0%	0%	0%
	Secteur de pelouses sèches de St-Laurent des Bâtons	2364,8	7%	0%	0%	0%
	Secteur de pelouses sèches de Villeneuve-sur-lot/Fumel	16979,1	26%	0%	14%	30%
	Secteur de pelouses sèches des coteaux de la Dronne	8883,8	0%	3%	0%	0%
	Secteur de pelouses sèches des coteaux de la Lemance	1661,6	39%	0%	13%	81%
	Secteur de pelouses sèches des coteaux du Tursan	4794,1	0%	0%	0%	0%
	Secteur de pelouses sèches d'Eymét	4311,2	3%	0%	0%	1%
	Secteur de pelouses sèches du Causse de Thenon	3981,2	0%	64%	13%	86%
	Secteur de pelouses sèches du Juraçonnais	20093,1	6%	49%	0%	0%
	Secteur de pelouses sèches du Lardin St-Lazare	10683,7	1%	86%	0%	0%
	Vallées des Beunes	6111,7	0%	89%	0%	0%

	Vallon de la Sandonie	672,0	95%	0%	0%	0%
<b>Milieux ouverts et semi-ouverts de type "Landes"</b>	Aérodrome de Cazaux et landes voisines	5787,8	0%	0%	0%	0%
	Camp de Captieux et landes voisines	13769,5	0%	76%	0%	0%
	Camp du Muret et landes voisines	1869,6	0%	0%	0%	0%
	Landes du Camp de Souge	2452,2	71%	0%	94%	0%
	Réseau de landes/coupes du massif landais	33057,4	4%	1%	6%	0%
<b>Milieux ouverts et semi-ouverts de type "Prairies et pelouses d'altitude"</b>	Prairies et pelouses d'altitude pyrénéennes	51760,8	62%	93%	0%	0%
	Prairies et pelouses du piémont du Pays Basque	94334,1	5%	57%	1%	0%
<b>Milieux ouverts et semi-ouverts de type "Plaines agricoles à enjeu avifaune"</b>	Plaine de Faux	7442,7	0%	38%	1%	0%
	Plateau du Verteillacois et coteaux de la vallée de la Belle	8072,2	8%	39%	26%	77%
<b>Milieux rocheux d'altitude</b>	Roches d'altitude	22071,1	88%	93%	0%	0%
<b>Multi sous-trames à enjeu chiroptères</b>	Carrières souterraines de Villegouge	951,7	11%	0%	15%	97%
	Grotte de Saint-Sulpice d'Eymet	1,0	7%	0%	2%	0%
	Grottes d'Azerat	462,9	2%	0%	0%	0%
	Grottes du Trou Noir	179,0	3%	0%	0%	0%
	Tunnel d'Excideuil	4,3	0%	0%	81%	0%

## 5.3 Annexe B22 – Prise en compte des espèces de cohérence nationale

### 5.3.1 - Rappel du cadrage national et de la méthode suivie

En complément de la partie 4.2 du volet B, les éléments suivants peuvent être rappelés ou précisés.

D'une part, les orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques indiquent que «la Trame verte et bleue doit permettre de préserver en priorité les espèces sensibles à la fragmentation dont la préservation est considérée comme un enjeu national et, par conséquent, pour lesquelles la préservation ou la remise en bon état de continuités écologiques est une solution adaptée. Ce faisant, la Trame verte et bleue doit contribuer au maintien et à l'amélioration de l'état de conservation de ces espèces. »

Ainsi, une liste d'espèces Trame verte et bleue a été établie pour chaque région, identifiant les espèces pour «lesquelles la région [...] possède une responsabilité forte en termes de conservation des populations au niveau national voire international et pour lesquelles les continuités écologiques peuvent jouer un rôle important» (projet de document cadre des Orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques, janvier 2013).

Les données utilisées pour analyser la prise en compte des espèces retenues pour l'Aquitaine sont les suivantes :

- Formulaire Standards de Données des sites Natura 2000 (actualisés le cas échéant suite à la réalisation des documents d'objectifs) ;
- Données de présence des espèces par maille de 10 kms sur 10 kms sur la période 2010-2012 et/ou 2004-2013 en fonction du nombre de données collectées (Source : Base collaborative faune.aquitaine.org gérée par la LPO ou Atlas de la Faune coordonné par Cistude Nature) ;
- Données de présence de la Cistude d'Europe et du Lézard Ocellé (Source : Cistude Nature – Janvier 2013) ;
- Données de présence dans les déclinaisons régionales des plans nationaux d'action en faveur des odonates et des chiroptères (Source : DREAL Aquitaine / Conservatoire d'Espaces Naturels d'Aquitaine / Groupe Chiroptères Aquitaine).

L'intégration des sites Natura 2000 dans la Trame verte et bleue permet de répondre en partie à ce critère de cohérence nationale. Les zones de présence de certaines espèces comme le Vison d'Europe, l'Ours brun ou la Cistude d'Europe sont fortement corrélées avec le réseau Natura 2000.

Toutefois, ce réseau ne représente environ qu'un huitième de la superficie régionale et ne concerne pas les 32 espèces. Seules 16 d'entre elles sont considérées comme d'intérêt communautaire.

Les autres données utilisées citées ci-dessus permettent de disposer de données de présence sur toutes les espèces de cohérence nationale retenues pour l'Aquitaine et sur l'ensemble du territoire régional, même si le niveau de prospection et de données est variable selon les secteurs.

La vérification s'est faite en deux temps : tout d'abord sur la base de la ou des sous-trames correspondant aux milieux fréquentés par l'espèce au cours de son cycle de vie puis sur la base de toutes les sous-trames, confondues, sans distinction de celles fréquentées préférentiellement ou exclusivement par les espèces considérées. En effet, l'occupation du sol utilisée à l'échelle régionale ne permet pas une représentation fine de la mosaïque d'habitats. Les éléments de la TVB sont donc rattachés à une ou plusieurs sous-trames mais présentent d'autres enjeux à distinguer à des échelles locales et à prendre en compte à ce niveau (documents d'objectifs pour les sites Natura 2000, plans de gestion des réserves naturelles, études TVB des documents d'urbanisme...). Il a donc été considéré préférable de considérer également au niveau régional, la Trame verte et bleue dans son ensemble pour l'analyse de ce critère.



### 5.3.2 - Limites de la méthode

Les données correspondant à la présence des espèces au sein de mailles de 10 \* 10 kms ne sont pas très précises : elles permettent simplement sur la base d'un croisement entre ces mailles de présence et les éléments de la Trame verte et bleue de montrer une cohérence entre le réseau écologique régional retenu et la répartition géographique des espèces de cohérence nationale. Elles permettent d'illustrer une tendance et ne constituent pas une analyse complète et indiscutable.

Il faut également indiquer que les données sur certaines espèces sont encore lacunaires et ne correspondent pas forcément à la présence réelle de ces espèces sur le territoire régional. Le nombre de données et la pression d'inventaires est en effet très variable selon les secteurs. L'absence de données de présence ne signifie donc pas systématiquement la non présence des espèces. L'action d'amélioration des connaissances, inscrite dans le plan d'actions stratégique, doit permettre de mieux connaître la répartition des espèces en Aquitaine.

### 5.3.3 - Résultats

Sur la base des éléments ci dessous, la prise en compte des espèces de cohérence nationale pour la Trame verte et bleue est assurée par le SRCE.

Elle ne conduit pas à retenir automatiquement dans la TVB toutes les zones de présence des espèces, mais à en assurer une bonne représentation au sein de la TVB.

Tableau : Présence des espèces de cohérence nationale dans les sites Natura 2000

L'une des 16 espèces d'intérêt communautaire retenues pour l'Aquitaine, la Cordulie splendide, n'est concernée par aucun site Natura 2000 dans la région et n'apparaît ainsi pas dans ce tableau qui indique la présence des espèces dans les formulaires standards de données des sites Natura 2000 concernés qui figurent dans la Trame verte et bleue, comme réservoirs de biodiversité ou corridors écologiques.

		Oiseaux			Reptiles	Mammifères						Odonates			Rhopalocères	
		Fauvette Pitchou	Pic à dos blanc	Pic mar	Cistude d'Europe	Barbastelle d'Europe	Desman des Pyrénées	Loutre d'Europe	Ours brun	Rhinolophe Euryale	Vison d'Europe	Agrion de Mercure	Cordulie splendide	Gomphe de Graslin	Leucorrhine à gros thorax	Damier de la Succise
FR7210030	<a href="#">Côte médocaine : dunes boisées et dépression humides</a>	X														
FR7210031	<a href="#">Courant d'Huchet</a>	X														
FR7210065	<a href="#">Marais du Nord Médoc</a>	X														
FR7210078	<a href="#">Champ de tir du Poteau</a>	X														
FR7212001	<a href="#">Site d'Arjuzanx</a>	X														
FR7212004	<a href="#">Haute Soule : forêt des Arbailles</a>	X														
FR7212011	<a href="#">Col de Lizarieta</a>	X														
FR7212012	<a href="#">Vallée de la Nive des Aldudes, Col de Lindux</a>	X														
FR7212014	<a href="#">Estuaire de la Gironde : marais du Blayais</a>	X														
FR7210087	<a href="#">Hautes vallées d'Aspe et d'Ossau</a>		X	X												
FR7210089	<a href="#">Pènes du Moule de Jaout</a>		X	X												
FR7212003	<a href="#">Haute Soule: massif forestier, gorges d'Holzarté et d'Olhadubi</a>		X	X												
FR7212004	<a href="#">Haute Soule : forêt des Arbailles</a>		X	X												
FR7212005	<a href="#">Haute Soule : forêt d'Iraty, Orgambidexka et Pic des Escaliers</a>		X	X												
FR7212007	<a href="#">Eth Thuron des Aureys</a>		X	X												
FR7212008	<a href="#">Haute Soule : massif de la Pierre Saint-Martin</a>		X	X												
FR7212009	<a href="#">Pics de l'Estibet et de Mondragon</a>		X	X												
FR7212011	<a href="#">Col de Lizarieta</a>		X	X												
FR7212012	<a href="#">Vallée de la Nive des Aldudes, Col de Lindux</a>		X	X												
FR7212015	<a href="#">Haute Cize : Pic d'Herrozate et forêt d'Orion</a>		X	X												
-	-															
FR7200660	<a href="#">La Dordogne</a>							X				X				
FR7200661	<a href="#">Vallée de l'Isle de Périgueux à sa confluence avec la Dordogne</a>				X						X			X		





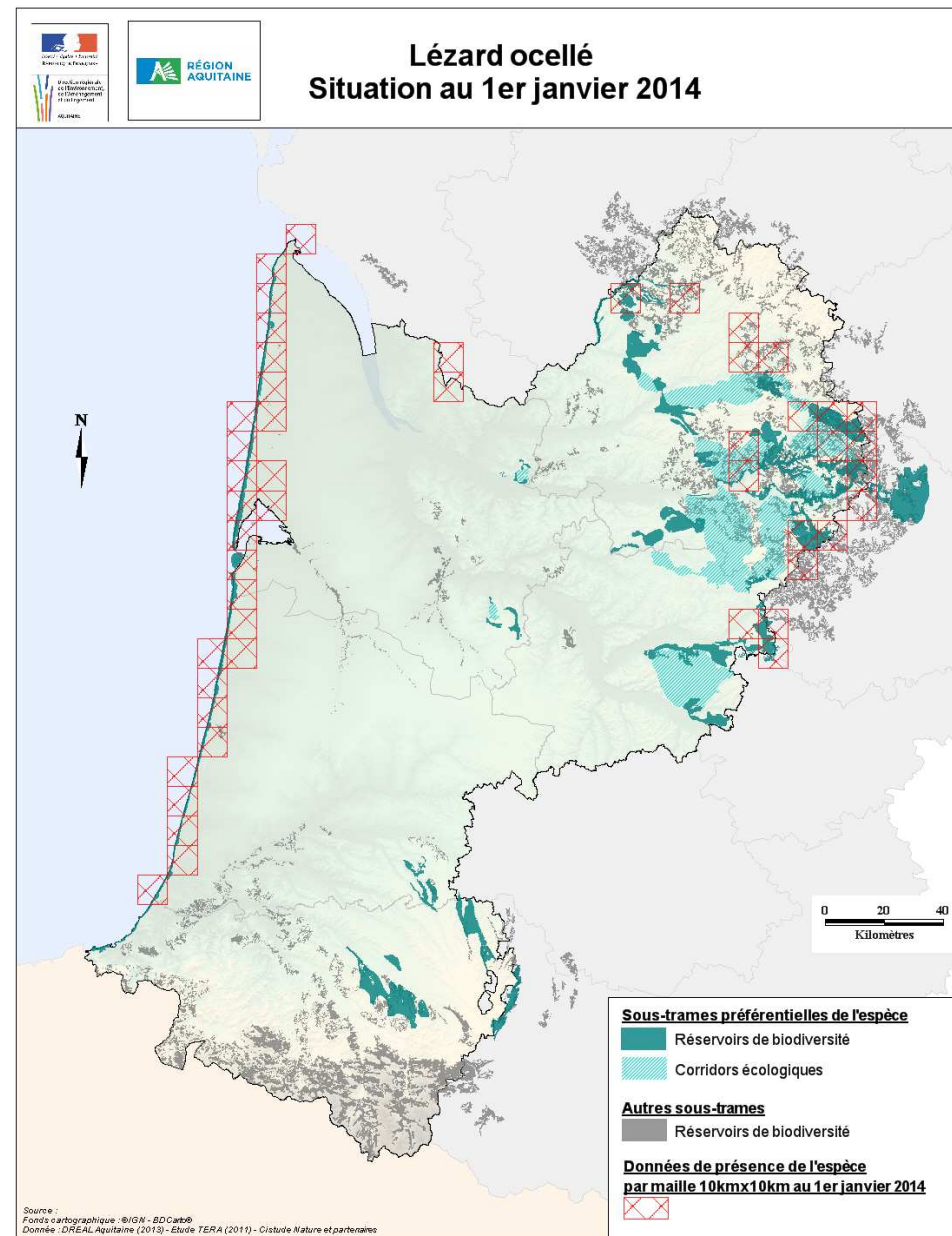
FR7200771	<a href="#">Coteaux du Tursan</a>					X						X					X	
FR7200776	<a href="#">Falaises de Saint-Jean-de-Luz à Biarritz</a>											X						
FR7200777	<a href="#">Lac de Mouriscot</a>				X								X					
FR7200781	<a href="#">Gave de Pau</a>																X	
FR7200782	<a href="#">Tourbière de Louvie-Juzon</a>																X	X
FR7200784	<a href="#">Château d'Orthez et bords du gave</a>												X					
FR7200785	<a href="#">La Nivelle (estuaire, barthes et cours d'eau)</a>				X		X						X					
FR7200786	<a href="#">La Nive</a>				X		X						X					
FR7200787	<a href="#">L'Ardanavy (cours d'eau)</a>												X					
FR7200788	<a href="#">La Joyeuse (cours d'eau)</a>								X									
FR7200789	<a href="#">La Bidouze (cours d'eau)</a>						X						X					
FR7200790	<a href="#">Le Saison (cours d'eau)</a>						X	X										
FR7200791	<a href="#">Le Gave d'Oloron (cours d'eau) et marais de Labastide-Villefranche</a>						X	X										
FR7200792	<a href="#">Le Gave d'Aspe et le Lourdios (cours d'eau)</a>						X											
FR7200793	<a href="#">Le Gave d'Ossau</a>						X						X					
FR7200795	<a href="#">Tunnel de Saint-Amand-de-Coly</a>					X						X						
FR7200797	<a href="#">Réseau hydrographique du Gat Mort et du Saucats</a>												X					
FR7200799	<a href="#">Carrières de Lafox</a>					X							X					
FR7200800	<a href="#">Caves de Nérac</a>												X					
FR7200801	<a href="#">Réseau hydrographique du Brion</a>												X					
FR7200802	<a href="#">Réseau hydrographique du Beuve</a>												X					
FR7200803	<a href="#">Réseau hydrographique du Gestas</a>												X					
FR7200804	<a href="#">Réseau hydrographique de la Pimpinne</a>												X					
FR7200805	<a href="#">Réseau hydrographique des Jalles de Saint-Médard et d'Eysines</a>				X								X					
FR7200806	<a href="#">Réseau hydrographique du Midou et du Ludon</a>												X					
FR7200807	<a href="#">Tunnel d'Excideuil</a>																	
FR7200808	<a href="#">Carrière de Lanquais - Les Roques</a>					X							X					
FR7200809	<a href="#">Réseau hydrographique de la Haute Dronne</a>							X					X					X
FR7200810	<a href="#">Plateau d'Argentine</a>					X											X	

## Lézard Ocellé

Sous trames : milieux côtiers (dunaires) et milieux ouverts et semi ouverts (pelouses sèches et plateaux agricoles à enjeux de biodiversité)

A partir des données de présence par mailles de 10\*10 kms dans la base de données Faune Aquitaine (carte de gauche) comparées avec les éléments de la Trame verte et bleue (en bleu, pour les sous trames correspondants aux milieux fréquentés par l'espèce et en gris, pour les autres sous trames où l'espèce a été observée), complétés par les données de présence fournies par Cistude Nature, la **prise en compte de l'espèce est assurée par la TVB (RB Côtiers et RB/Corridors Pelouses sèches essentiellement) compte tenu des données disponibles.**

Carte des éléments de la TVB et des données de présence de l'espèce

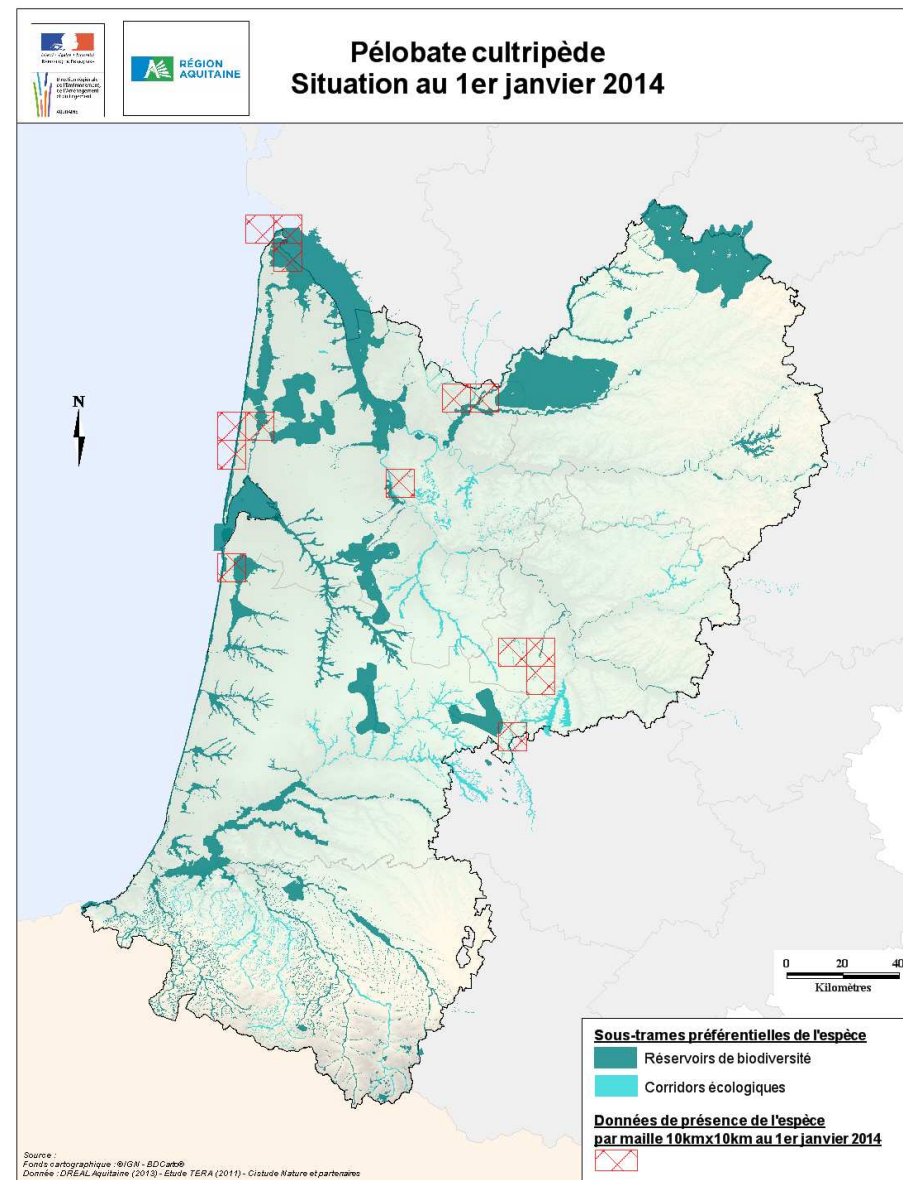


# Pélobate Cultripède

Sous trames : milieux côtiers (dunaires), milieux humides et milieux ouverts et semi ouverts (landes)

A partir des données de présence par mailles de 10\*10 kms dans la base de données Faune Aquitaine (carte de gauche) comparées avec les éléments de la Trame verte et bleue (en bleu, pour les sous trames correspondants aux milieux fréquentés par l'espèce), la **prise en compte de l'espèce est assurée par la TVB (RB Côtiers et RB/Corridors Milieux humides et Landes) compte tenu des données disponibles.**

Carte des éléments de la TVB et des données de présence de l'espèce

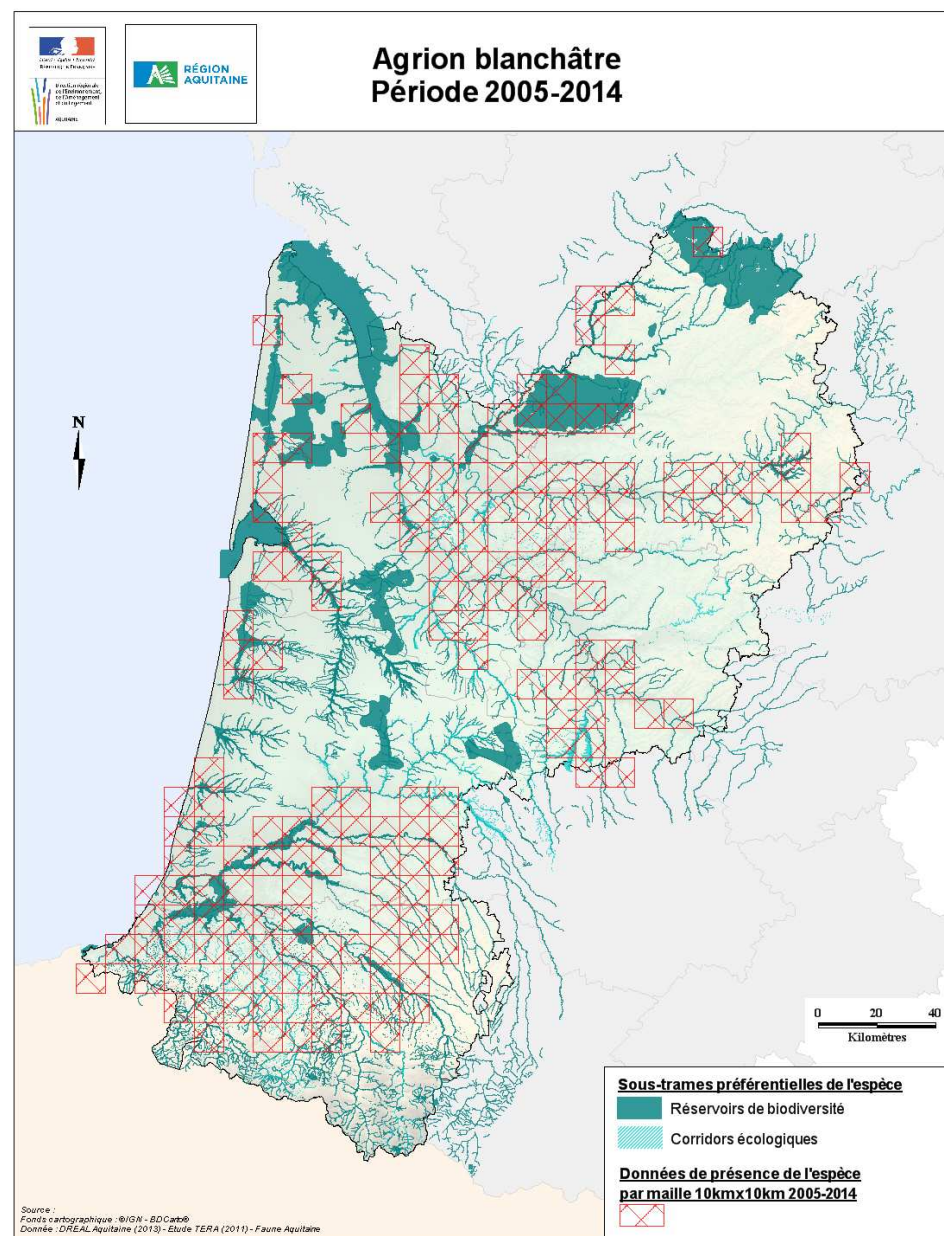


# Agrion blanchâtre

Sous trames : milieux humides et cours d'eau

A partir des données de présence par mailles de 10\*10 kms dans la base de données Faune Aquitaine (carte de gauche) comparées avec les éléments de la Trame verte et bleue (en bleu, pour les sous trames correspondants aux milieux fréquentés par l'espèce et en gris, pour les autres sous trames où l'espèce a été observée), la **prise en compte de l'espèce est assurée par la TVB (RB/Corridors Milieux humides et cours d'eau) compte tenu des données disponibles.**

Carte des éléments de la TVB et des données de présence de l'espèce



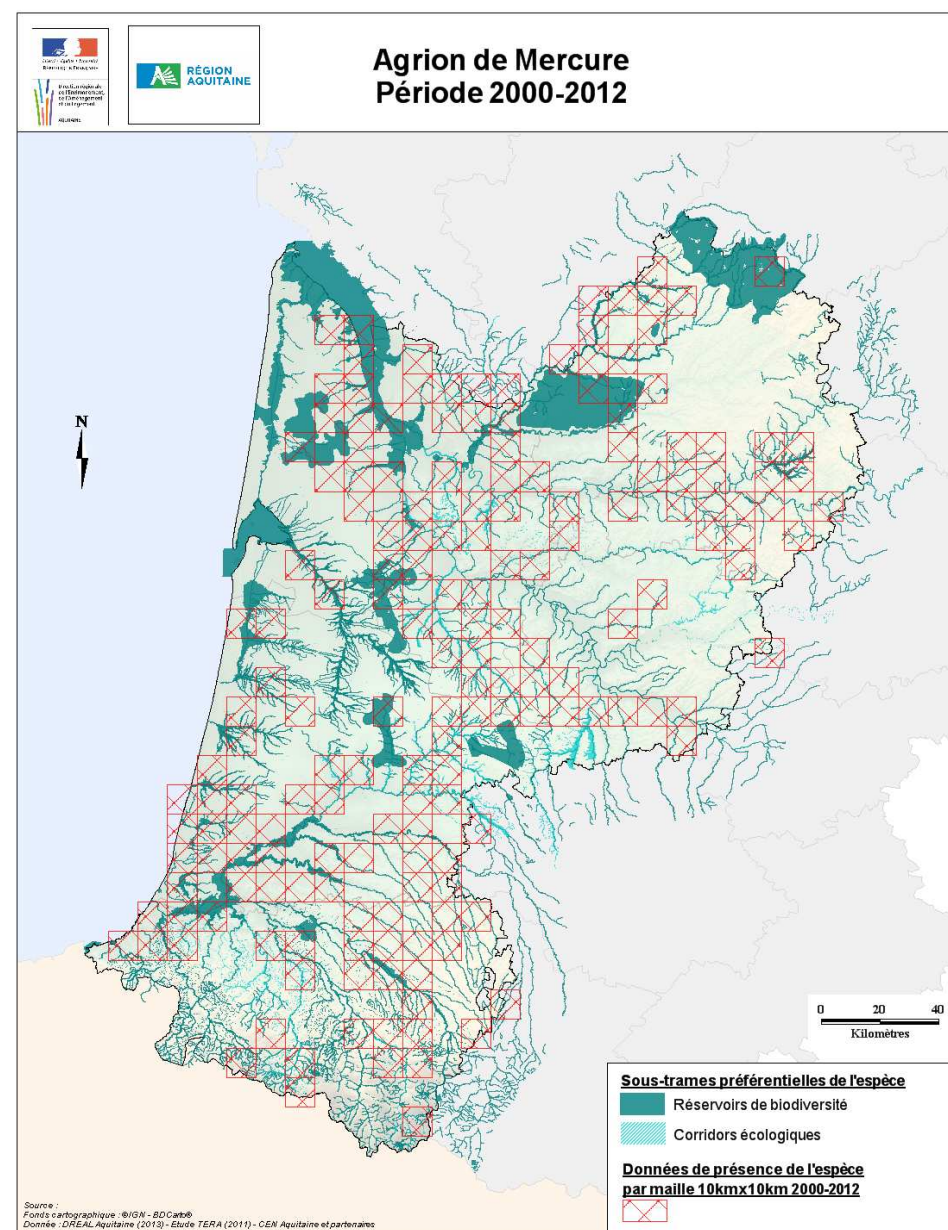


# Agrion de mercure

Sous trames : milieux humides et cours d'eau

A partir des données de présence par mailles de 10\*10 kms dans la base de données Faune Aquitaine (carte de gauche) comparées avec les éléments de la Trame verte et bleue (en bleu, pour les sous trames correspondants aux milieux fréquentés par l'espèce) et les mailles de présence 10\*10 kms après 2000 issues du Plan régional d'actions pour les odonates (opérateur/animateur CEN Aquitaine), la **prise en compte de l'espèce est assurée par la TVB (RB/Corridors Milieux humides et cours d'eau) compte tenu des données disponibles.**

Carte des éléments de la TVB et des données de présence de l'espèce

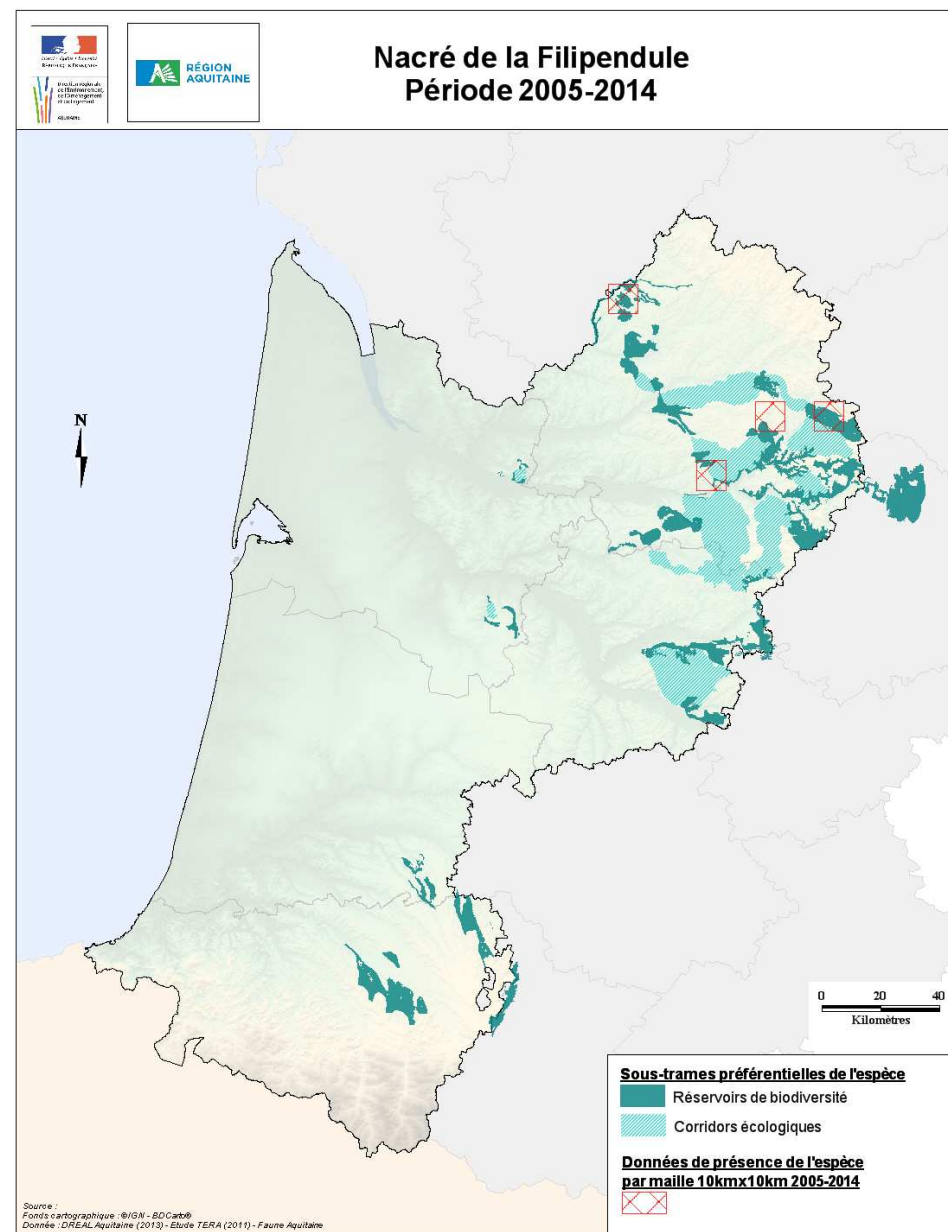


# Nacré de la Filipendule

Sous trames : milieux ouverts et semi ouverts (pelouses sèches et plateaux agricoles à enjeux de biodiversité)

A partir des données de présence par mailles de 10\*10 kms dans la base de données Faune Aquitaine (carte de gauche) comparées avec les éléments de la Trame verte et bleue (en bleu, pour les sous trames correspondants aux milieux fréquentés par l'espèce), la **prise en compte de l'espèce est assurée par la TVB (RB/Corridors Pelouses sèches) compte tenu des données disponibles.**

Carte des éléments de la TVB et des données de présence de l'espèce

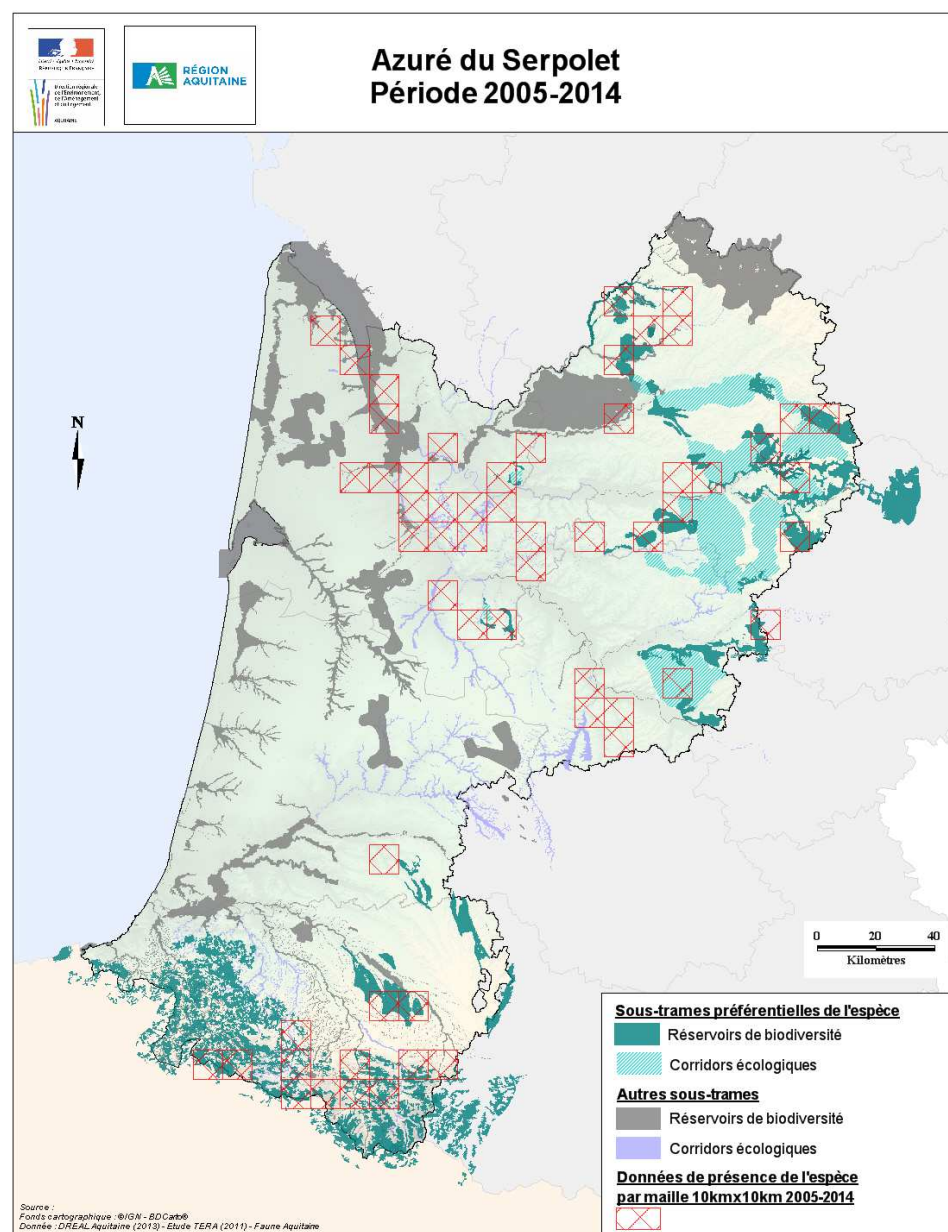


# Azuré du Serpolet

Sous trames : milieux ouverts et semi ouverts

A partir des données de présence par mailles de 10\*10 kms dans la base de données Faune Aquitaine (carte de gauche) comparées avec les éléments de la Trame verte et bleue (en bleu, pour les sous trames correspondants aux milieux fréquentés par l'espèce et en gris, pour les autres sous trames où l'espèce a été observée), la **prise en compte de l'espèce est assurée par la TVB (RB/Corridors Milieux ouverts et semi ouverts essentiellement et RB/Corridors Milieux humides qui sont des périmètres enveloppe pouvant comporter des zones plus sèches) compte tenu des données disponibles.**

Carte des éléments de la TVB et des données de présence de l'espèce



# Desman des Pyrénées

Sous trames : cours d'eau

A partir des données de présence par mailles de 10\*10 kms dans la base de données Faune Aquitaine complétés par les données 1985-2000 collectées par Alain Bertrand, comparées avec les éléments de la Trame verte et bleue (en bleu, les cours d'eau de la trame bleue et en gris les réservoirs de biodiversité et les corridors humides qui comportent des cours d'eau), la **prise en compte de l'espèce est assurée par la TVB (cours d'eau) compte tenu des données disponibles.**

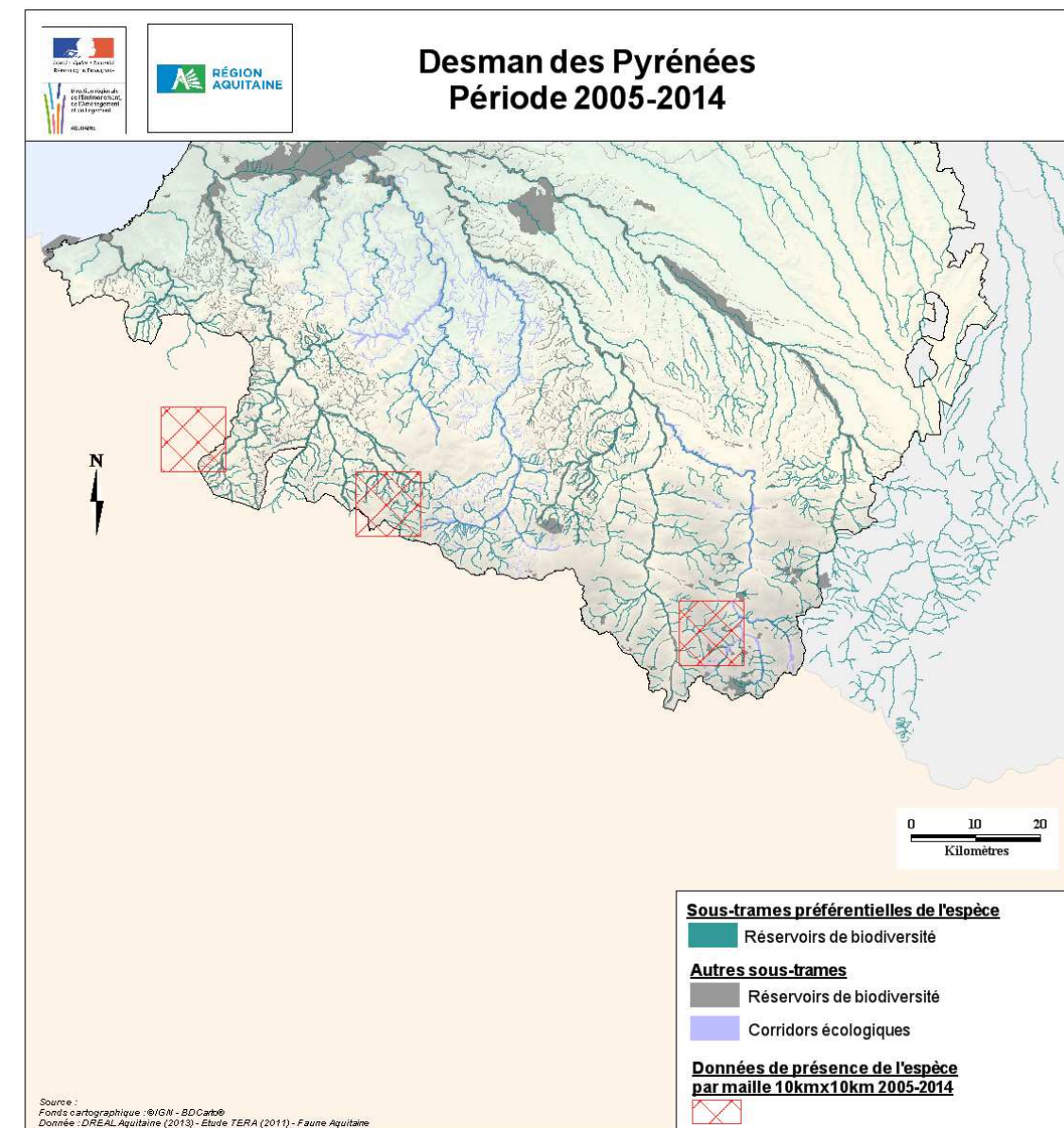
## SITES DE PRÉSENCE DU DESMAN DES PYRÉNÉES



Figure 12 : Cartographie des données de présence du desman des Pyrénées collectées de 1985 à 2000 Par Alain Bertrand.

Extrait du Plan national d'action Desman des Pyrénées 2010-2015

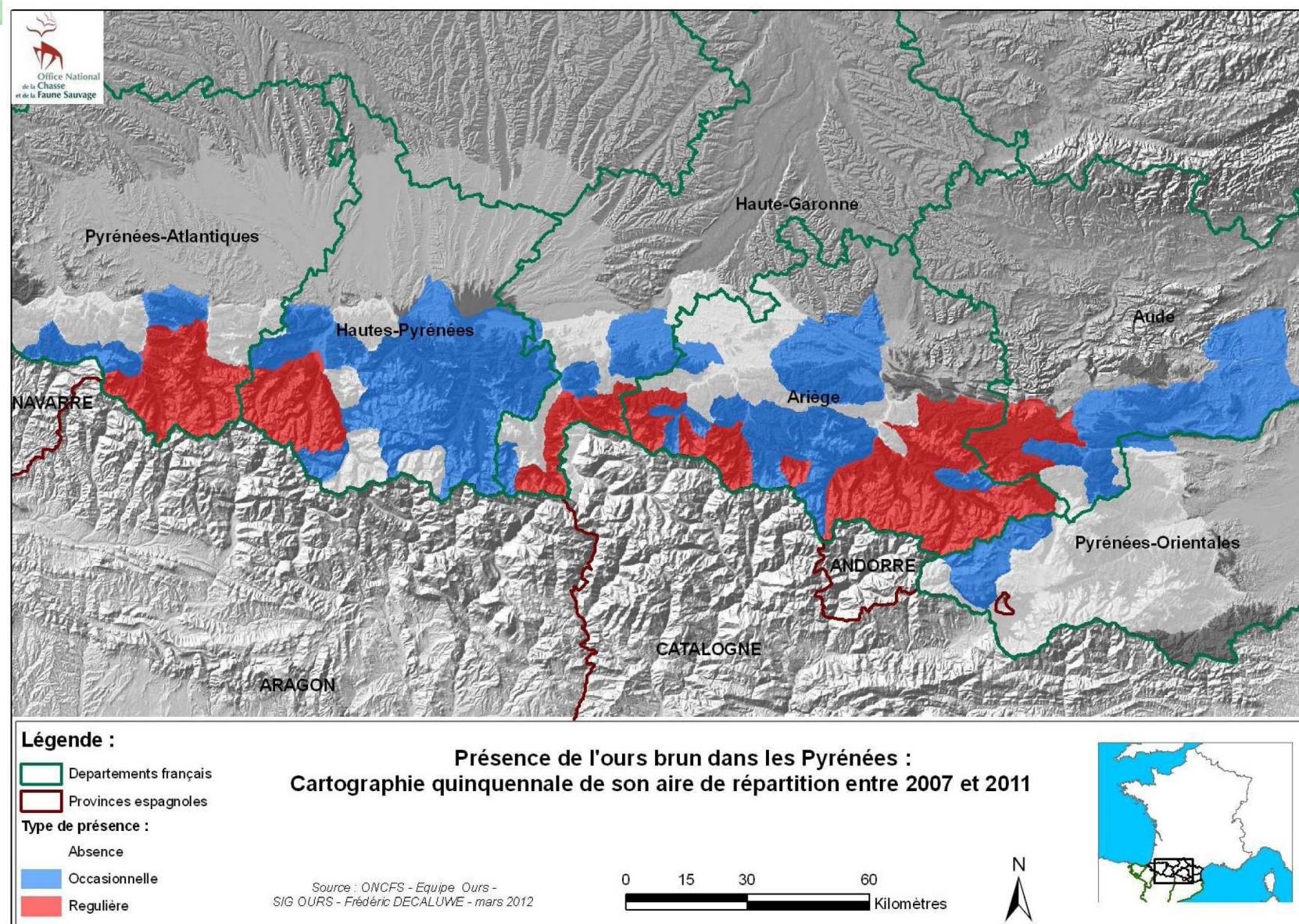
## Carte des éléments de la TVB et des données de présence de l'espèce



# Ours brun

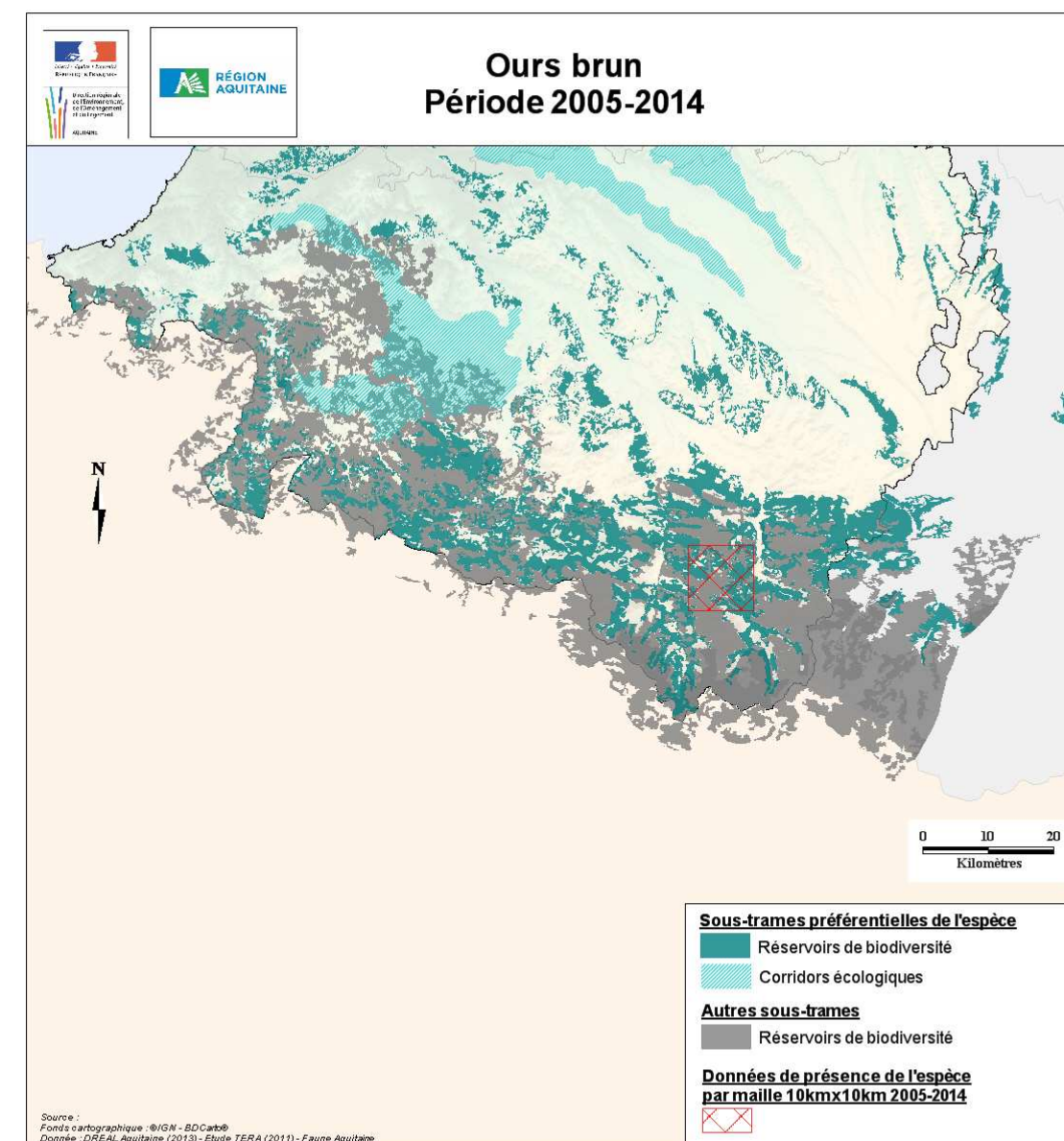
Sous trames : boisements de feuillus et forêts mixtes

A partir de la synthèse cartographique quinquennale de la présence de l'ours sur l'ensemble des Pyrénées françaises, sur la période 2007-2011, comparées avec les éléments de la Trame verte et bleue (en bleu, les milieux boisés de feuillus et mixtes et en gris les autres éléments de la TVB dans le secteur - pelouses d'altitude et les milieux rocheux d'altitude), la **prise en compte de l'espèce est assurée par la TVB (RB Boisements de feuillus et forêts mixtes) compte tenu des données disponibles.**



SIG Ours – Frédéric Decaluwe – mars 2012

Carte des éléments de la TVB et des données de présence de l'espèce

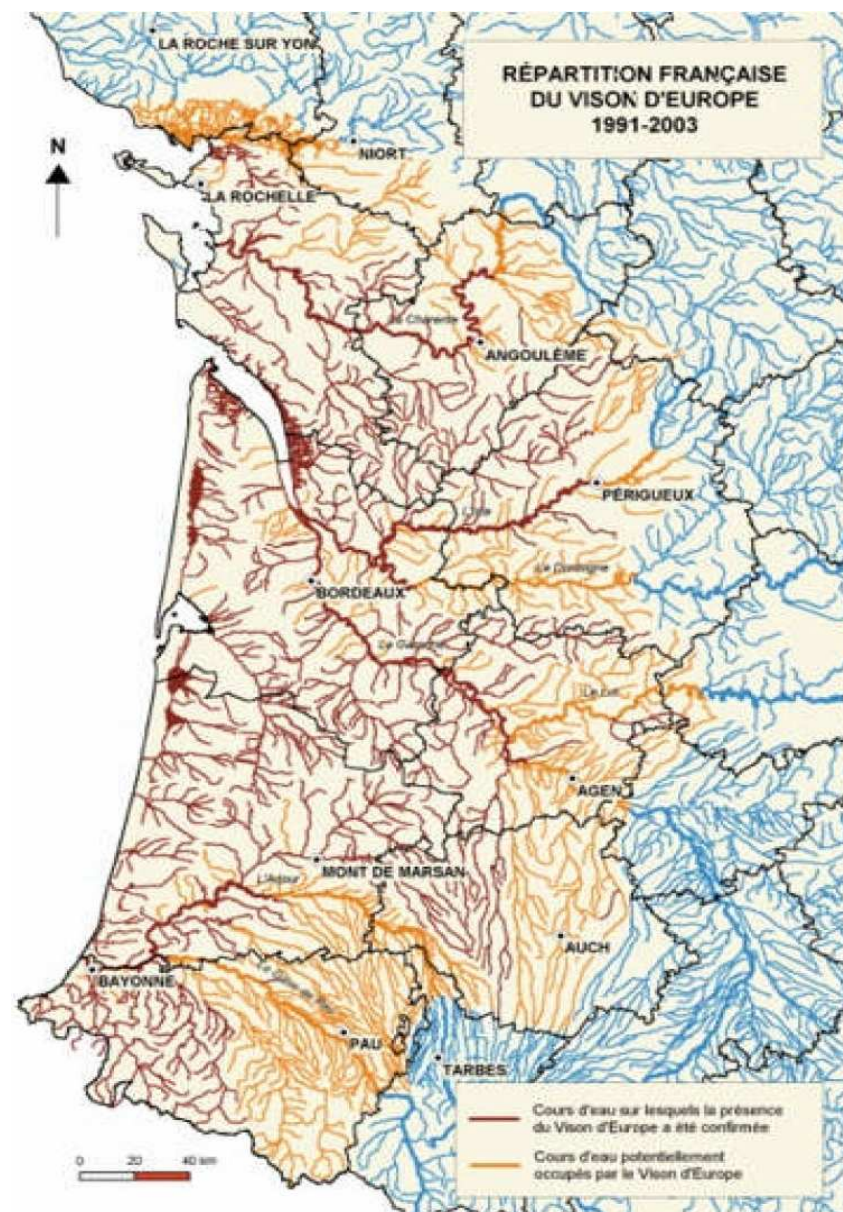


Source :  
Fonds cartographique : @IGN - BDCart®  
Donnée : DREAL Aquitaine (2013) - Etude TERA (2011) - Faune Aquitaine

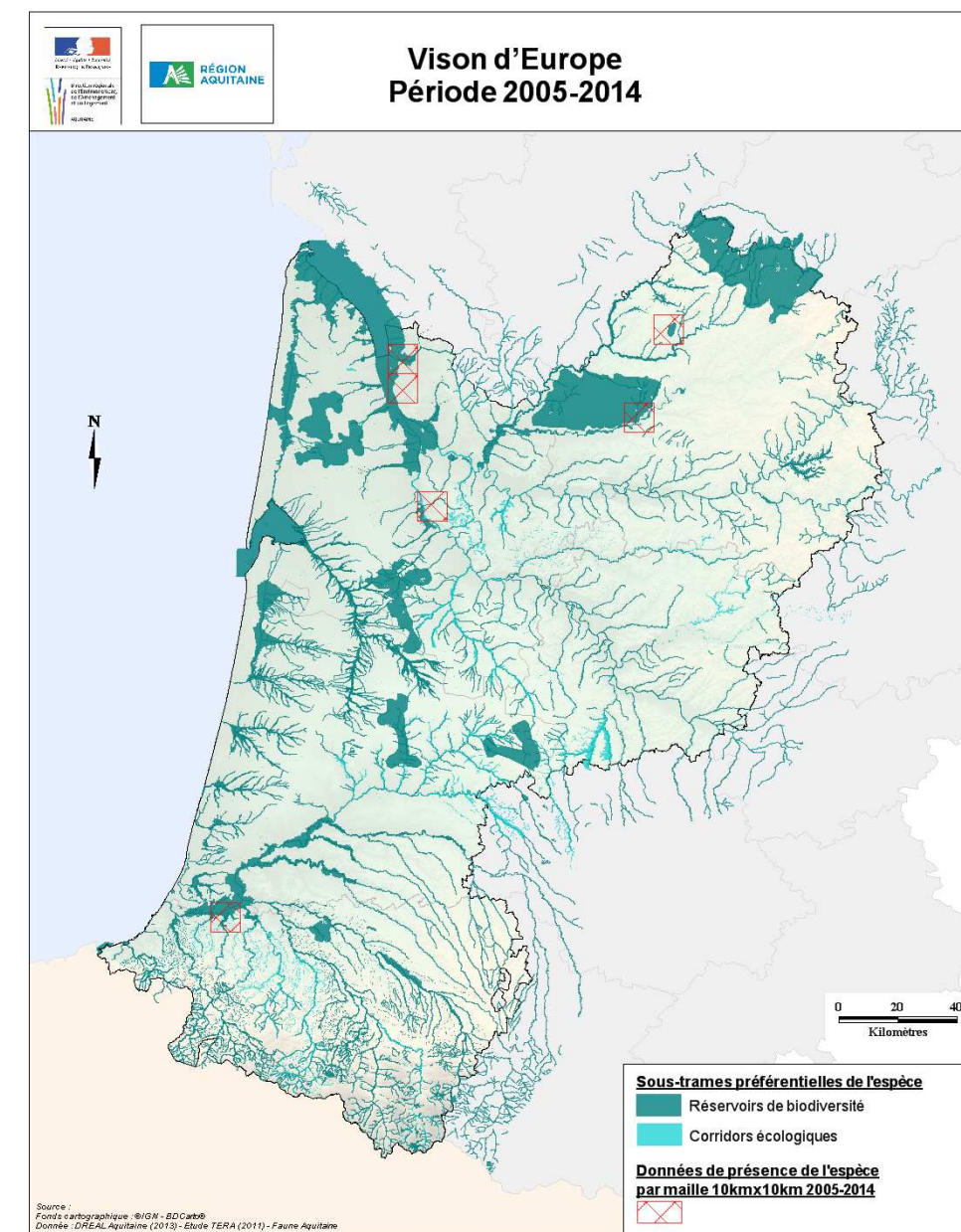
# Vison d'Europe

Sous trames : cours d'eau et milieux humides

Pour cette espèce relictuelle, à partir des données de répartition française de l'espèce 1990-2003 (premier plan de restauration du Vison d'Europe) , comparées avec les éléments de la Trame verte et bleue (en bleu, les cours d'eau et les milieux humides), la **prise en compte de l'espèce est assurée par la TVB (RB Boissements de feuillus et forêts mixtes) compte tenu des données disponibles.**



Carte des éléments de la TVB et des données de présence de l'espèce

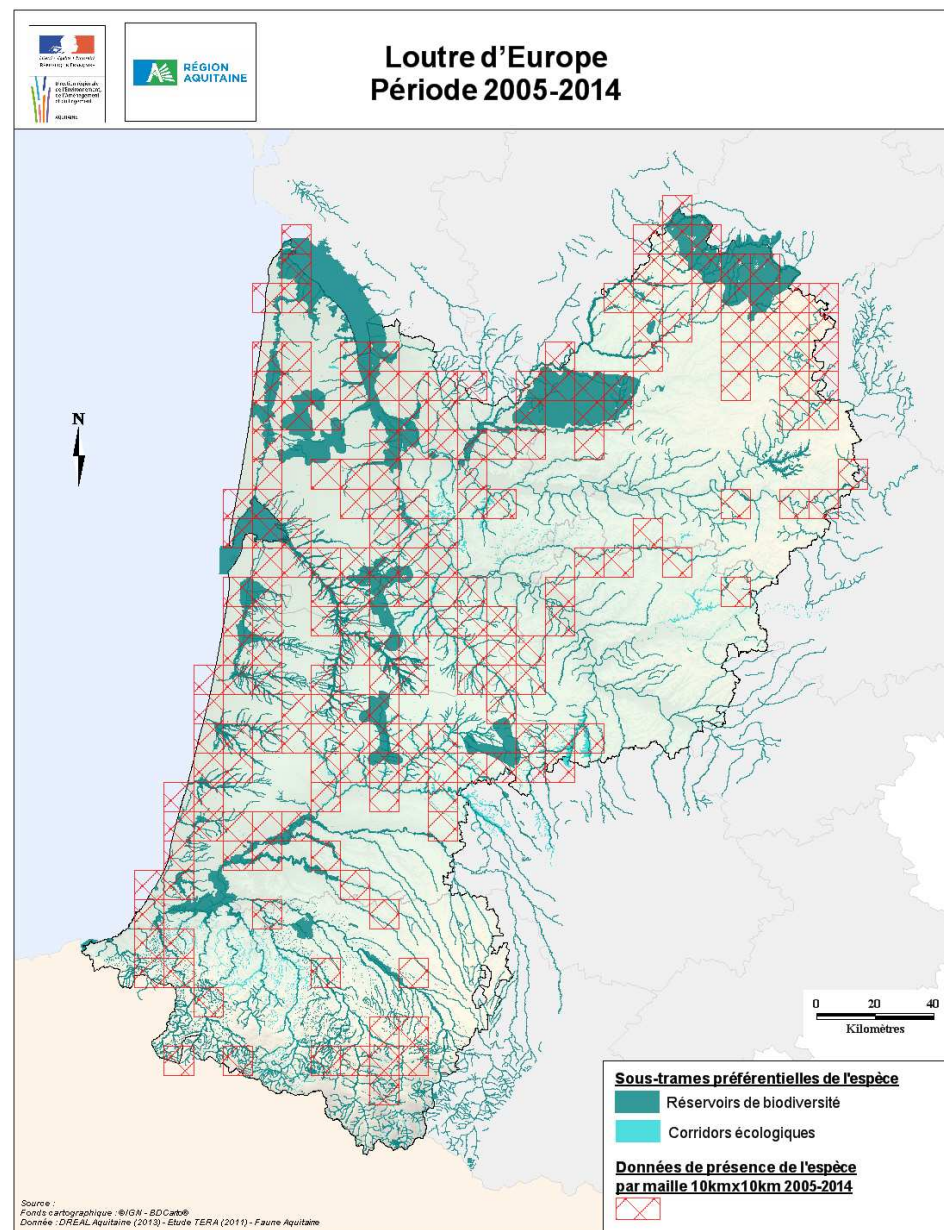


# Loutre d'Europe

Sous trames : cours d'eau et milieux humides

A partir des données de présence par mailles de 10\*10 kms dans la base de données Faune Aquitaine (carte de gauche) comparées avec les éléments de la Trame verte et bleue (en bleu, pour les sous trames correspondants aux milieux fréquentés par l'espèce), la **prise en compte de l'espèce est assurée par la TVB (RB/Corridors Milieux humides et Cours d'eau) compte tenu des données disponibles.**

Carte des éléments de la TVB et des données de présence de l'espèce

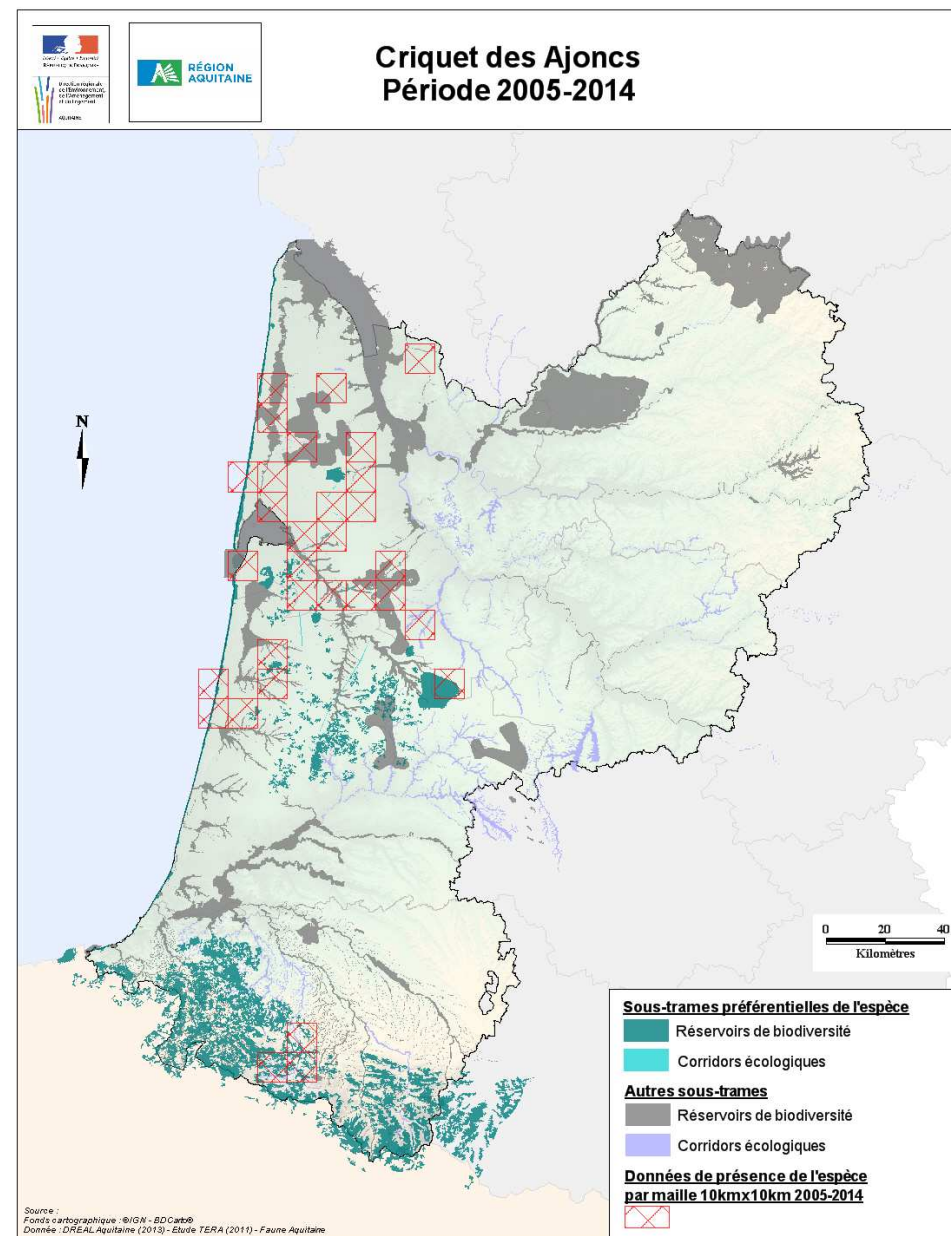


# Criquet des Ajoncs

Sous trames : milieux côtiers (dunaires) et milieux ouverts et semi ouverts (pelouses d'altitude et landes)

A partir des données de présence par mailles de 10\*10 kms dans la base de données Faune Aquitaine (carte de gauche) comparées avec les éléments de la Trame verte et bleue (en bleu, pour les sous trames correspondants aux milieux fréquentés par l'espèce), la **prise en compte de l'espèce est assurée par la TVB (RB/Corridors Milieux humides et Cours d'eau) compte tenu des données disponibles.**

Carte des éléments de la TVB et des données de présence de l'espèce





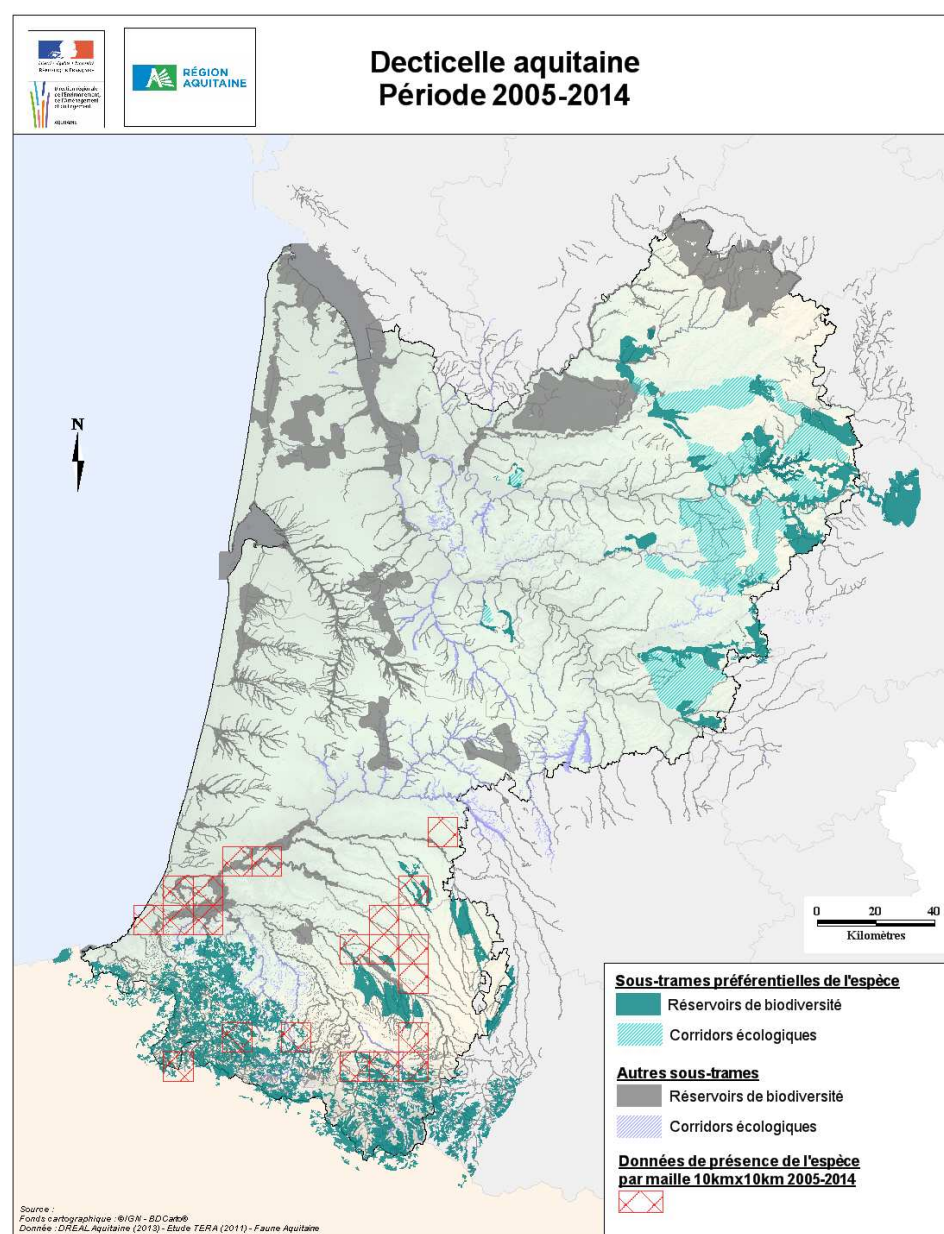
## Decticelle aquitaine

Sous trames : milieux ouverts et semi ouverts (pelouses d'altitude et pelouses sèches)

A partir des données de présence par mailles de 10\*10 kms dans la base de données Faune Aquitaine (carte de gauche) comparées avec les éléments de la Trame verte et bleue (en bleu, pour les sous trames correspondants aux milieux fréquentés par l'espèce et en gris, pour les autres sous trames où l'espèce a été observée), la **prise en compte de l'espèce est assurée par la TVB compte tenu des données disponibles.**

), la **prise en compte de l'espèce est assurée par la TVB (RB/Corridors Milieux humides et Cours d'eau) compte tenu des données disponibles.**

Carte des éléments de la TVB et des données de présence de l'espèce

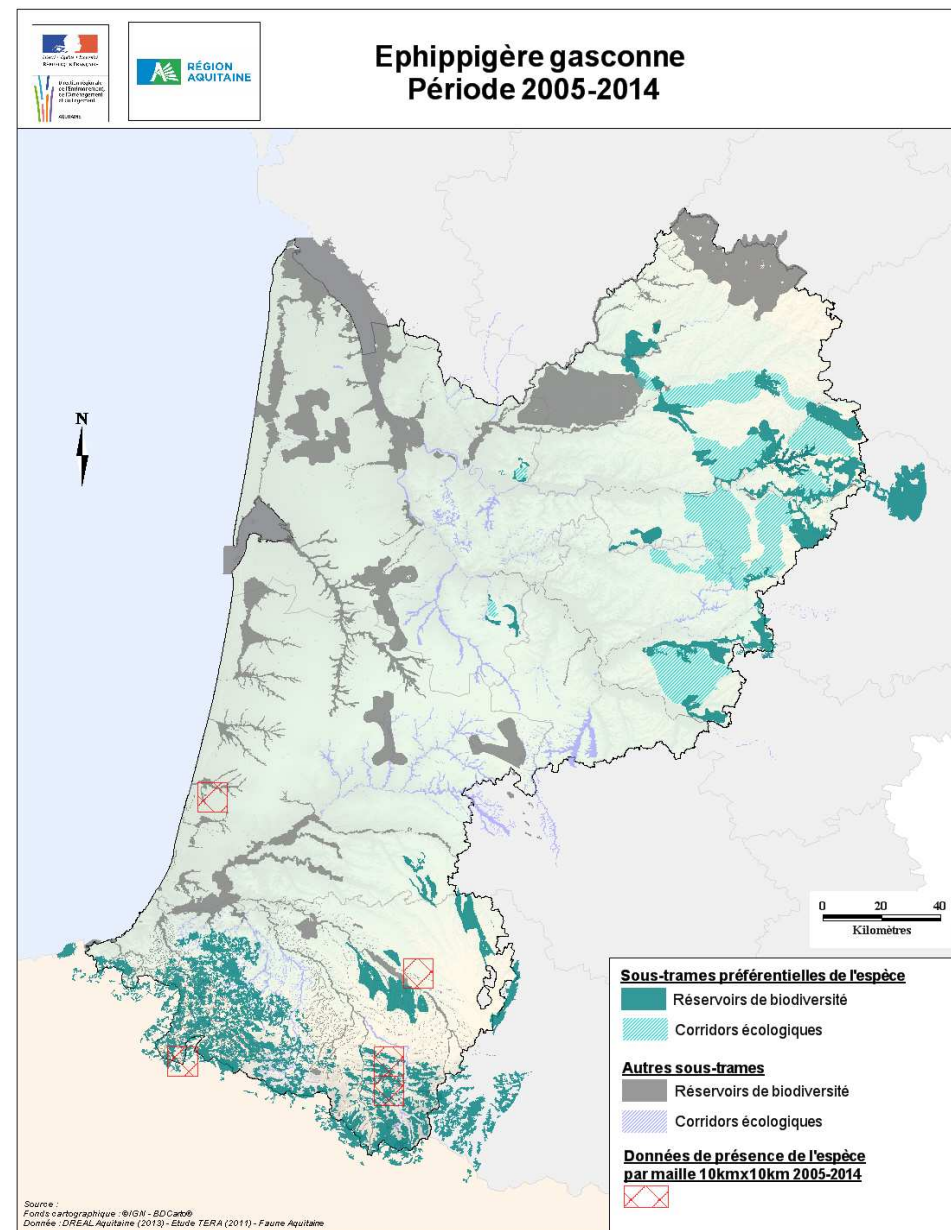


# Ehippigère gasconne

Sous trames : milieux ouverts et semi ouverts (pelouses d'altitude et pelouses sèches)

A partir des données de présence par mailles de 10\*10 kms dans la base de données Faune Aquitaine (carte de gauche) comparées avec les éléments de la Trame verte et bleue (en bleu, pour les sous trames correspondants aux milieux fréquentés par l'espèce et en gris, pour les autres sous trames où l'espèce a été observée), la **prise en compte de l'espèce est assurée par la TVB compte tenu des données disponibles.**

Carte des éléments de la TVB et des données de présence de l'espèce

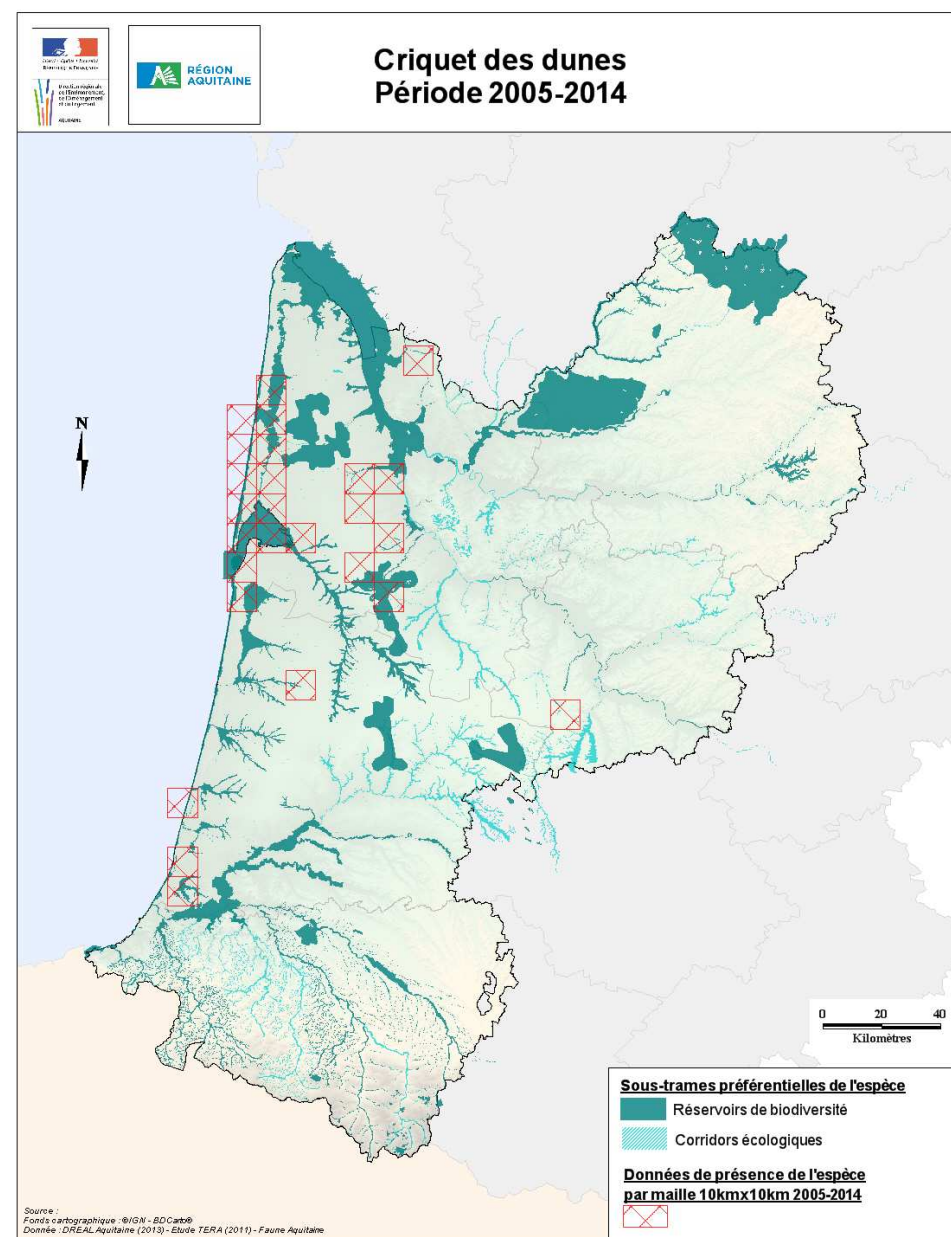


## Criquet des dunes

Sous trames : milieux humides et milieux ouverts et semi ouverts (dunaires)

A partir des données de présence par mailles de 10\*10 kms dans la base de données Faune Aquitaine (carte de gauche) comparées avec les éléments de la Trame verte et bleue (en bleu, pour les sous trames correspondants aux milieux fréquentés par l'espèce, la **prise en compte de l'espèce est assurée par la TVB compte tenu des données disponibles**.

Carte des éléments de la TVB et des données de présence de l'espèce

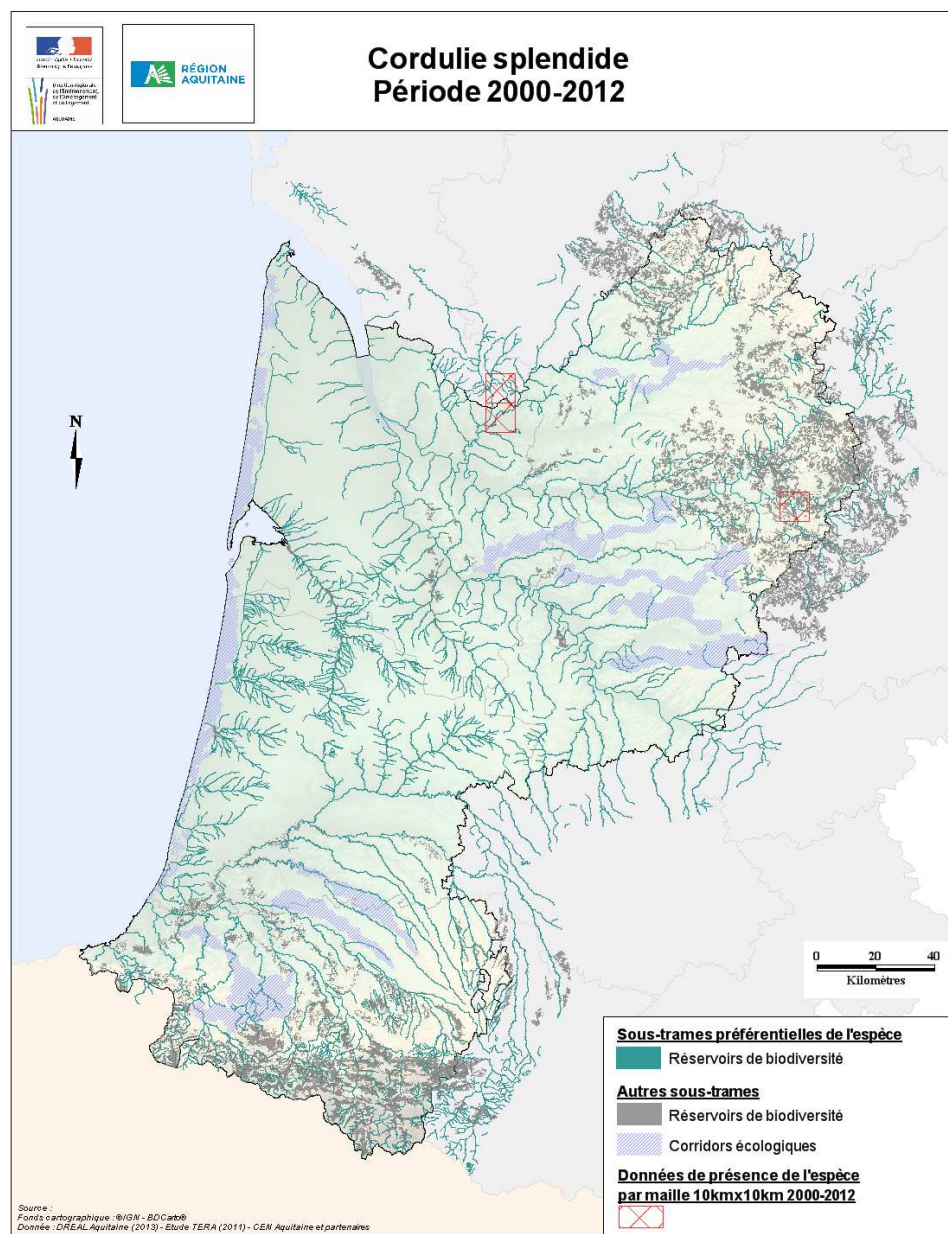


# Cordulie Splendide

Sous trames : cours d'eau et milieux boisés

A partir des données de présence par mailles de 10\*10 kms dans la base de données Faune Aquitaine (carte de gauche) comparées avec les éléments de la Trame verte et bleue (en bleu, pour les sous trames correspondants aux milieux fréquentés par l'espèce) et les mailles de présence 10\*10 kms après 2000 issues du Plan régional d'actions pour les odonates (opérateur/animateur CEN Aquitaine) , la **prise en compte de l'espèce est assurée par la TVB (cours d'eau et RB/Corridors milieux boisés ) compte tenu des données disponibles.**

Carte des éléments de la TVB et des données de présence de l'espèce

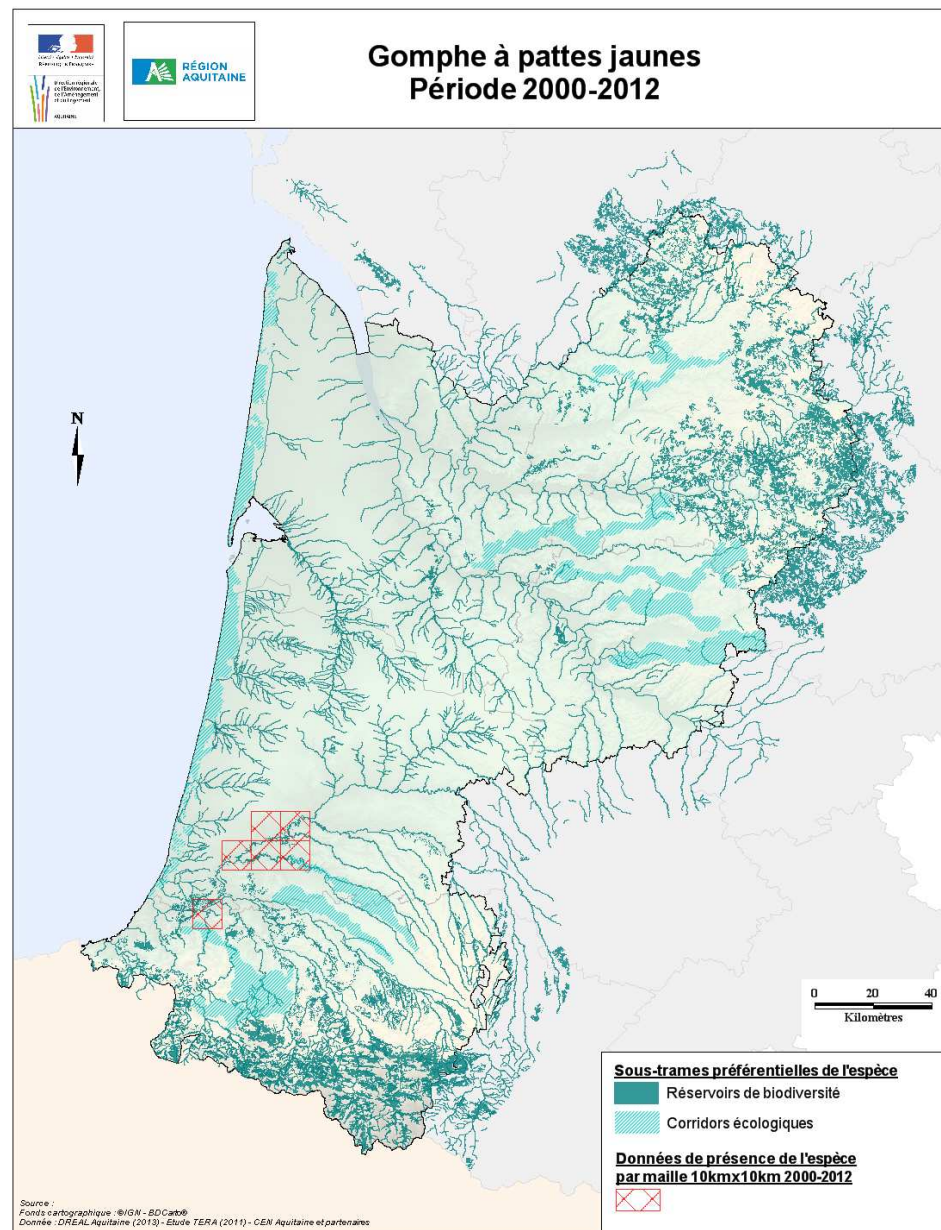


# Gomphe à pattes jaunes

Sous trames : cours d'eau et milieux boisés

A partir des données de présence par mailles de 10\*10 kms dans la base de données Faune Aquitaine (carte de gauche) comparées avec les éléments de la Trame verte et bleue (en bleu, pour les sous trames correspondants aux milieux fréquentés par l'espèce) et les mailles de présence 10\*10 kms après 2000 issues du Plan régional d'actions pour les odonates (opérateur/animateur CEN Aquitaine) , la **prise en compte de l'espèce est assurée par la TVB (cours d'eau et RB/Corridors milieux boisés ) compte tenu des données disponibles.**

Carte des éléments de la TVB et des données de présence de l'espèce

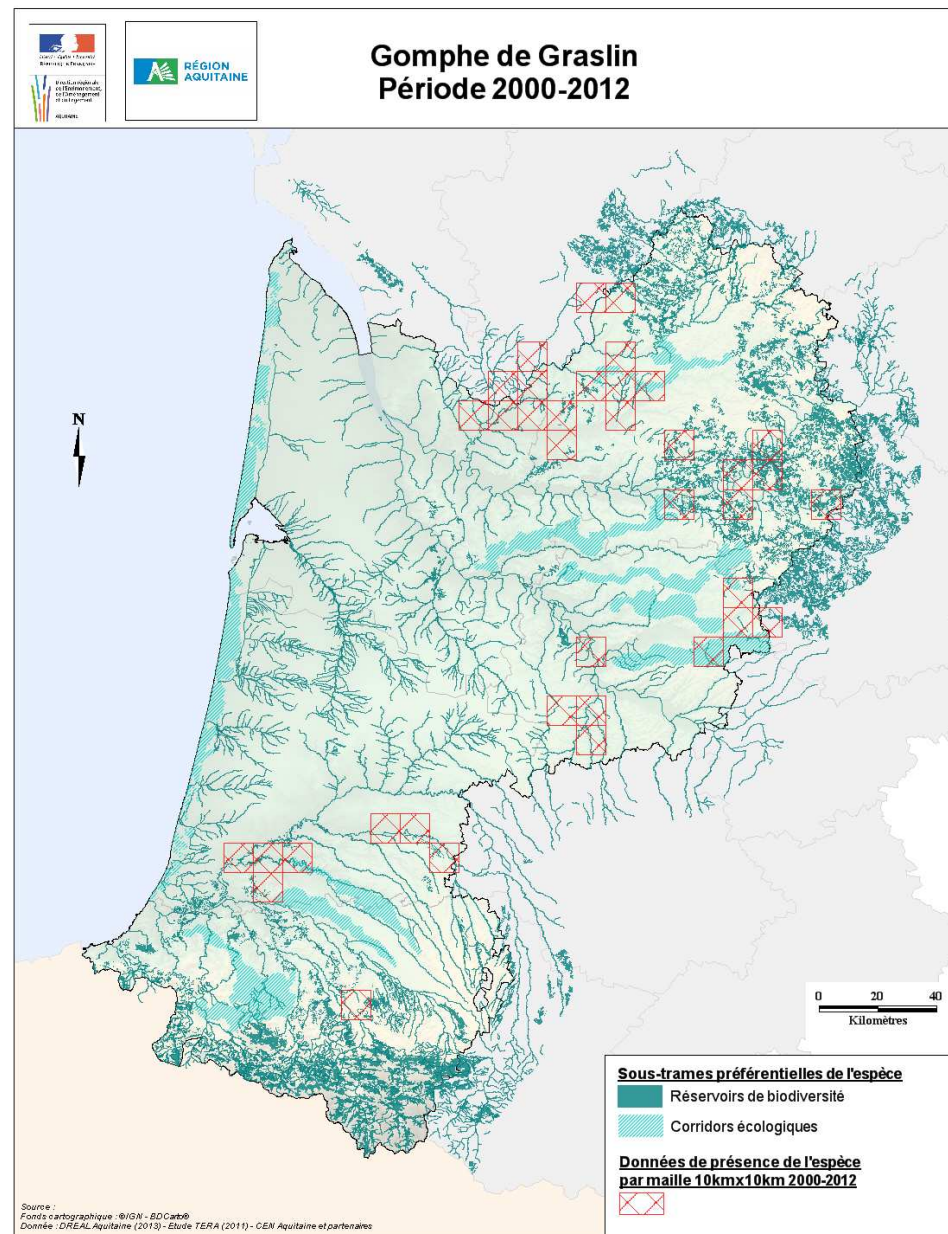


# Gomphe de Graslin

Sous trames : cours d'eau et milieux boisés

A partir des données de présence par mailles de 10\*10 kms dans la base de données Faune Aquitaine (carte de gauche) comparées avec les éléments de la Trame verte et bleue (en bleu, pour les sous trames correspondants aux milieux fréquentés par l'espèce) et les mailles de présence 10\*10 kms après 2000 issues du Plan régional d'actions pour les odonates (opérateur/animateur CEN Aquitaine) , la **prise en compte de l'espèce est assurée par la TVB (cours d'eau et RB/Corridors milieux boisés) compte tenu des données disponibles.**

Carte des éléments de la TVB et des données de présence de l'espèce

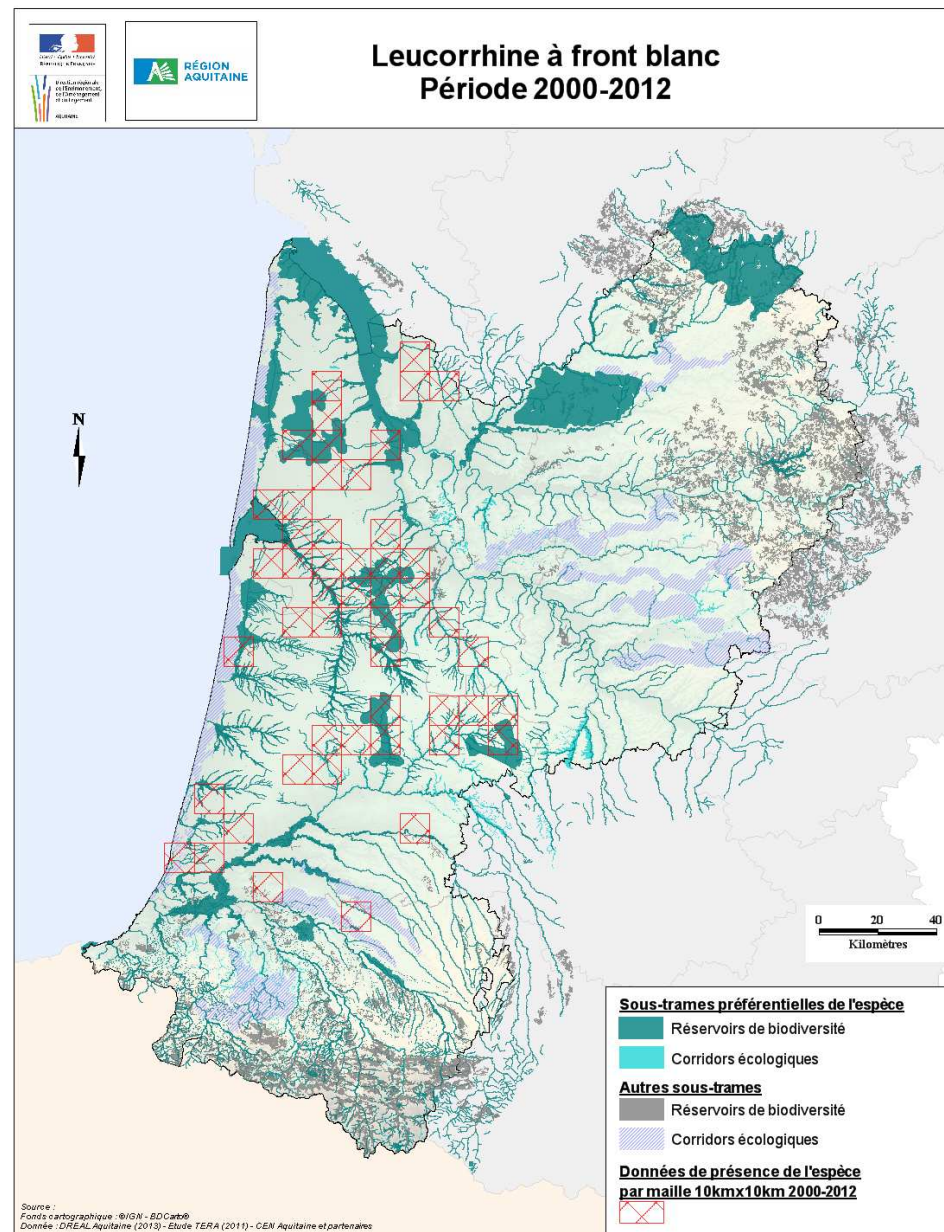


# Leucorrhine à front blanc

Sous trames : cours d'eau, milieux humides et milieux boisés

A partir des données de présence par mailles de 10\*10 kms dans la base de données Faune Aquitaine (carte de gauche) comparées avec les éléments de la Trame verte et bleue (en bleu, pour les sous trames correspondants aux milieux fréquentés par l'espèce) et les mailles de présence 10\*10 kms après 2000 issues du Plan régional d'actions pour les odonates (opérateur/animateur CEN Aquitaine), la **prise en compte de l'espèce est assurée par la TVB (cours d'eau et RB/Corridors milieux humides et boisés ) compte tenu des données disponibles.**

Carte des éléments de la TVB et des données de présence de l'espèce

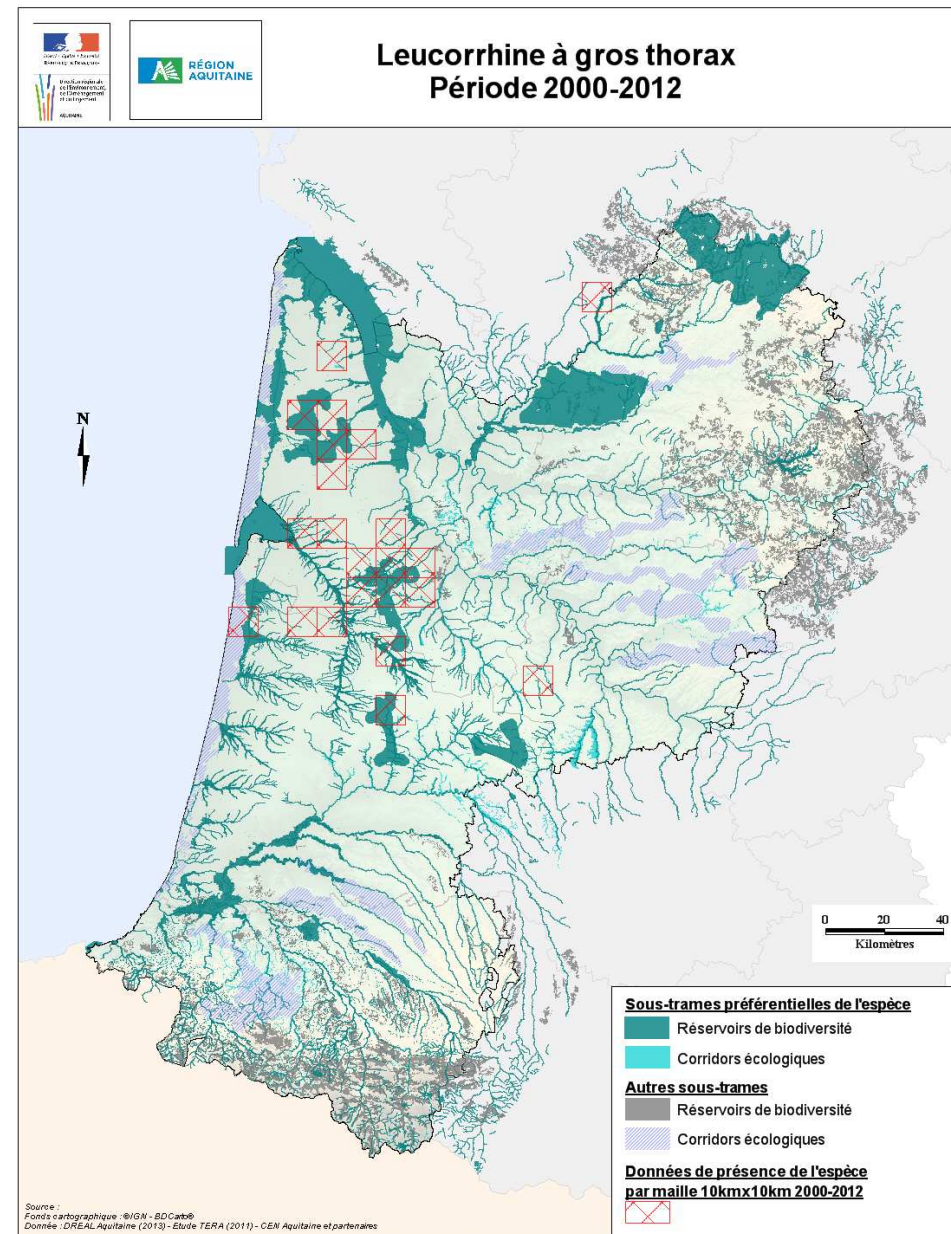


# Leucorrhine à gros thorax

Sous trames : cours d'eau, milieux humides et milieux boisés

A partir des données de présence par mailles de 10\*10 kms dans la base de données Faune Aquitaine (carte de gauche) comparées avec les éléments de la Trame verte et bleue (en bleu, pour les sous trames correspondants aux milieux fréquentés par l'espèce) et les mailles de présence 10\*10 kms après 2000 issues du Plan régional d'actions pour les odonates (opérateur/animateur CEN Aquitaine), la **prise en compte de l'espèce est assurée par la TVB (cours d'eau et RB/Corridors milieux humides et boisés ) compte tenu des données disponibles.**

Carte des éléments de la TVB et des données de présence de l'espèce



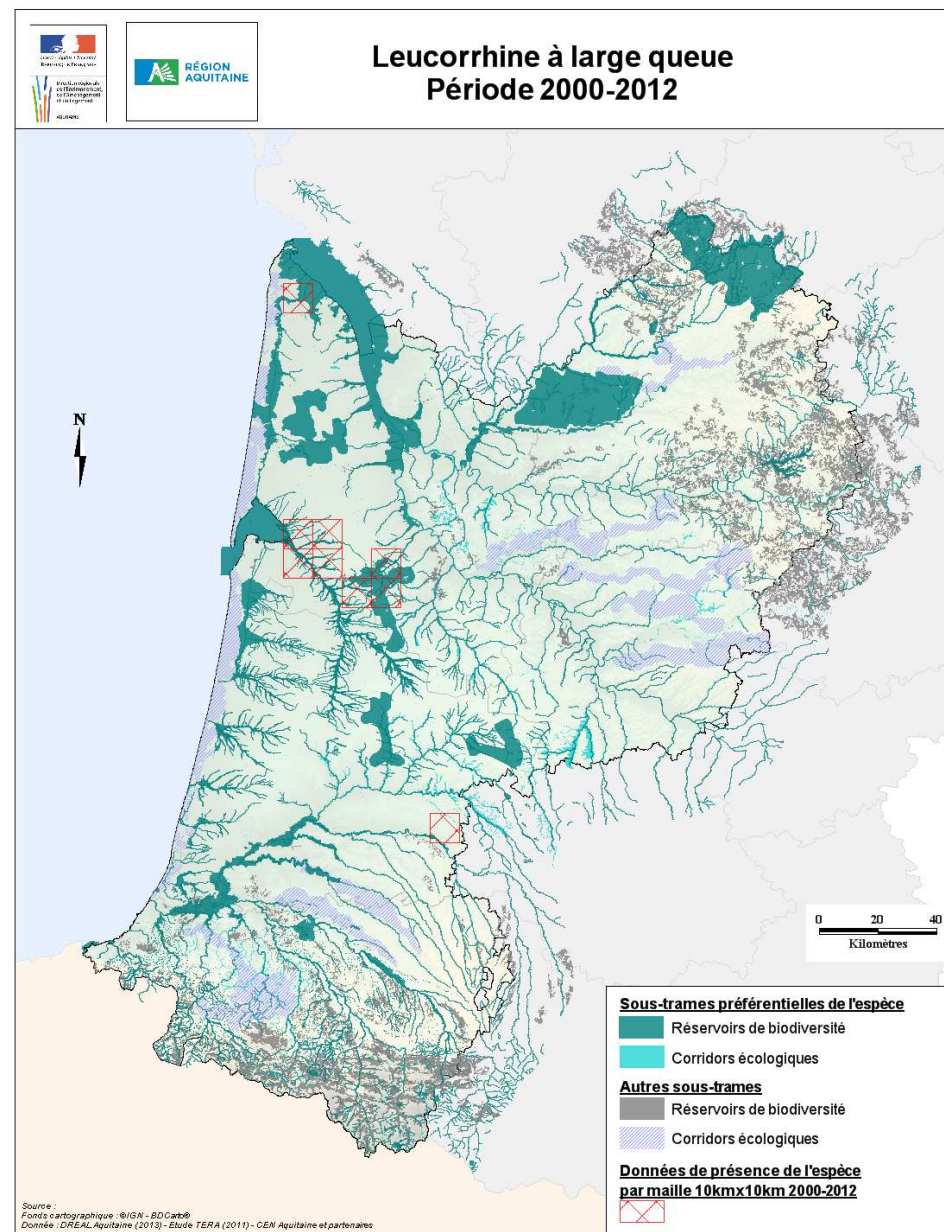


# Leucorrhine à large queue

Sous trames : cours d'eau, milieux humides et milieux boisés

A partir des données de présence par mailles de 10\*10 kms dans la base de données Faune Aquitaine (carte de gauche) comparées avec les éléments de la Trame verte et bleue (en bleu, pour les sous trames correspondants aux milieux fréquentés par l'espèce) et les mailles de présence 10\*10 kms après 2000 issues du Plan régional d'actions pour les odonates (opérateur/animateur CEN Aquitaine), la **prise en compte de l'espèce est assurée par la TVB (cours d'eau et RB/Corridors milieux humides et boisés ) compte tenu des données disponibles.**

Carte des éléments de la TVB et des données de présence de l'espèce

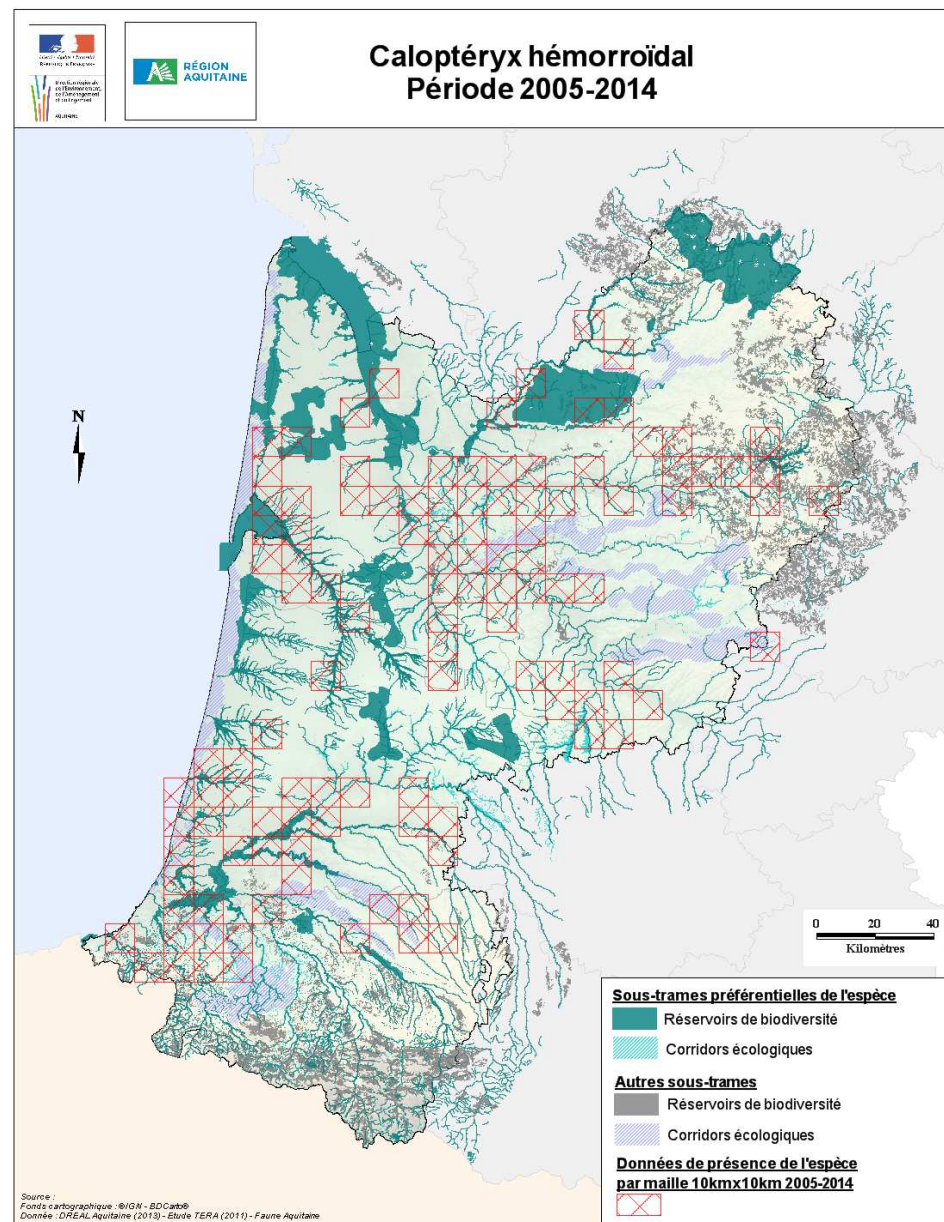


# Caloptéryx Hémorroïdal

Sous trames : cours d'eau, milieux humides et milieux boisés

A partir des données de présence par mailles de 10\*10 kms dans la base de données Faune Aquitaine (carte de gauche) comparées avec les éléments de la Trame verte et bleue (en bleu, pour les sous trames correspondants aux milieux fréquentés par l'espèce), la **prise en compte de l'espèce est assurée par la TVB (cours d'eau et RB/Corridors milieux humides et boisés ) compte tenu des données disponibles.**

Carte des éléments de la TVB et des données de présence de l'espèce

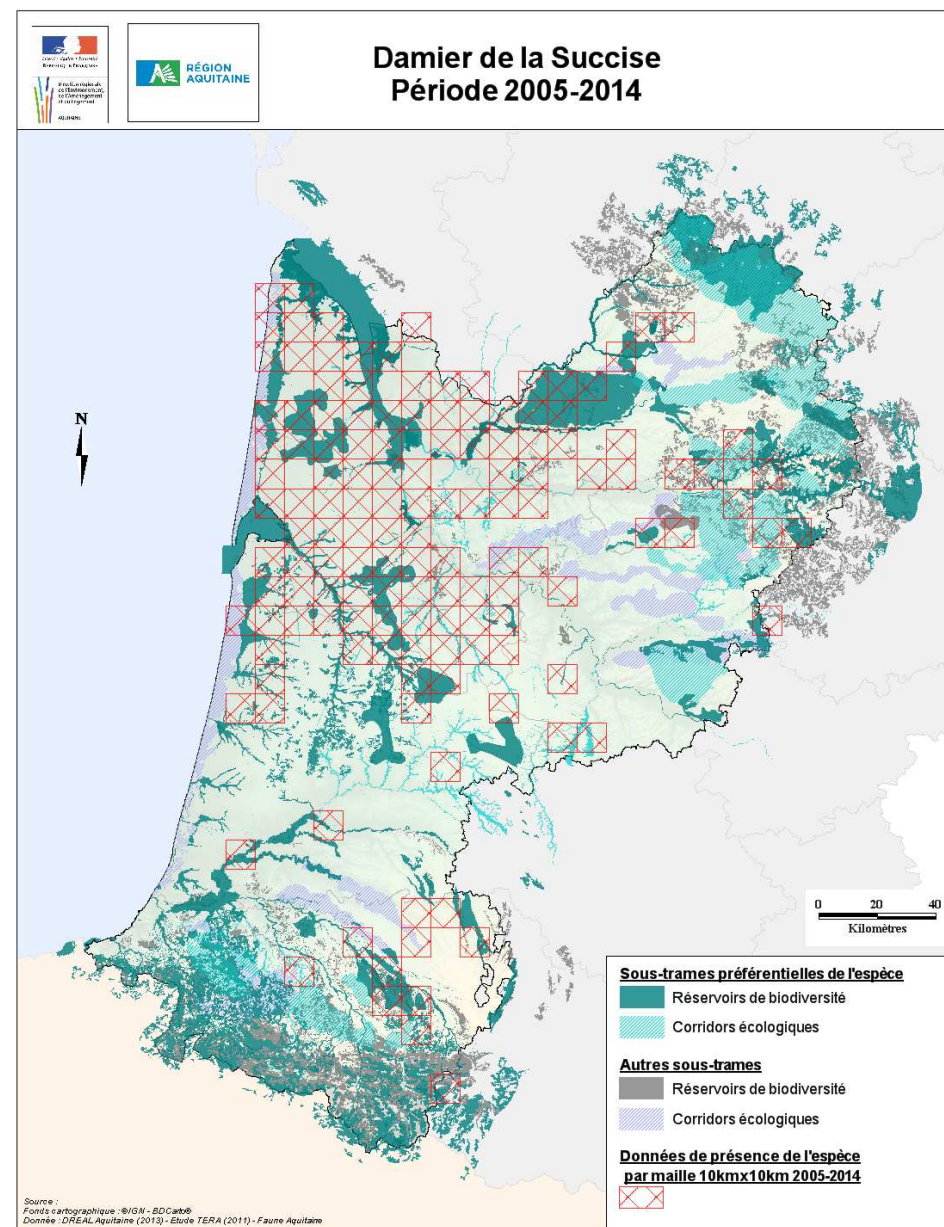


# Damier de la Succise

Sous trames : milieux humides, milieux boisés, milieux ouverts et semi ouverts

A partir des données de présence par mailles de 10\*10 kms dans la base de données Faune Aquitaine (carte de gauche) comparées avec les éléments de la Trame verte et bleue (en bleu, pour les sous trames correspondants aux milieux fréquentés par l'espèce), la **prise en compte de l'espèce est assurée par la TVB (cours d'eau et RB/Corridors milieux humides et boisés) compte tenu des données disponibles.**

Carte des éléments de la TVB et des données de présence de l'espèce

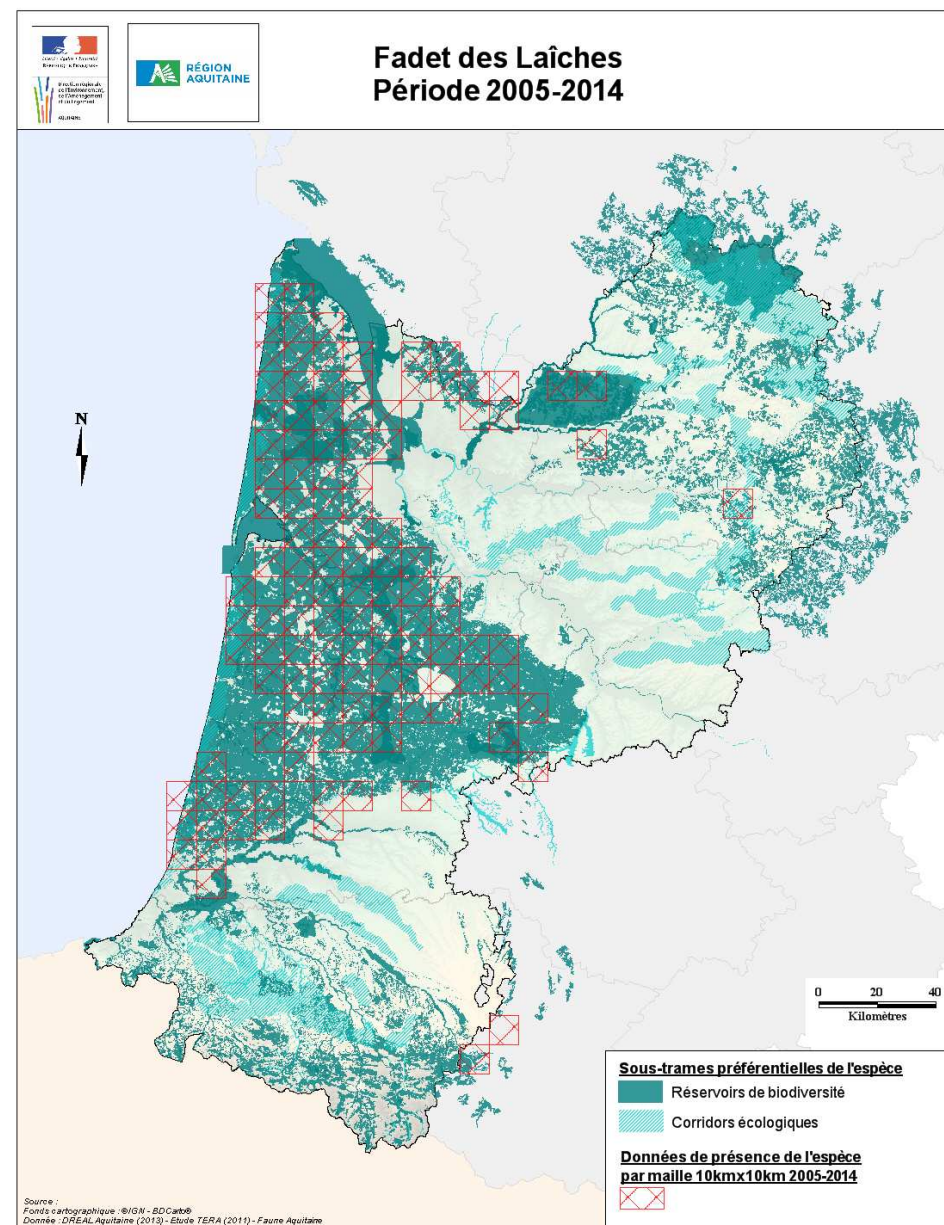


## Fadet des Laïches

Sous trames : milieux humides et milieux boisés en situation humide.

A partir des données de présence par mailles de 10\*10 kms dans la base de données Faune Aquitaine (carte de gauche) comparées avec les éléments de la Trame verte et bleue (en bleu, pour les sous trames correspondants aux milieux fréquentés par l'espèce), la **prise en compte de l'espèce est assurée par la TVB (cours d'eau et RB/Corridors milieux humides et boisés) compte tenu des données disponibles.**

Carte des éléments de la TVB et des données de présence de l'espèce

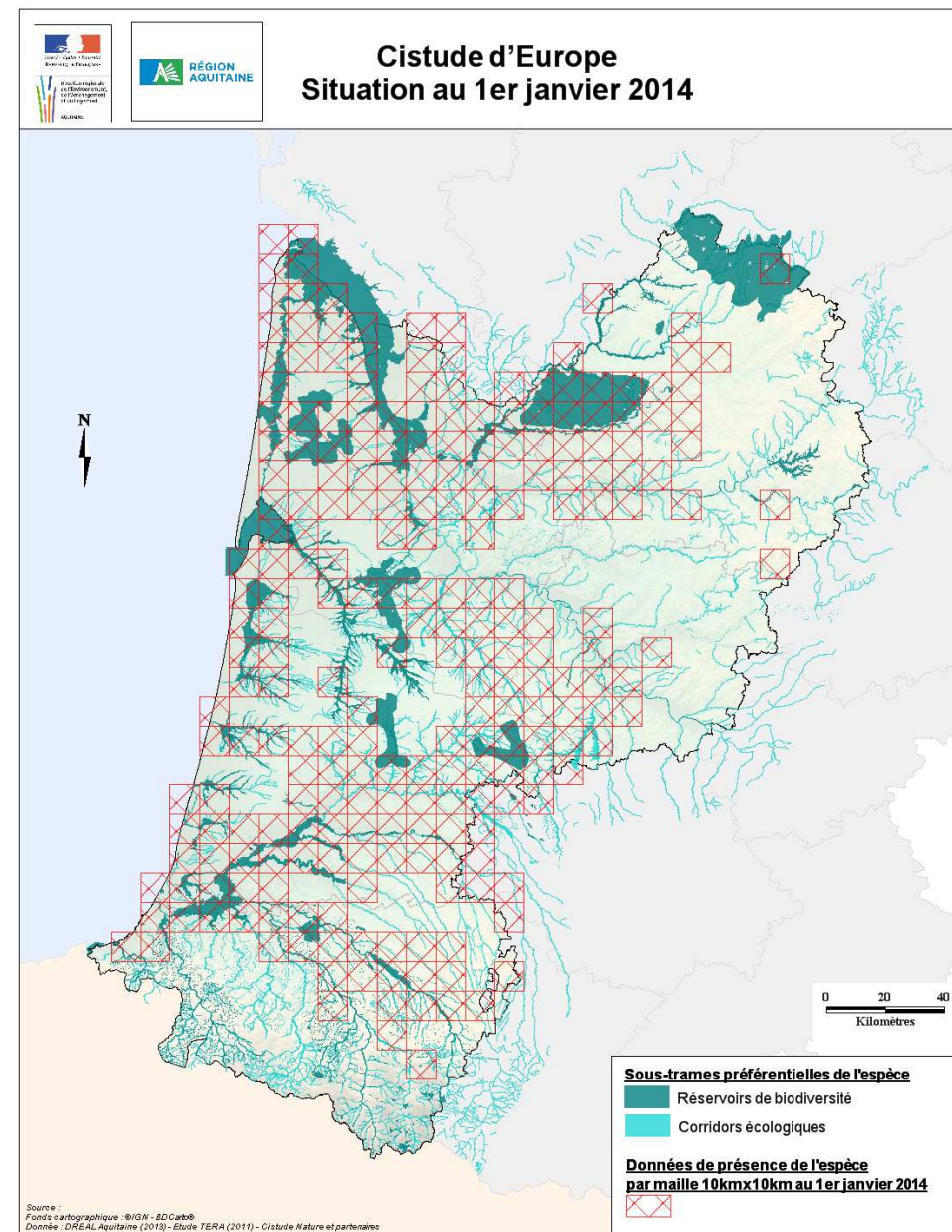


# Cistude d'Europe

Sous trames : milieux humides

A partir des données de présence par mailles de 10\*10 kms dans la base de données Faune Aquitaine (carte de gauche) comparées avec les éléments de la Trame verte et bleue (en bleu, pour les sous trames correspondants aux milieux fréquentés par l'espèce et en gris, pour les autres sous trames où l'espèce a été observée – cours d'eau), complétés par les données de présence fournies par Cistude Nature, la **prise en compte de l'espèce est assurée par la TVB (RB milieux humides) compte tenu des données disponibles.**

Carte des éléments de la TVB et des données de présence de l'espèce

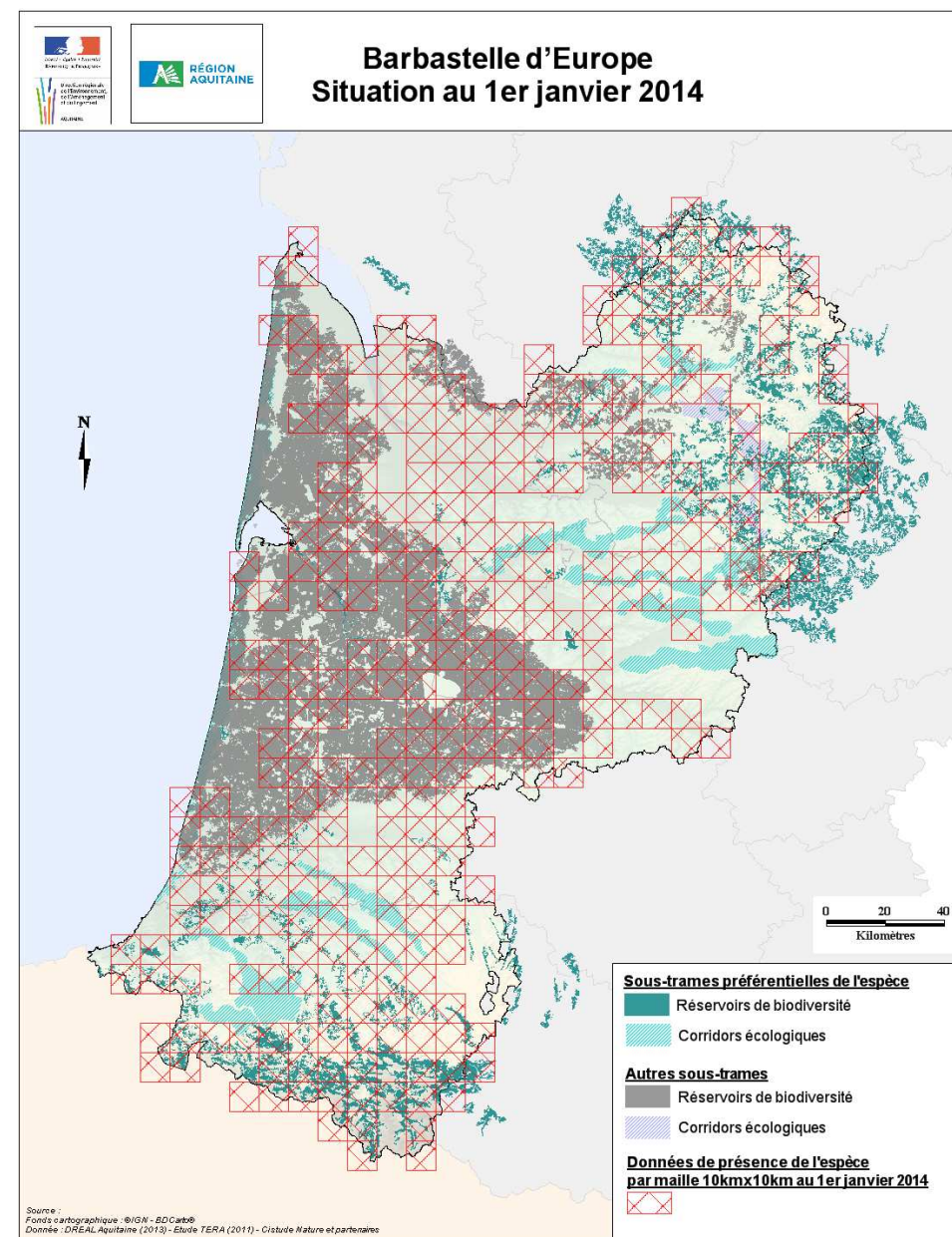


# Barbastelle d'Europe

Sous trames : milieux boisés (feuillus)

A partir des données de présence par mailles de 10\*10 kms dans l'Atlas des Chiroptères (carte de gauche) comparées avec les éléments de la Trame verte et bleue (en bleu, pour les sous trames correspondant aux milieux fréquentés par l'espèce et en gris, pour les autres sous trames où l'espèce a été observée – secteurs de conifères comprenant des bouquets de vieux chênes), la **prise en compte de l'espèce est assurée par la TVB (RB/Corridors Feuillus et forêts mixtes) compte tenu des données disponibles.**

Carte des éléments de la TVB et des données de présence de l'espèce

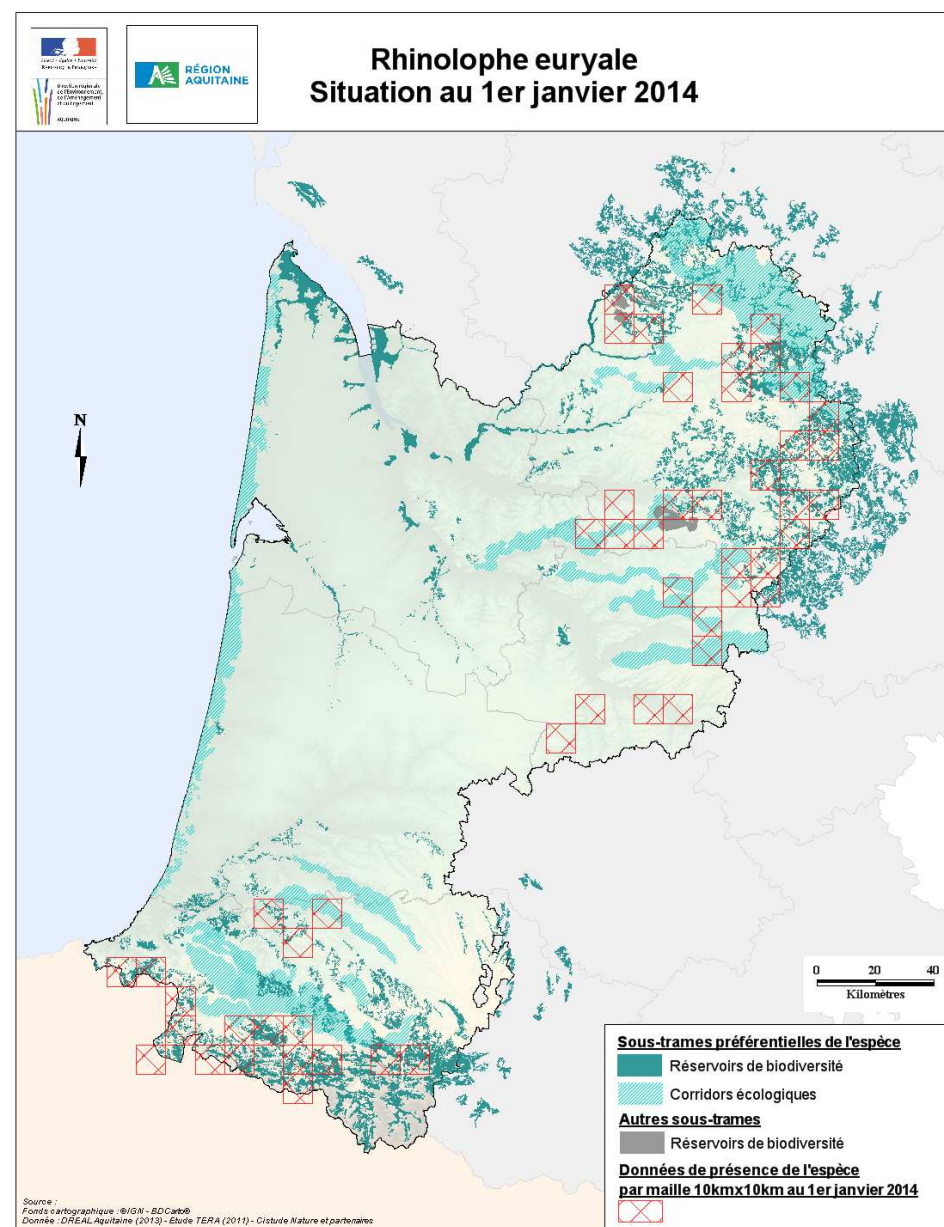


# Rhinolophe Euryale

Sous trames : milieux boisés (feuillus) et bocagers

A partir des données de présence par mailles de 10\*10 kms dans l'Atlas des Chiroptères (carte de gauche) comparées avec les éléments de la Trame verte et bleue (en bleu, pour les sous trames correspondants aux milieux fréquentés par l'espèce), complétés par les données de répartition des populations du Plan régional d'actions pour les chiroptères (PRAC – GCA : animateur), la **prise en compte de l'espèce est assurée par la TVB (RB/Corridors Feuillus et forêts mixtes) compte tenu des données disponibles.**

Carte des éléments de la TVB et des données de présence de l'espèce

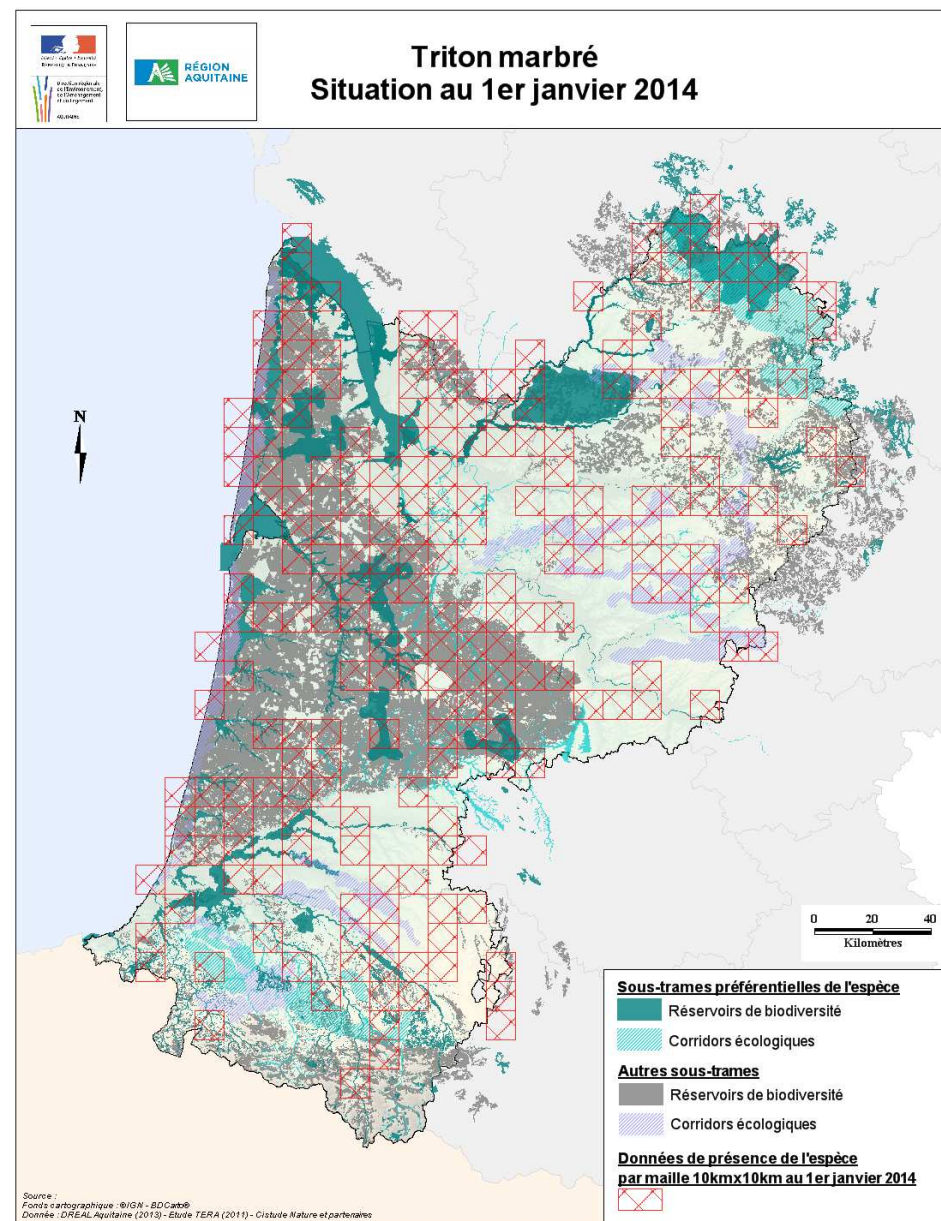


# Triton marbré

Sous trames : milieux humides et systèmes bocagers

A partir des données de présence par mailles de 10\*10 kms dans la base de données Faune Aquitaine (carte de gauche) comparées avec les éléments de la Trame verte et bleue (en bleu, pour les sous trames correspondants aux milieux fréquentés par l'espèce), la **prise en compte de l'espèce est assurée par la TVB (RB/Corridors Milieux humides et Systèmes bocagers) compte tenu des données disponibles.**

Carte des éléments de la TVB et des données de présence de l'espèce



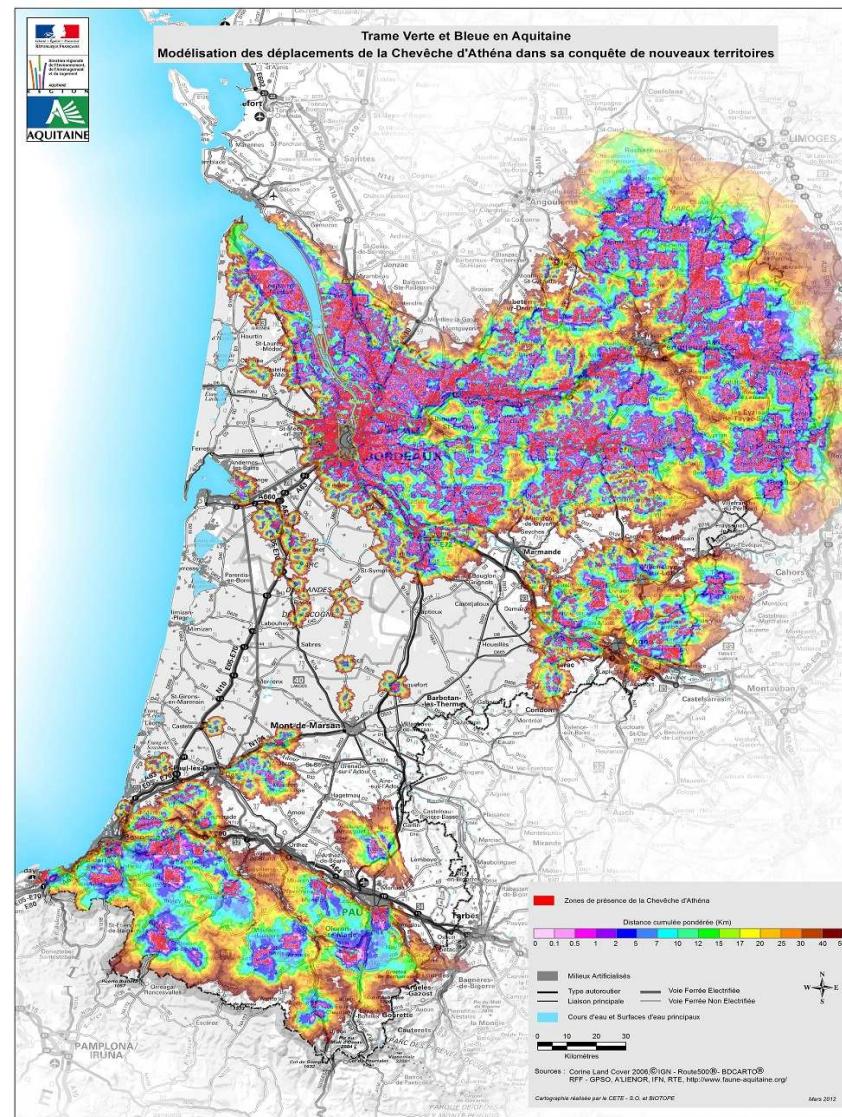


# Chevêche d'Athéna

Sous trames : milieux ouverts et semi ouverts et systèmes bocagers

A partir des données de présence par mailles de 10\*10 kms dans la base de données Faune Aquitaine (carte de gauche) et de la modélisation de la dispersion réalisée dans l'étude TERA, comparées avec les éléments de la Trame verte et bleue (en bleu, pour les sous trames correspondants aux milieux fréquentés par l'espèce), la **prise en compte de l'espèce est assurée par la TVB (RB/Corridors Milieux ouverts et semi ouverts et Systèmes bocagers) compte tenu des données disponibles.**

Carte de modélisation de dispersion

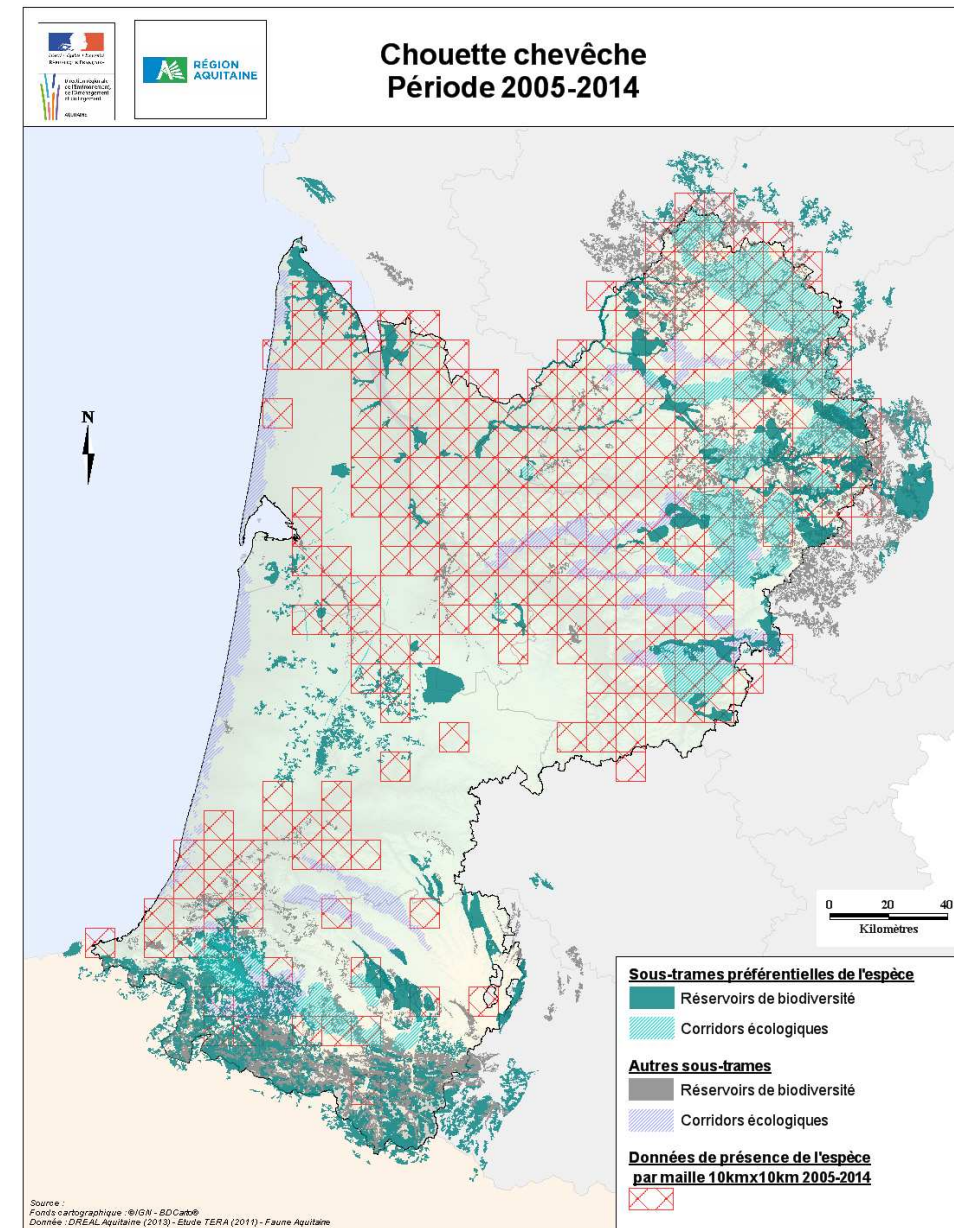


Source : Etude TERA - Biodiversité 00 (2011)

## Faune Aquitaine

(les couleurs sont fonction de la distance cumulée de déplacement jusqu'à la capacité maximale retenue : du rose (la plus faible à partir des données de présence)

Carte des éléments de la TVB et des données de présence de l'espèce



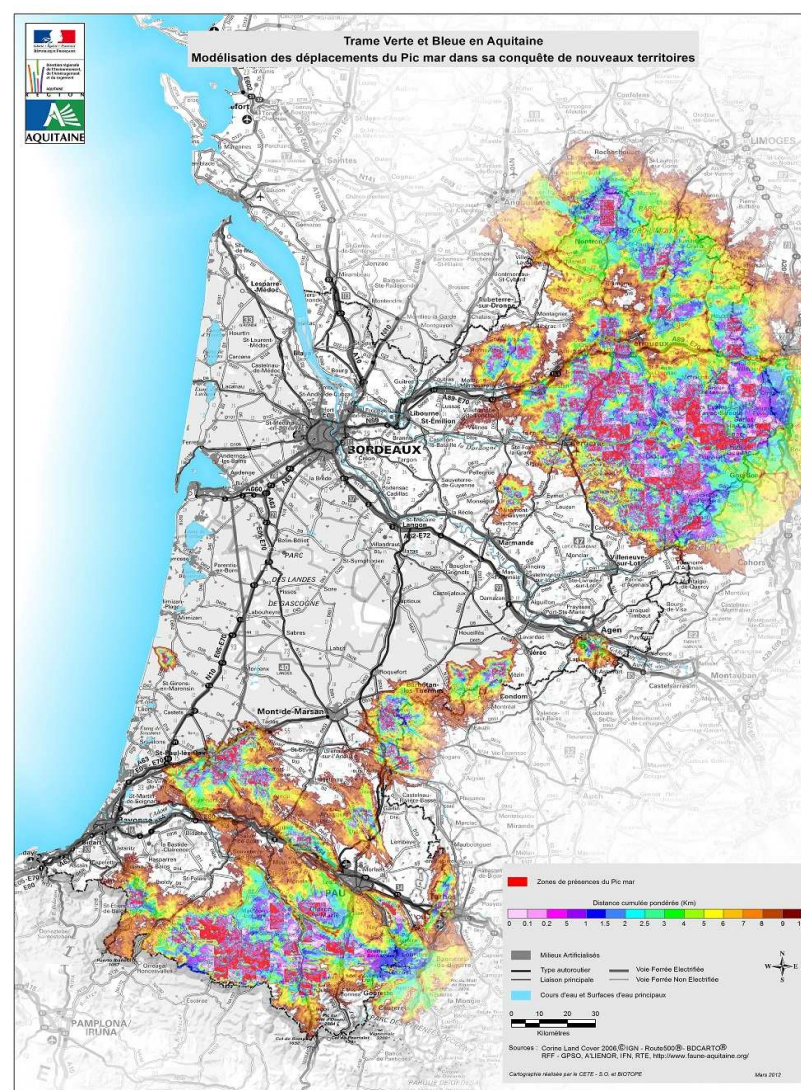
Source : Fonds cartographique - IGN - BD Carthage  
Donnée : DREAL Aquitaine (2013) - Etude TERA (2011) - Faune Aquitaine

# Pic Mar

Sous trames : milieux boisés (feuillus)

A partir des données de présence par mailles de 10\*10 kms dans la base de données Faune Aquitaine (carte de gauche) et de la modélisation de la dispersion réalisée dans l'étude TERA, comparées avec les éléments de la Trame verte et bleue (en bleu, pour les sous trames correspondant aux milieux fréquentés par l'espèce), la **prise en compte de l'espèce est assurée par la TVB (RB/Corridors Milieux boisés) compte tenu des données disponibles.**

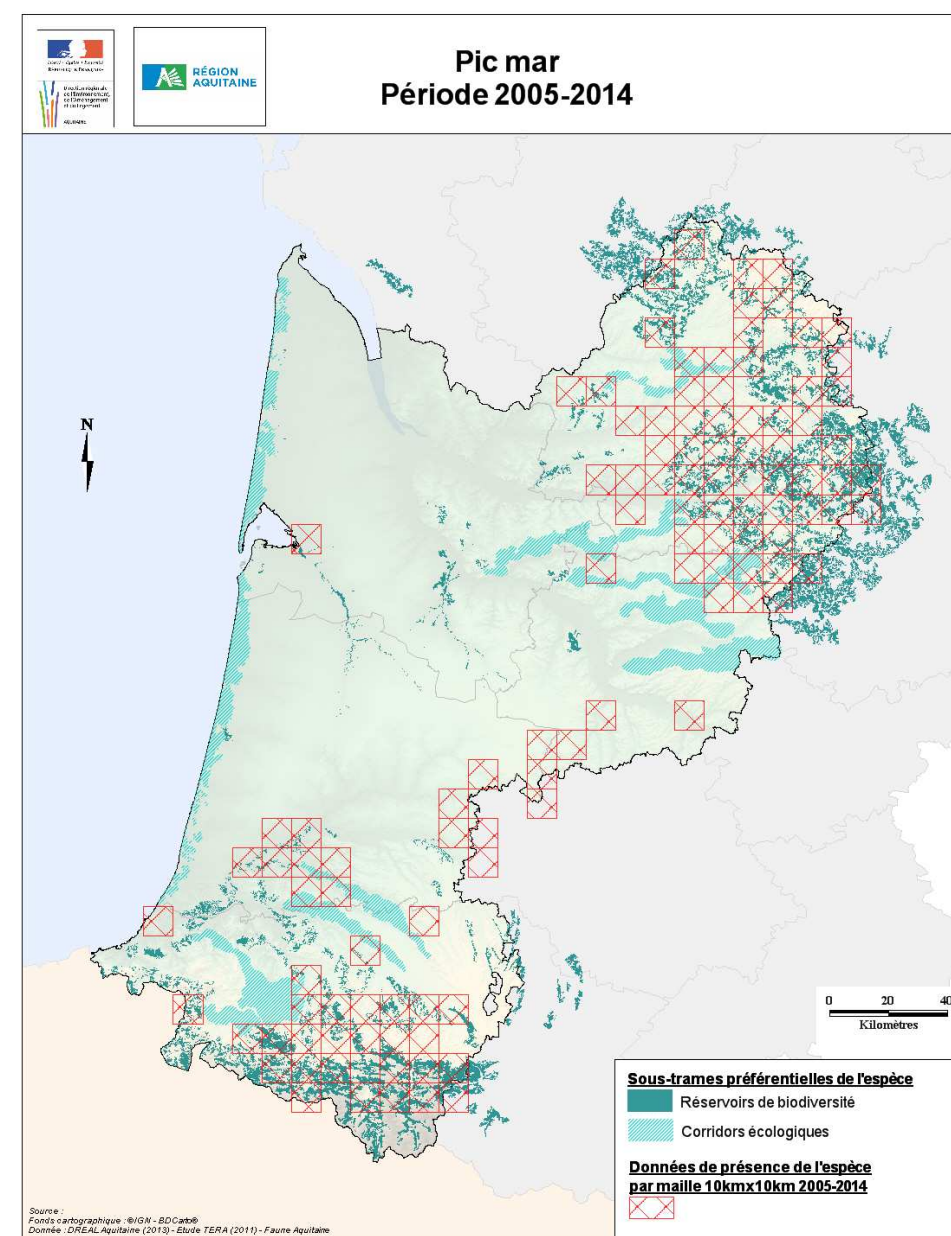
Carte de modélisation de dispersion



## Faune Aquitaine

*les couleurs sont fonction de la distance cumulée de déplacement jusqu'à la capacité maximale retenue : du rose (la plus faible à partir des données de présence) au marron (la plus élevée)*

Carte des éléments de la TVB et des données de présence de l'espèce

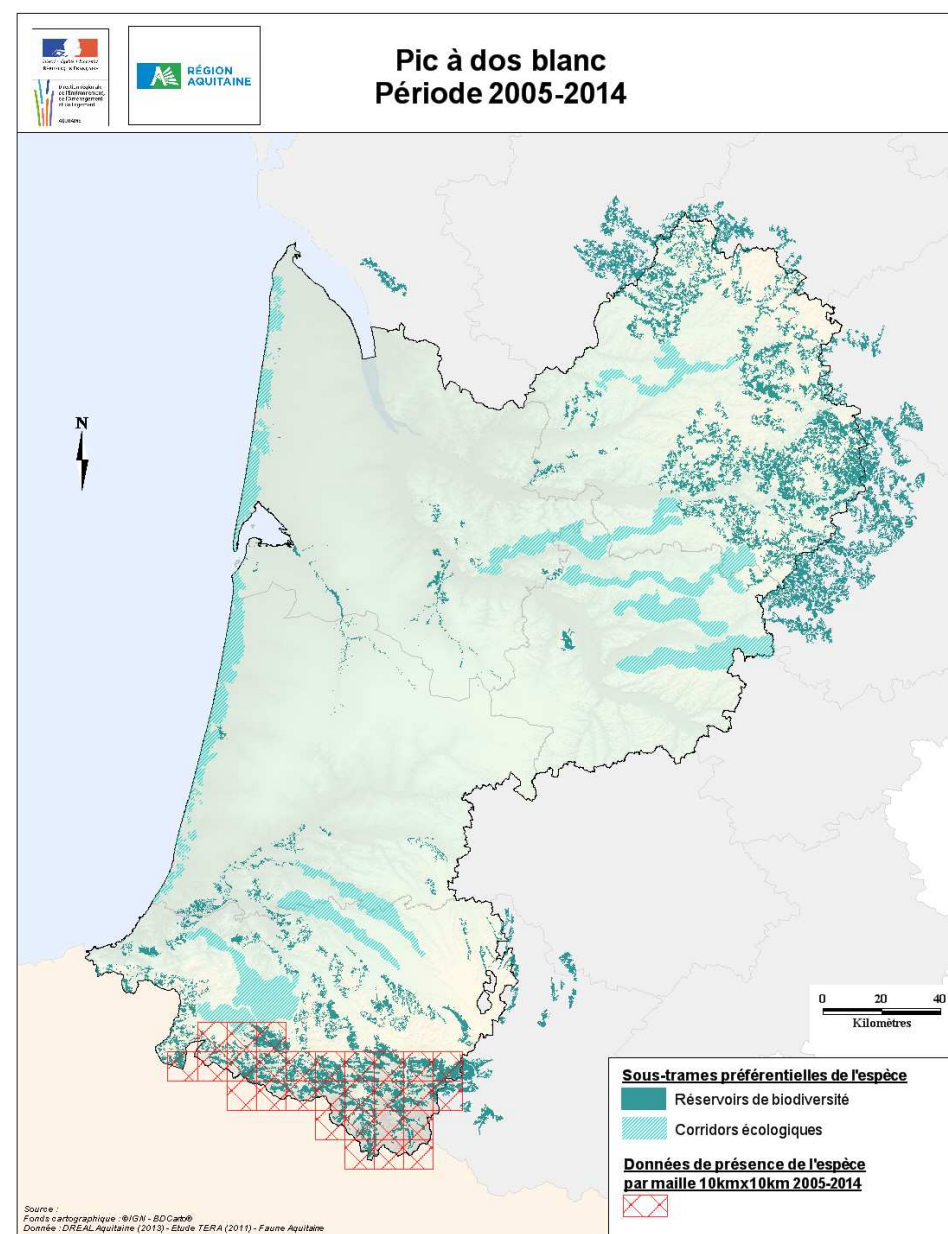


# Pic à Dos Blanc

Sous trames : milieux boisés (feuillus)

A partir des données de présence par mailles de 10\*10 kms dans la base de données Faune Aquitaine (carte de gauche) et de la modélisation de la dispersion réalisée dans l'étude TERA, comparées avec les éléments de la Trame verte et bleue (en bleu, pour les sous trames correspondants aux milieux fréquentés par l'espèce), la **prise en compte de l'espèce est assurée par la TVB (RB/Corridors Milieux boisés) compte tenu des données disponibles.**

Carte des éléments de la TVB et des données de présence de l'espèce

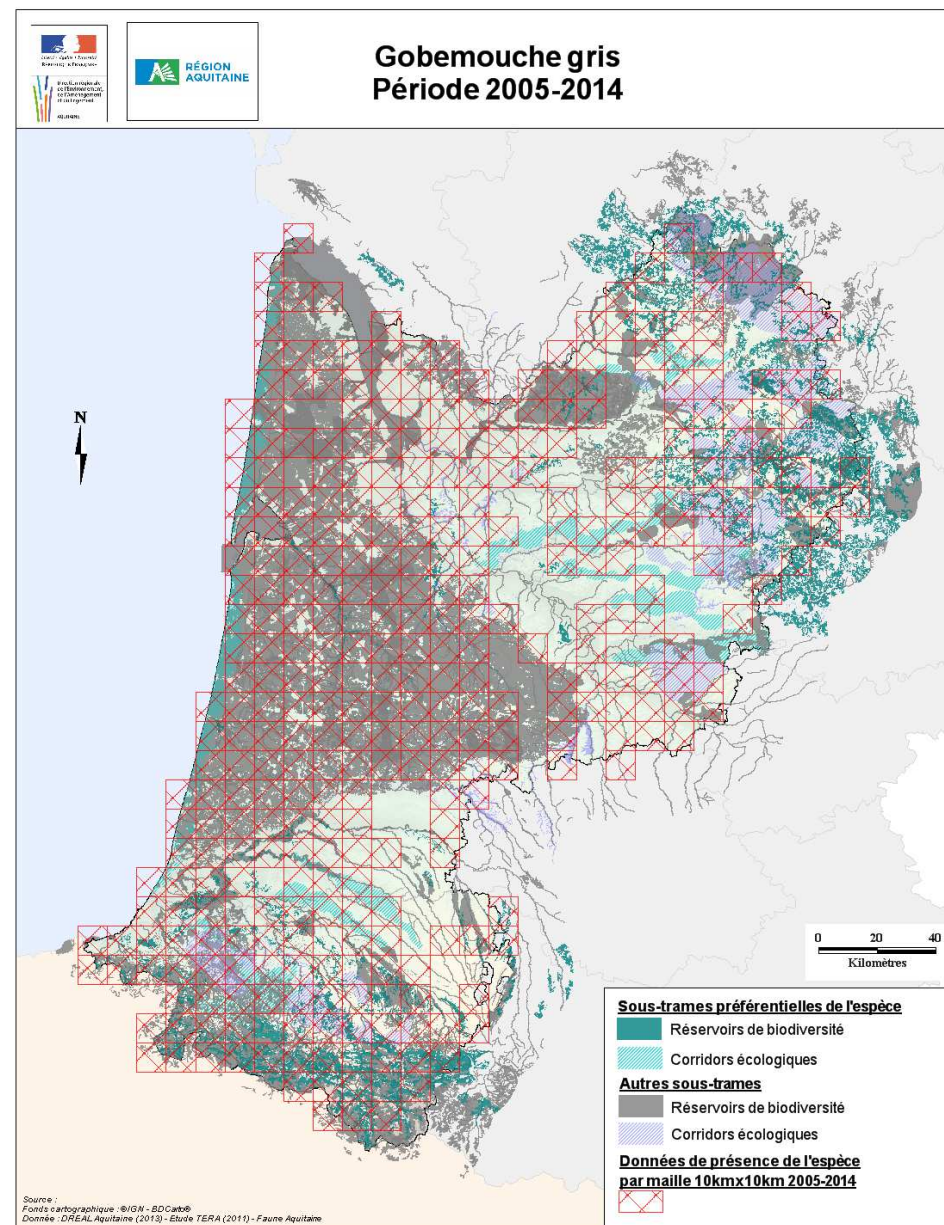


# Gobemouche Gris

Sous trames : milieux boisés (feuillus)

A partir des données de présence par mailles de 10\*10 kms dans la base de données Faune Aquitaine (carte de gauche) et de la modélisation de la dispersion réalisée dans l'étude TERA, comparées avec les éléments de la Trame verte et bleue (en bleu, pour les sous trames correspondants aux milieux fréquentés par l'espèce et en gris, les autres sous trames où l'espèce a été observée), la **prise en compte de l'espèce est assurée par la TVB (RB/Corridors Milieux boisés et autres éléments de la TVB) compte tenu des données disponibles.**

Carte des éléments de la TVB et des données de présence de l'espèce

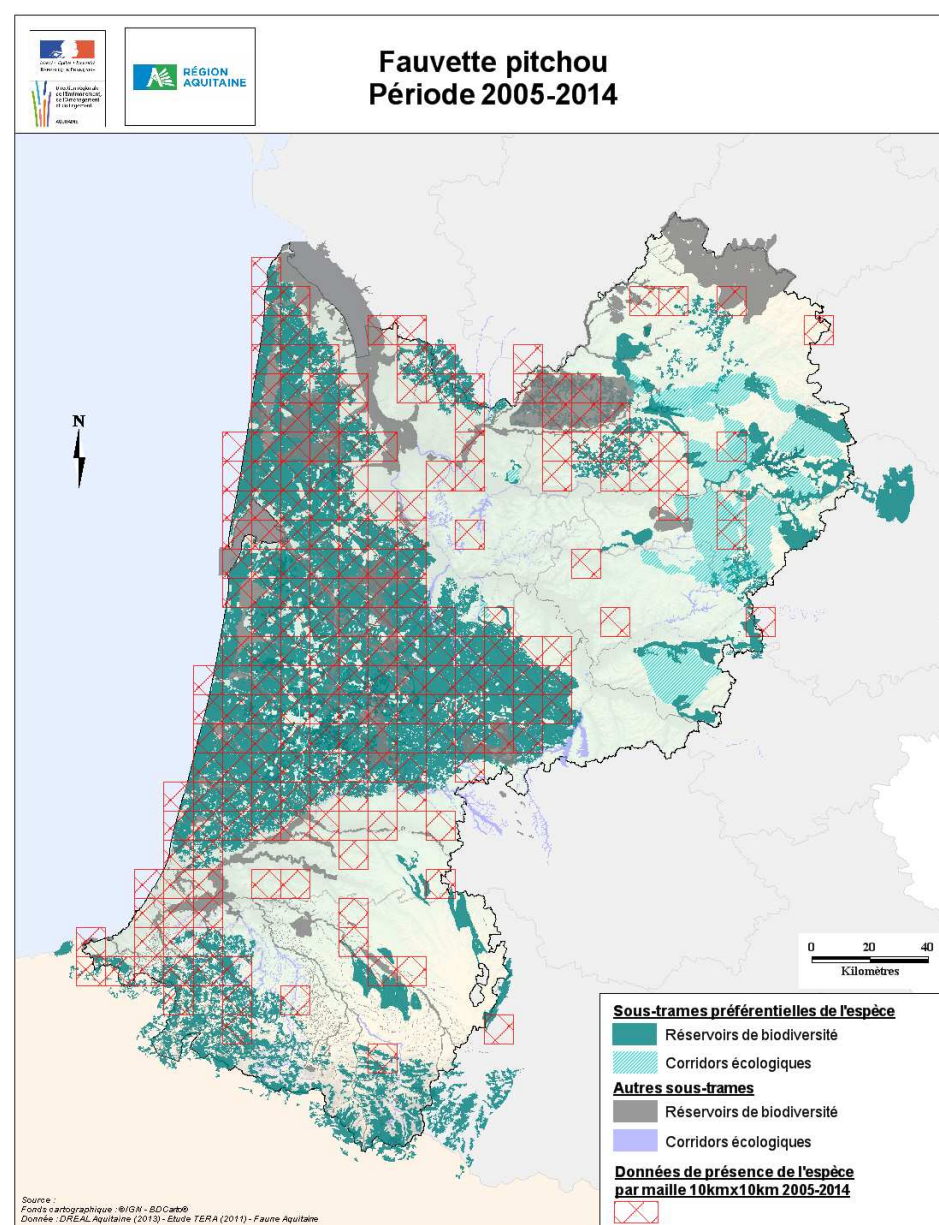


## Fauvette Pitchou

Sous trames : milieux ouverts et semi ouverts (landes, pelouses sèches, pelouses et prairies de piémont), milieux boisés (conifères et milieux associés – coupes en cours de reboisement)

A partir des données de présence par mailles de 10\*10 kms dans la base de données Faune Aquitaine (carte de gauche) et de la modélisation de la dispersion réalisée dans l'étude TERA, comparées avec les éléments de la Trame verte et bleue (en bleu, pour les sous trames correspondants aux milieux fréquentés par l'espèce et en gris, les autres sous trames où l'espèce a été observée), la **prise en compte de l'espèce est assurée par la TVB (RB/Corridors Ouverts et mi ouverts, boisés de conifères et milieux associés) compte tenu des données disponibles.**

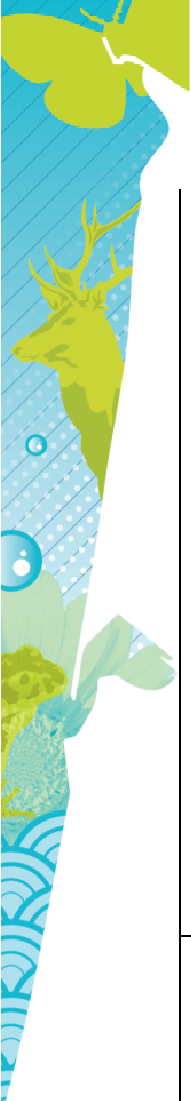
Carte des éléments de la TVB et des données de présence de l'espèce



## 5.4 Annexe B23 – Prise en compte des habitats d'intérêt communautaire

La prise en compte est faite par le biais des sites Natura 2000 qui ont été désignés pour assurer la préservation des habitats naturels d'intérêt communautaire.

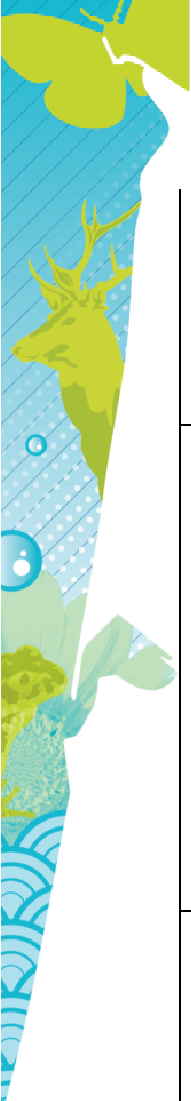
Habitats naturels de la directive " Habitats Faune Flore" (DHFF) n° 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 jugés sensibles à la fragmentation		Rattachements possibles de l'habitat à d'autres référentiels						Domaine(s) biogéographique(s) concerné(s)				Habitats présents en Aquitaine	
N° DHFF	Nom de l'habitat naturel dans la directive	Eunis niveau 3	Nom Eunis niveau 3	Sous-trame de rattachement	Autre sous-trame de rattachement possible	Postes CLC	Syntaxon issue du Prodrome des végétations de France (niveau alliance)	alpin	atlantique	continental	méditerranéen	Nombre de sites	Sites concernés
1330	Prés-salés atlantiques (Glauco-Puccinellietalia maritima)	A2.5	Prés salés et roselières littoraux	Milieux littoraux	Milieux humides	41	Puccinellion maritima, Armerion maritima, Glauco maritima-Juncion maritimi, Agropyron pungentis, Halimionion portulacoidis		x		x	2	FR7200679 Bassin d'Arcachon et Cap Ferret FR7200680 Marais du Bas Médoc
2240, 2230, 2210, 2130	Dunes avec pelouses des Brachypodietalia, Dunes avec pelouses des Malcolmietalia, Dunes fixées du littoral du Crucianellion maritima, Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)	B1.4	Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)	Milieux littoraux	Milieux ouverts	331	Laguro ovati-Vulpion fasciculatae-Corynephorion canescentis, Koelerion albescentis, Euphorbio portandlicae-Helichryson staechadis, Gentianello amarella-Avenulion pratensis, Galio littoralis-Geranion sanguinei, Thero-Airion, Euphorbion pithuysae, Crucianellion maritima, Laguro ovati-Vulpion fasciculatae, Maresio nanae-Malcolmion ramosissimae, Trifolio fragiferi-Cynodontion dactylonis, Trachynion distachyae		x		x	7	FR7200678 Dunes du littoral girondin de la Pointe de Grave au Cap Ferret FR7200680 Marais du Bas Médoc FR7200702 Forêts dunaires de la Teste-de-Buch FR7200710 Dunes modernes du littoral landais d'Arcachon à Mimizan Plage FR7200711 Dunes modernes du littoral landais de Mimizan Plage au Vieux-Boucau FR7200712 Dunes modernes du littoral landais de Vieux-Boucau à Hossegor FR7200713 Dunes modernes du littoral landais de Capbreton à Tarnos
2250, 2160, 2170	Dunes littorales à Juniperus spp., Dunes à Hippophaë rhamnoides, Dunes à Salix repens spp. argentea (Salicion arenariae)	B1.6	Formations à fruticées des dunes côtières	Milieux littoraux	Milieux ouverts	331	Ligustro vulgaris-Hippophaion rhamnoidis, Salicion arenariae, Quercion ilicis, Juniperion turbinatae		x		x	5	FR7200678 Dunes du littoral girondin de la Pointe de Grave au Cap Ferret FR7200710 Dunes modernes du littoral landais d'Arcachon à Mimizan Plage FR7200711 Dunes modernes du littoral landais de Mimizan Plage au Vieux-Boucau FR7200712 Dunes modernes du littoral landais de Vieux-Boucau à Hossegor FR7200725 Zone humide du Médoc



2180	Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale	B1.7	Dunes littorales boisées	Milieux littoraux	Milieux boisés	331	Quercion robori-pyrenaicae, Quercus ilicis-Pinenion maritimi, Alnion glutinosae, Salicion cinereae, Ulmenion minoris	x				12	FR7200678 Dunes du littoral girondin de la Pointe de Grave au Cap Ferret FR7200679 Bassin d'Arcachon et Cap Ferret FR7200680 Marais du Bas Médoc FR7200681 Zones humides de l'arrière dune du littoral girondin FR7200697 Boisements à chênes verts des dunes du littoral girondin FR7200702 Forêts dunaires de la Teste-de-Buch FR7200703 Forêt de la Pointe de Grave et marais du Logit FR7200710 Dunes modernes du littoral landais d'Arcachon à Mimizan Plage FR7200711 Dunes modernes du littoral landais de Mimizan Plage au Vieux-Boucau FR7200712 Dunes modernes du littoral landais de Vieux-Boucau à Hossegor FR7200713 Dunes modernes du littoral landais de Capbreton à Tarnos FR7200725 Zone humide du Méro
1230, 1240	Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques, Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes avec Limonium spp. Endémiques	B3.3	Falaises, corniches et rivages rocheux à Angiospermes	Milieux littoraux	Milieux ouverts	332	Crithmo maritimi-Staticetea, Cochleario officinalis-Armerion maritima, Crithmo maritimi-Armerion maritima, Sileno maritima-Festucion pruinosa, Brassicacion oleracea, Brachypodio pinnati-Agropyrion pungentis, Sedion anglici, Loto tenuis-Trifolion fragiferi, Teucrium mari, Rosmarinon officinalis, Euphorbion pithuysae, Cistion ladaniferi	x		x		2	FR7200775 Domaine d'Abbadia et corniche basque FR7200776 Falaises de Saint-Jean-de-Luz à Biarritz
3110	Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletalia uniflorae)	C1.1	Lacs, mares et étangs oligotrophes permanents	Milieux humides	Cours d'eau	512	Elodo palustris-Sparganion, Lobelion dortmannae	x		x		10	FR7200680 Marais du Bas Médoc FR7200681 Zones humides de l'arrière dune du littoral girondin FR7200696 Domaine départemental d'Hostens FR7200708 Lagunes de Saint-Magne et Louchats FR7200709 Lagunes de Saint-Symphorien FR7200714 Zones humides de l'arrière dune du Pays de Born FR7200717 Zones humides de l'arrière dune du Marensin FR7200725 Zone humide du Méro FR7200728 Lagunes de Brocas FR7200809 Réseau hydrographique de la Haute Dronne
3140	Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.	C1.1	Lacs, mares et étangs oligotrophes permanents	Milieux humides	Cours d'eau	512	Charetea fragilis	x	x	x	x		
3130	Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea	C1.2	Lacs, étangs et bassins mésotrophes permanents	Milieux humides	Cours d'eau	512	Eleocharition acicularis, Littorellion uniflorae, Radiolion linoidis, Nanocyperion flavescens, Helochloion schoenoidis, Elatino triandrae-Eleocharition ovatae, Cicendion filiformis	x	x	x	x	5	FR7200708 Lagunes de Saint-Magne et Louchats FR7200709 Lagunes de Saint-Symphorien FR7200721 Vallées de la Grande et de la Petite Leyre FR7200728 Lagunes de Brocas FR7200805 Réseau hydrographique des Jalles de Saint-Médard et d'Eysines

3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition	C1.3	Lacs, étangs et mares eutrophes permanents	Milieus humides	Cours d'eau	512	Lemnetea minoris, Potamion pectinati	x	x	x	x	16	FR7200680 Marais du Bas Médoc FR7200681 Zones humides de l'arrière dune du littoral girondin FR7200687 Marais de Bruges, Blanquefort et Parampuyre FR7200696 Domaine départemental d'Hostens FR7200714 Zones humides de l'arrière dune du Pays de Born FR7200716 Zones humides de l'Étang de Léon FR7200717 Zones humides de l'arrière dune du Marensin FR7200718 Zones humides de Moliets, la Prade et Moisans FR7200719 Zones humides associées au marais d'Orx FR7200720 Barthes de l'Adour FR7200721 Vallées de la Grande et de la Petite Leyre FR7200722 Réseau hydrographique des affluents de la Midouze FR7200738 L'Ourbise FR7200760 Massif de la Rhune et de Choldocogagna FR7200777 Lac de Mouriscot FR7200809 Réseau hydrographique de la Haute Dronne
3160	Lacs et mares dystrophes naturels	C1.4	Lacs, étangs et mares dystrophes permanents	Milieus humides	Cours d'eau	512	Utricularietea intermedio-minoris	x	x	x		5	FR7200789 La Bidouze (cours d'eau) FR7200790 Le Saison (cours d'eau) FR7200791 Le Gave d'Oloron (cours d'eau) et marais de Labastide-Villefranche FR7200792 Le Gave d'Aspe et le Lourdios (cours d'eau) FR7200793 Le Gave d'Ossau
3270	Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri p.p. et du Bidenton p.p.	C3.5	Berges périodiquement inondées à végétation pionnière et éphémère	Milieus humides	Cours d'eau	511	Bidentetea tripartitae	x	x	x	x		
7110	Tourbières hautes actives	D1.1	Tourbières hautes	Milieus humides	/	412	Oxycocco palustris-Sphagnetia magellanici, Caricion lasiocarpae, Rhynchosporion albae	x	x	x	x	15	FR7200696 Domaine départemental d'Hostens FR7200714 Zones humides de l'arrière dune du Pays de Born FR7200717 Zones humides de l'arrière dune du Marensin FR7200720 Barthes de l'Adour FR7200727 Tourbière de Mées FR7200749 Montagnes du Barétous FR7200750 Montagnes de la Haute Soule FR7200751 Montagnes du Pic des Escaliers FR7200752 Massif des Arbailles FR7200753 Forêt d'Iraty FR7200754 Montagnes de Saint-Jean-Pied-de-Port FR7200756 Montagnes des Aldudes FR7200758 Massif du Baygoura FR7200760 Massif de la Rhune et de Choldocogagna FR7200782 Tourbière de Louvie-Juzon
7120	Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle	D1.1	Tourbières hautes	Milieus humides	/	412	Oxycocco palustris-Sphagnetia magellanici, Ulici minoris-Ericenion ciliaris	x	x	x		18	FR7200671 Vallées de la Double FR7200689 Vallées de la Saye et du Meudon FR7200714 Zones humides de l'arrière dune du Pays de Born FR7200716 Zones humides de l'Étang de Léon FR7200717 Zones humides de l'arrière dune du Marensin FR7200720 Barthes de l'Adour FR7200727 Tourbière de Mées FR7200728 Lagunes de Brocas FR7200742 Massif du Moule de Jaout FR7200744 Massif de Sesques et de l'Ossau FR7200749 Montagnes du Barétous FR7200751 Montagnes du Pic des Escaliers FR7200752 Massif des Arbailles FR7200753 Forêt d'Iraty FR7200756 Montagnes des Aldudes FR7200758 Massif du Baygoura FR7200760 Massif de la Rhune et de Choldocogagna FR7200782 Tourbière de Louvie-Juzon



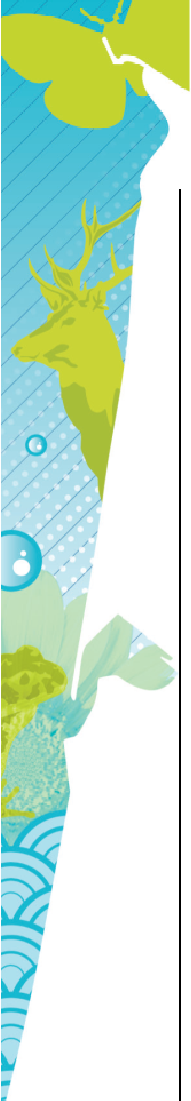


7140	Tourbières de transition et tremblantes	D2.3	Tourbières de transition et tremblantes	Milieus humides	/	412	Caricion lasiocarpae, Rhynchosporion albae	x	x	x	-	9	FR7200716 Zones humides de l'Étang de Léon FR7200717 Zones humides de l'arrière dune du Marensin FR7200742 Massif du Moulle de Jaout FR7200744 Massif de Sesques et de l'Ossau FR7200749 Montagnes du Barétous FR7200753 Forêt d'Iraty FR7200754 Montagnes de Saint-Jean-Pied-de-Port FR7200760 Massif de la Rhune et de Choldocogagna FR7200806 Réseau hydrographique du Midou et du Ludon
7150	Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion	D2.3	Tourbières de transition et tremblantes	Milieus humides	/	412	Rhynchosporion albae, Sphagnion medii	x	x	x		19	FR7200681 Zones humides de l'arrière dune du littoral girondin FR7200696 Domaine départemental d'Hostens FR7200708 Lagunes de Saint-Magne et Louchats FR7200709 Lagunes de Saint-Symphorien FR7200714 Zones humides de l'arrière dune du Pays de Born FR7200716 Zones humides de l'Étang de Léon FR7200717 Zones humides de l'arrière dune du Marensin FR7200720 Barthes de l'Adour FR7200721 Vallées de la Grande et de la Petite Leyre FR7200722 Réseau hydrographique des affluents de la Midouze FR7200723 Champ de tir de Captieux FR7200727 Tourbière de Mées FR7200749 Montagnes du Barétous FR7200753 Forêt d'Iraty FR7200754 Montagnes de Saint-Jean-Pied-de-Port FR7200756 Montagnes des Aldudes FR7200759 Massif du Mondarrain et de l'Artzamendi FR7200760 Massif de la Rhune et de Choldocogagna FR7200766 Vallon du Clamondé
7210	Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davalliana	D5.2	Communautés de grandes Cypéracées sèches	Milieus humides	/	411	Caricion devallanae, Caricion lasiocarpae, Hydrocotylo vulgaris-Schoenion nigricantis, Magnocaricion elatae, Phragmition australis, Oxycoccopalustris-Sphagnetia magellanici	x	x	x	x	6	FR7200681 Zones humides de l'arrière dune du littoral girondin FR7200696 Domaine départemental d'Hostens FR7200708 Lagunes de Saint-Magne et Louchats FR7200727 Tourbière de Mées FR7200777 Lac de Mouriscot FR7200781 Gave de Pau
7230	Tourbières basses alcalines	D4.1	Bas-marais riches en bases, y compris bas-marais eutrophes à herbes hautes et suintements et ruissellements calcaires	Milieus humides	/	411	Caricion davalliana, Hydrocotylo vulgaris-Schoenion nigricantis, Magnocaricion elatae	x	x	x	x	18	FR7200663 Vallée de la Nizonne FR7200666 Vallées des Beunes FR7200742 Massif du Moulle de Jaout FR7200744 Massif de Sesques et de l'Ossau FR7200745 Massif du Montagnon FR7200747 Massif du Layens FR7200749 Montagnes du Barétous FR7200750 Montagnes de la Haute Soule FR7200752 Massif des Arbailles FR7200753 Forêt d'Iraty FR7200754 Montagnes de Saint-Jean-Pied-de-Port FR7200756 Montagnes des Aldudes FR7200758 Massif du Baygoura FR7200759 Massif du Mondarrain et de l'Artzamendi FR7200760 Massif de la Rhune et de Choldocogagna FR7200782 Tourbière de Louvie-Juzon FR7200789 La Bidouze (cours d'eau) FR7200791 Le Gave d'Oloron (cours d'eau) et marais de Labastide-Villefranche
6110	Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi	E1.1	Zones ouvertes intérieures de sables et de rochers avec végétation	Milieus ouverts	/	331	Alyso alyssoidis-Sedion albi	x	x	x	x	2	FR7200732 Coteaux de Thézac et de Montayral FR7200810 Plateau d'Argentine

6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)	E1.2	Perennial calcareous grassland and basic steppes	Milieus ouverts	/	321	Festucetalia valesiaca et Brometalia erecti	x	x	x	x	18	FR7200664 Coteaux calcaires de la vallée de la Dordogne FR7200665 Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-le-Paluel FR7200666 Vallées des Beunes FR7200667 Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère FR7200669 Vallon de la Sandonie FR7200670 Coteaux de la Dronne FR7200672 Coteaux calcaires du Causse de Daglan et de la Vallée du Céou FR7200676 Coteaux calcaires de Borrèze FR7200729 Coteaux de la vallée de la Lémance FR7200732 Coteaux de Thézac et de Montayral FR7200733 Coteaux du Boudouyssou et plateau de Lascrozes FR7200736 Coteaux du ruisseau des Gascons FR7200742 Massif du Moule de Jaout FR7200744 Massif de Sesques et de l'Ossau FR7200745 Massif du Montagnon FR7200771 Coteaux du Tursan FR7200779 Coteaux de Castetpugon, de Cadillon et de Lembeye FR7200810 Plateau d'Argentine
6220	Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea	E1.3	Prairies xériques méditerranéennes	Milieus ouverts	/	321	Trachynion distachyae, Phlomidolichnitis-Brachypodium retusi, Armerion juncea		x	x	x	2	FR7200672 Coteaux calcaires du Causse de Daglan et de la Vallée du Céou FR7200810 Plateau d'Argentine
6230	Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	E1.7	Prairies non méditerranéennes sèches et fermées, acides ou neutres	Milieus ouverts	/	231	Carici arenariae-Festucion filiformis, Galio saxatilis-Festucion filiformis, Violion caninae, Agrostion curtisii	x	x	x		4	FR7200743 Massif du Ger et du Lurien FR7200744 Massif de Sesques et de l'Ossau FR7200746 Massif de l'Anie et d'Espelunguère FR7200750 Montagnes de la Haute Soule
6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)	E2.2	Prairies de fauches de basses et moyennes altitudes	Milieus ouverts	/	231	Arrhenatherion elatioris, Brachypodium rupestris-Centaureion nemoralis	x	x	x	x	15	FR7200661 Vallée de l'Isle de Périgueux à sa confluence avec la Dordogne FR7200662 Vallée de la Dronne de Brantôme à sa confluence avec l'Isle FR7200680 Marais du Bas Médoc FR7200682 Palus de Saint-Loubes et d'Izon FR7200683 Marais du Haut Médoc FR7200684 Marais de Braud-et-Saint-Louis et de Saint-Ciers-sur-Gironde FR7200685 Vallée et palus du Moron FR7200686 Marais du Bec d'Ambès FR7200688 Bocage humide de Cadaujac et Saint-Médard-d'Eyrans FR7200693 Vallée du Ciron FR7200720 Barthes de l'Adour FR7200732 Coteaux de Thézac et de Montayral FR7200775 Domaine d'Abbadia et corniche basque FR7200801 Réseau hydrographique du Brion FR7200809 Réseau hydrographique de la Haute Dronne
6520	Prairies de fauche de montagne	E2.3	Prairies de fauche de montagne	Milieus ouverts	/	231	Trisetum flavescens-Polygonum bistorta	x		x	x		
6410	Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)	E3.5	Prairies oligotrophes humides ou inondées	Milieus ouverts	Milieus humides	231	Juncion acutiflori, Molinion caeruleae	x	x	x	x	12	FR7200696 Domaine départemental d'Hostens FR7200708 Lagunes de Saint-Magne et Louchats FR7200709 Lagunes de Saint-Symphorien FR7200721 Vallées de la Grande et de la Petite Leyre FR7200728 Lagunes de Brocas FR7200733 Coteaux du Boudouyssou et plateau de Lascrozes FR7200752 Massif des Arbailles FR7200759 Massif du Mondarrain et de l'Artzamendi FR7200760 Massif de la Rhune et de Choldocogagna FR7200771 Coteaux du Tursan FR7200779 Coteaux de Castetpugon, de Cadillon et de Lembeye FR7200809 Réseau hydrographique de la Haute Dronne

6230	Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	E4.3	Prairies acides alpines ou subalpines	Milieus ouverts	/	231	Nardion strictae	x	x	x	x	4	FR7200743 Massif du Ger et du Lurien FR7200744 Massif de Sesques et de l'Ossau FR7200746 Massif de l'Anie et d'Espelunguère FR7200750 Montagnes de la Haute Soule
6170	Pelouses calcaires alpines et subalpines	E4.4	Prairies calcaires alpines et subalpines	Milieus ouverts	/	231	Festuco-Seslerietea caeruleae, Festucion scopariae, Ononido cristatae-Helictotrichenion sempervirentis, Caricion caryophyllae, Plantaginion insularis, Bellidi bernardii-Bellion nivalis, Oxytropido-Elynon myosuroidis, Arabidion caeruleae, Holoschoenetalia vulgaris (Sieglingion decumbentis, alliance non retenue dans le prodrome)	x		x	x	7	FR7200742 Massif du Moule de Jaout FR7200743 Massif du Ger et du Lurien FR7200744 Massif de Sesques et de l'Ossau FR7200745 Massif du Montagnon FR7200746 Massif de l'Anie et d'Espelunguère FR7200747 Massif du Layens FR7200750 Montagnes de la Haute Soule
6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	E5.4	Prairies et lisières fraîches ou humides à grandes herbes et fougères	Milieus ouverts	/	231	Filipendulo ulmariae-Convolvuletea sepium, Galio aparines-Urticetea dioicae, Calamagrostion arundinaceae, Adenostylion alliariae, Doronicion corsici	x	x	x	x	49	FR7200660 La Dordogne FR7200661 Vallée de l'Isle de Périgueux à sa confluence avec la Dordogne FR7200662 Vallée de la Dronne de Brantôme à sa confluence avec l'Isle FR7200663 Vallée de la Nizonne FR7200666 Vallées des Beunes FR7200668 La Vézère FR7200680 Marais du Bas Médoc FR7200682 Palus de Saint-Loubes et d'Izon FR7200683 Marais du Haut Médoc FR7200684 Marais de Braud-et-Saint-Louis et de Saint-Ciers-sur-Gironde FR7200685 Vallée et palus du Moron FR7200686 Marais du Bec d'Ambès FR7200687 Marais de Bruges, Blanquefort et Parampuyre FR7200688 Bocage humide de Cadaujac et Saint-Médard-d'Eyrans FR7200691 Vallée de l'Euille FR7200693 Vallée du Ciron FR7200715 Zones humides de l'ancien étang de Lit-et-Mixe FR7200716 Zones humides de l'Étang de Léon FR7200717 Zones humides de l'arrière dune du Marensin FR7200718 Zones humides de Moliets, la Prade et Moisans FR7200719 Zones humides associées au marais d'Orx FR7200720 Barthes de l'Adour FR7200721 Vallées de la Grande et de la Petite Leyre FR7200724 L'Adour FR7200743 Massif du Ger et du Lurien FR7200744 Massif de Sesques et de l'Ossau FR7200745 Massif du Montagnon

													FR7200746 Massif de l'Anie et d'Espelunguère FR7200747 Massif du Layens FR7200752 Massif des Arbailles FR7200754 Montagnes de Saint-Jean-Pied-de-Port FR7200756 Montagnes des Aldudes FR7200758 Massif du Baygoura FR7200759 Massif du Mondarrain et de l'Artzamendi FR7200760 Massif de la Rhune et de Choldocogagna FR7200777 Lac de Mouriscot FR7200781 Gave de Pau FR7200782 Tourbière de Louvie-Juzon FR7200785 La Nivelle (estuaire, barthes et cours d'eau) FR7200786 La Nive FR7200787 L'Ardanavy (cours d'eau) FR7200788 La Joyeuse (cours d'eau) FR7200789 La Bidouze (cours d'eau) FR7200790 Le Saison (cours d'eau) FR7200791 Le Gave d'Oloron (cours d'eau) et marais de Labastide-Villefranche FR7200792 Le Gave d'Aspe et le Lourdios (cours d'eau) FR7200793 Le Gave d'Ossau FR7200802 Réseau hydrographique du Beuve FR7200809 Réseau hydrographique de la Haute Dronne
1510	Steppes salées méditerranéennes (Limonietalia)	E6.1	Steppes intérieures salées méditerranéennes	Milieus ouverts	/	333	Limonion confusi					x	
5110	Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)	F3.1	Fourrés tempérés	Milieus ouverts	/	323	Berberidenion vulgaris	x	x	x	x	13	FR7200665 Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-le-Paluel FR7200669 Vallon de la Sandonie FR7200729 Coteaux de la vallée de la Lémance FR7200733 Coteaux du Boudouyssou et plateau de Lascrozes FR7200742 Massif du Moule de Jaout FR7200743 Massif du Ger et du Lurien FR7200744 Massif de Sesques et de l'Ossau FR7200745 Massif du Montagnon FR7200746 Massif de l'Anie et d'Espelunguère FR7200747 Massif du Layens FR7200749 Montagnes du Barétous FR7200750 Montagnes de la Haute Soule FR7200810 Plateau d'Argentine
5130	Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires	F3.1	Fourrés tempérés	Milieus ouverts	/	323	Berberidenion vulgaris, Franguloalni-Pyrrion cordatae, Ulici europaei-Cytision striati	x	x	x	x	18	FR7200664 Coteaux calcaires de la vallée de la Dordogne FR7200665 Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-le-Paluel FR7200666 Vallées des Beunes FR7200667 Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère FR7200669 Vallon de la Sandonie FR7200670 Coteaux de la Dronne FR7200672 Coteaux calcaires du Causse de Daglan et de la Vallée du Céou FR7200676 Coteaux calcaires de Borrèze FR7200729 Coteaux de la vallée de la Lémance FR7200732 Coteaux de Thézac et de Montayral FR7200733 Coteaux du Boudouyssou et plateau de Lascrozes FR7200736 Coteaux du ruisseau des Gascons FR7200742 Massif du Moule de Jaout FR7200743 Massif du Ger et du Lurien FR7200766 Vallon du Clamondé FR7200771 Coteaux du Tursan FR7200779 Coteaux de Castetpugon, de Cadillon et de Lembeye FR7200810 Plateau d'Argentine
5120	Formations montagnardes à Cytisus purgans	F3.2	Fourrés et broussailles caducifoliés sub-méditerranéens	Milieus ouverts	/	322	Syntaxon restant à identifier						
4010	Landes humides atlantiques septentrionales à Erica tetralix	F4.1	Landes humides	Milieus ouverts	Milieus humides	322	Ulici minoris-Ericenion ciliaris		x	x		1	FR7200809 Réseau hydrographique de la Haute Dronne



4020	Landes humides atlantiques tempérées à <i>Erica ciliaris</i> et <i>Erica tetralix</i>	F4.1	Landes humides	Milieux ouverts	Milieux humides	322	<i>Ulici minoris-Ericenion ciliaris</i> , <i>Genistion micrantho-anglicae</i>	x	x	x		40	<p>FR7200671 Vallées de la Double FR7200680 Marais du Bas Médoc FR7200681 Zones humides de l'arrière dune du littoral girondin FR7200689 Vallées de la Saye et du Meudon FR7200693 Vallée du Ciron FR7200696 Domaine départemental d'Hostens FR7200697 Boisements à chênes verts des dunes du littoral girondin FR7200708 Lagunes de Saint-Magne et Louchats FR7200709 Lagunes de Saint-Symphorien FR7200714 Zones humides de l'arrière dune du Pays de Born FR7200715 Zones humides de l'ancien étang de Lit-et-Mixe FR7200716 Zones humides de l'Étang de Léon FR7200718 Zones humides de Moliets, la Prade et Moisans FR7200720 Barthes de l'Adour FR7200721 Vallées de la Grande et de la Petite Leyre FR7200722 Réseau hydrographique des affluents de la Midouze FR7200723 Champ de tir de Captieux FR7200725 Zone humide du Métro FR7200727 Tourbière de Mées FR7200728 Lagunes de Brocas FR7200744 Massif de Sesques et de l'Ossau FR7200745 Massif du Montagnon FR7200749 Montagnes du Barétous FR7200750 Montagnes de la Haute Soule</p> <p>FR7200751 Montagnes du Pic des Escaliers FR7200752 Massif des Arbailles FR7200753 Forêt d'Iraty FR7200754 Montagnes de Saint-Jean-Pied-de-Port FR7200756 Montagnes des Aldudes FR7200758 Massif du Baygoura FR7200759 Massif du Mondarrain et de l'Artzamendi FR7200760 Massif de la Rhune et de Choldocogagna FR7200766 Vallon du Clamondé FR7200771 Coteaux du Tursan FR7200777 Lac de Mouriscot FR7200781 Gave de Pau FR7200782 Tourbière de Louvie-Juzon FR7200789 La Bidouze (cours d'eau) FR7200791 Le Gave d'Oloron (cours d'eau) et marais de Labastide-Villefranche FR7200809 Réseau hydrographique de la Haute Dronne</p>
4030	Landes sèches européennes	F4.2	Landes sèches	Milieux ouverts	/	322	<i>Calluno vulgaris-Ulicetea minoris</i> (sauf <i>Genistion micrantho-anglicae</i> )	x	x	x	x	27	<p>FR7200678 Dunes du littoral girondin de la Pointe de Grave au Cap Ferret FR7200696 Domaine départemental d'Hostens FR7200702 Forêts dunaires de la Teste-de-Buch FR7200710 Dunes modernes du littoral landais d'Arcachon à Mimizan Plage FR7200711 Dunes modernes du littoral landais de Mimizan Plage au Vieux-Boucau FR7200712 Dunes modernes du littoral landais de Vieux-Boucau à Hossegor FR7200713 Dunes modernes du littoral landais de Capbreton à Tarnos FR7200742 Massif du Mouille de Jaout FR7200745 Massif du Montagnon FR7200749 Montagnes du Barétous FR7200750 Montagnes de la Haute Soule FR7200751 Montagnes du Pic des Escaliers</p> <p>FR7200752 Massif des Arbailles FR7200753 Forêt d'Iraty FR7200754 Montagnes de Saint-Jean-Pied-de-Port FR7200756 Montagnes des Aldudes FR7200758 Massif du Baygoura FR7200759 Massif du Mondarrain et de l'Artzamendi FR7200760 Massif de la Rhune et de Choldocogagna FR7200766 Vallon du Clamondé FR7200771 Coteaux du Tursan FR7200775 Domaine d'Abbadia et corniche basque FR7200776 Falaises de Saint-Jean-de-Luz à Biarritz FR7200777 Lac de Mouriscot FR7200779 Coteaux de Castetpugon, de Cadillon et de Lembeye FR7200781 Gave de Pau FR7200809 Réseau hydrographique de la Haute Dronne</p>

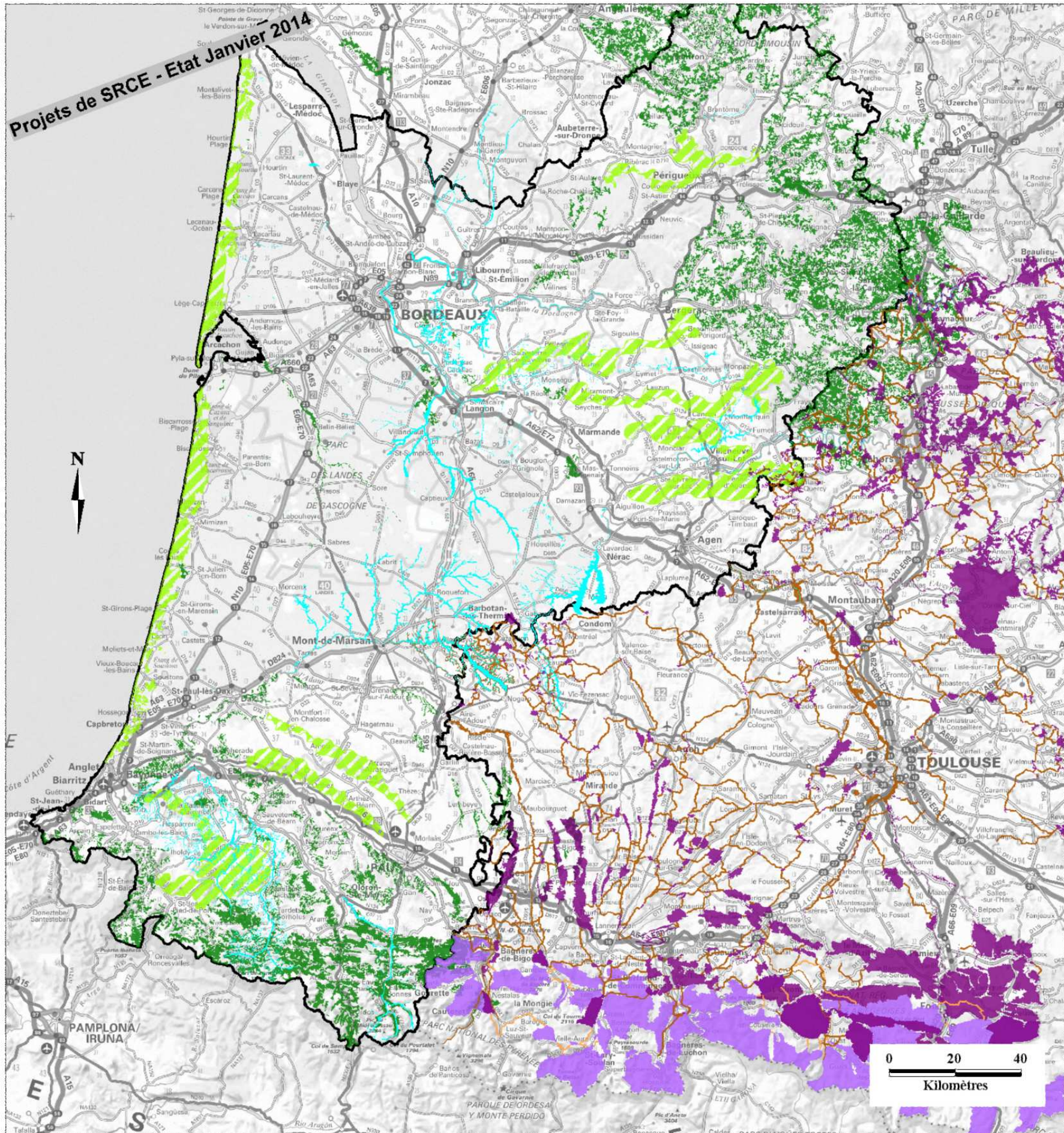
5210	Matorrals arborescents à Juniperus spp.	F5.1	Matorrals arborescents	Milieux ouverts	Milieux boisés	323	Cistion ladaniferi, Quercenion ilicis, Rhamno lycioidis-Quercion cocciferae, Juniperion turbinatae, Berberidenion vulgaris, Berberido vulgaris-Juniperenion sabinae, Quercenion ilicis, Helianthemo italici-Aphyllanthion monspeliensis	x			x		
4090	Landes oroméditerranéennes endémiques à genêts épineux	F7.4	Landes-hérisson	Milieux ouverts	/	322	Syntaxon restant à identifier	x	x		x		
3230, 3240	Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à Myricaria germanica et Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à Salix elaeagnos.	F9.1	Fourrés ripicoles	Milieux boisés	Cours d'eau	511	Salicion incanae, Salicion triandro-neotrichae	x		x	x	2	FR7200792 Le Gave d'Aspe et le Lourdios (cours d'eau) FR7200793 Le Gave d'Ossau
92A0	Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba	G1.3	Forêts riveraines méditerranéennes	Milieux boisés	Cours d'eau	311	Salicion albae, Populion nigrae, Populion albae, Osmundo regalis-Alnion glutinosae			x	x		
9110	Hêtraies du Luzulo-Fagetum	G1.6	Hêtraies	Milieux boisés	/	311	Luzulo luzuloidis-Fagenion, Quercenion robori-petraeae	x	x	x			
9120	Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)	G1.6	Hêtraies	Milieux boisés	/	311	Ilici aquifolii-Fagenion sylvaticae, Ilici aquifolii-Quercenion petraeae	x	x	x	x	9	FR7200744 Massif de Sesques et de l'Ossau FR7200746 Massif de l'Anie et d'Espelunguère FR7200749 Montagnes du Barétous FR7200753 Forêt d'Iraty FR7200754 Montagnes de Saint-Jean-Pied-de-Port FR7200756 Montagnes des Aldudes FR7200759 Massif du Mondarain et de l'Artzamendi FR7200760 Massif de la Rhune et de Choldocogagna FR7200809 Réseau hydrographique de la Haute Dronne
9130	Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum	G1.6	Hêtraies	Milieux boisés	/	311	Carpinion betuli, Eu-Fagenion sylvaticae	x	x	x			
9140	Hêtraies subalpines médio-européennes à Acer et Rumex arifolius	G1.6	Hêtraies	Milieux boisés	/	311	Acerion pseudoplatani	x		x		5	FR7200742 Massif du Moule de Jaout FR7200743 Massif du Ger et du Lurien FR7200744 Massif de Sesques et de l'Ossau FR7200745 Massif du Montagnon FR7200746 Massif de l'Anie et d'Espelunguère
9150	Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion	G1.6	Hêtraies	Milieux boisés	/	311	Cephalanthero rubrae-Fagion sylvaticae	x	x	x	x	5	FR7200742 Massif du Moule de Jaout FR7200744 Massif de Sesques et de l'Ossau FR7200745 Massif du Montagnon FR7200746 Massif de l'Anie et d'Espelunguère FR7200747 Massif du Layens
9230	Chênaies galicio-portugaises à Quercus robur et Quercus pyrenaica	G1.7	Forêts caducifoliées thermophiles	Milieux boisés	/	311	Quercenion robori-pyrenaicae			x		13	FR7200671 Vallées de la Double FR7200681 Zones humides de l'arrière dune du littoral girondin FR7200689 Vallées de la Saye et du Meudon FR7200693 Vallée du Ciron FR7200696 Domaine départemental d'Hostens FR7200697 Boisements à chênes verts des dunes du littoral girondin FR7200715 Zones humides de l'ancien étang de Lit-et-Mixe FR7200721 Vallées de la Grande et de la Petite Leyre FR7200722 Réseau hydrographique des affluents de la Midouze FR7200741 La Gélise FR7200760 Massif de la Rhune et de Choldocogagna FR7200766 Vallon du Clamondé FR7200806 Réseau hydrographique du Midou et du Ludon

9190	Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à Quercus robur	G1.8	Forêts acidophiles à dominante de chênes	Milieu boisés	/	311	Molinio caeruleae-Quercion roboris	x	x		9	FR7200680 Marais du Bas Médoc FR7200681 Zones humides de l'arrière dune du littoral girondin FR7200693 Vallée du Ciron FR7200696 Domaine départemental d'Hostens FR7200702 Forêts dunaires de la Teste-de-Buch FR7200714 Zones humides de l'arrière dune du Pays de Born FR7200716 Zones humides de l'Étang de Léon FR7200721 Vallées de la Grande et de la Petite Leyre FR7200722 Réseau hydrographique des affluents de la Midouze	
9380	Forêts à Ilex aquifolium	G2.6	Forêts de houx	Milieu boisés	/	311	Quercenion ilicis, Carpinion orientalis, Buxo sempervirentis-Quercenion pubescentis	-	-	-	x		
9410	Forêts acidophiles à Picea des étages montagnard à alpin (Vaccinio-Piceetea)	G3.1	Forêts de Sapins et d'Épicéas	Milieu boisés	/	312	Piceion excelsae, Ononido rotundifolii-Pinion sylvestris	x		x			
9420	Forêts alpines à Larix decidua et/ou Pinus cembra	G3.2	Forêts alpines à Mélèzes	Milieu boisés	/	312	Rhododendro hirsuti-Pinion mugo, Rhododendro ferruginei-Vaccinon myrtilli, Juniperion nanae	x					
9430	Forêts montagnardes et subalpines à Pinus uncinata (* si sur substrat gypseux ou calcaire)	G3.3	Forêts montagnardes à Pins à crochets (Pinus uncinata)	Milieu boisés	/	312	Erico carneae-Pinenion sylvestris, Junipero intermediae-Pinion catalaunicae, Cephalanthero rubrae-Pinion sylvestris, Ononido rotundifolii-Pinion sylvestris, Erico carneae-Pinenion sylvestris, Juniperion nanae, Rhododendro ferruginei-Vaccinon myrtilli, Cytiso oromediterranei-Pinenion sylvestris	x		x	x	3	FR7200743 Massif du Ger et du Lurien FR7200744 Massif de Sesques et de l'Ossau FR7200746 Massif de l'Anie et d'Espelungère
91D0	Tourbières boisées	G3.E	Bois de conifères à marais forestiers	Milieu boisés	Milieu humides	312	Sphagno-Alnion glutinosae, Betulion pubescentis, Eu-Vaccinio myrtilli-Piceenion abietis	x	x	x		2	FR7200721 Vallées de la Grande et de la Petite Leyre FR7200782 Tourbière de Louvie-Juzon
8160	Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard	H2.6	Éboulis calcaires et ultrabasiques des expositions chaudes	Milieu ouverts	/	332	Scrophularion juratensis, Leontodontion hyoseroidis	x	x	x			
8230	Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii	H3.6	Habitats d'affleurement et de rochers altérés	Milieu ouverts	/	332	Sedo albi-Scleranthion biennis, Sedion pyrenaici	x	x	x	x	3	FR7200756 Montagnes des Aldudes FR7200759 Massif du Mondarrain et de l'Artzamendi FR7200760 Massif de la Rhune et de Choldocogagna

## 5.5 Annexe B24 – Cohérence avec le projet de SRCE de Midi Pyrénées



### Cohérence avec le projet de SRCE Midi-Pyrénées Sous-trames boisées



#### SRCE Aquitaine

##### Réservoirs de biodiversité

Boisements de feuillus et forêts mixtes

##### Corridors

Boisements de feuillus et forêts mixtes

Milieux humides

#### SRCE Midi-Pyrénées

##### Réservoirs de biodiversité

Boisements de plaine

Boisements d'altitude

##### Corridors

Boisements de plaine

Boisements d'altitude

#### Autre élément

Région Aquitaine

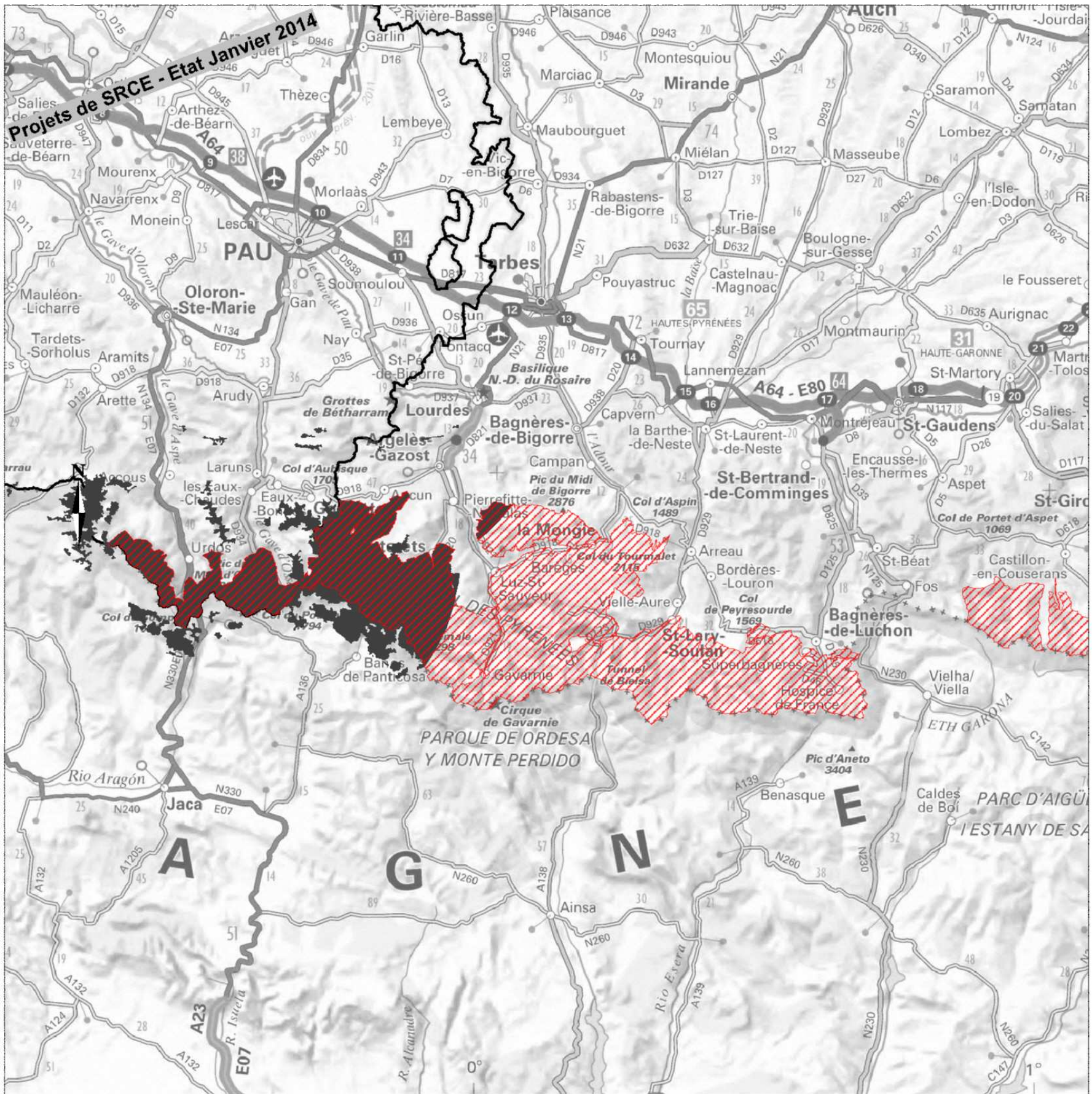
Source :  
Fonds cartographique : ©IGN - SCAN1000® - BDCarto®  
Donnée : DREAL Aquitaine (2013) - Etude TERA (2011) - DREAL Midi-Pyrénées (2013)

Réalisé par DREAL Aquitaine / SPREB/ASV





## Cohérence avec le projet de SRCE Midi-Pyrénées Sous-trames milieux rocheux d'altitude



### SRCE Aquitaine

Réservoirs de biodiversité

■ Milieux rocheux d'altitude

### SRCE Midi-Pyrénées

Réservoirs de biodiversité

▨ Milieux rocheux d'altitude

### Autre élément

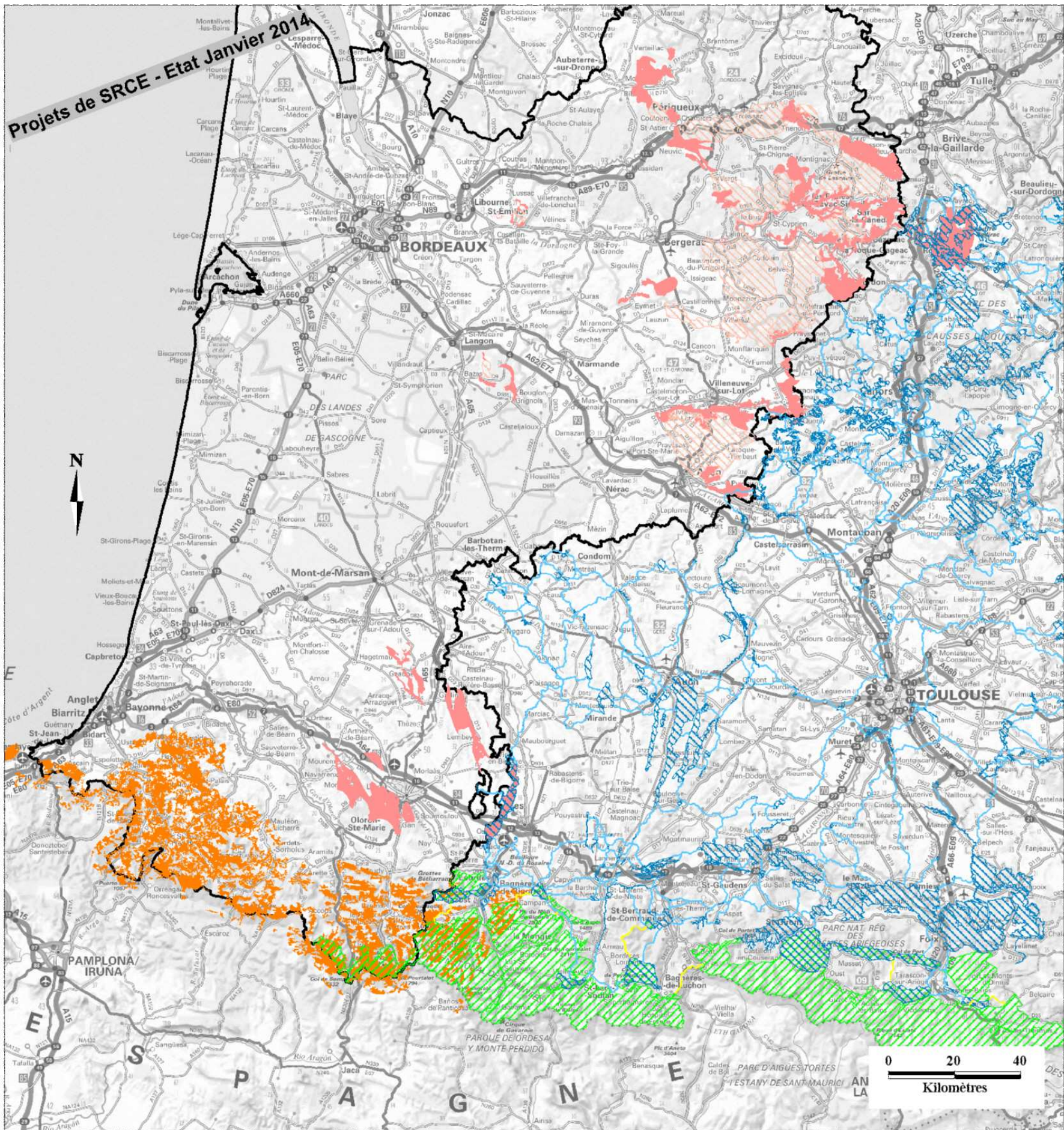
□ Région Aquitaine

Source :  
Fonds cartographique : ©IGN - SCAN1000® - BDCarto®  
Donnée : DREAL Aquitaine (2013) - Etude TERA (2011) - DREAL Midi-Pyrénées (2013)

Réalisé par DREAL Aquitaine / SPREBASV



## Cohérence avec le projet de SRCE Midi-Pyrénées Sous-trames milieux ouverts



### **SRCE Aquitaine**

#### Réservoirs de biodiversité

- Prairies et pelouses du piémont et d'altitude
- Pelouses sèches

#### Corridors

- Pelouses sèches

### **SRCE Midi-Pyrénées**

#### Réservoirs de biodiversité

- Milieux ouverts d'altitude
- Milieux ouverts de plaine

#### Corridors

- Milieux ouverts d'altitude
- Milieux ouverts de plaine

### **Autre élément**

- Région Aquitaine

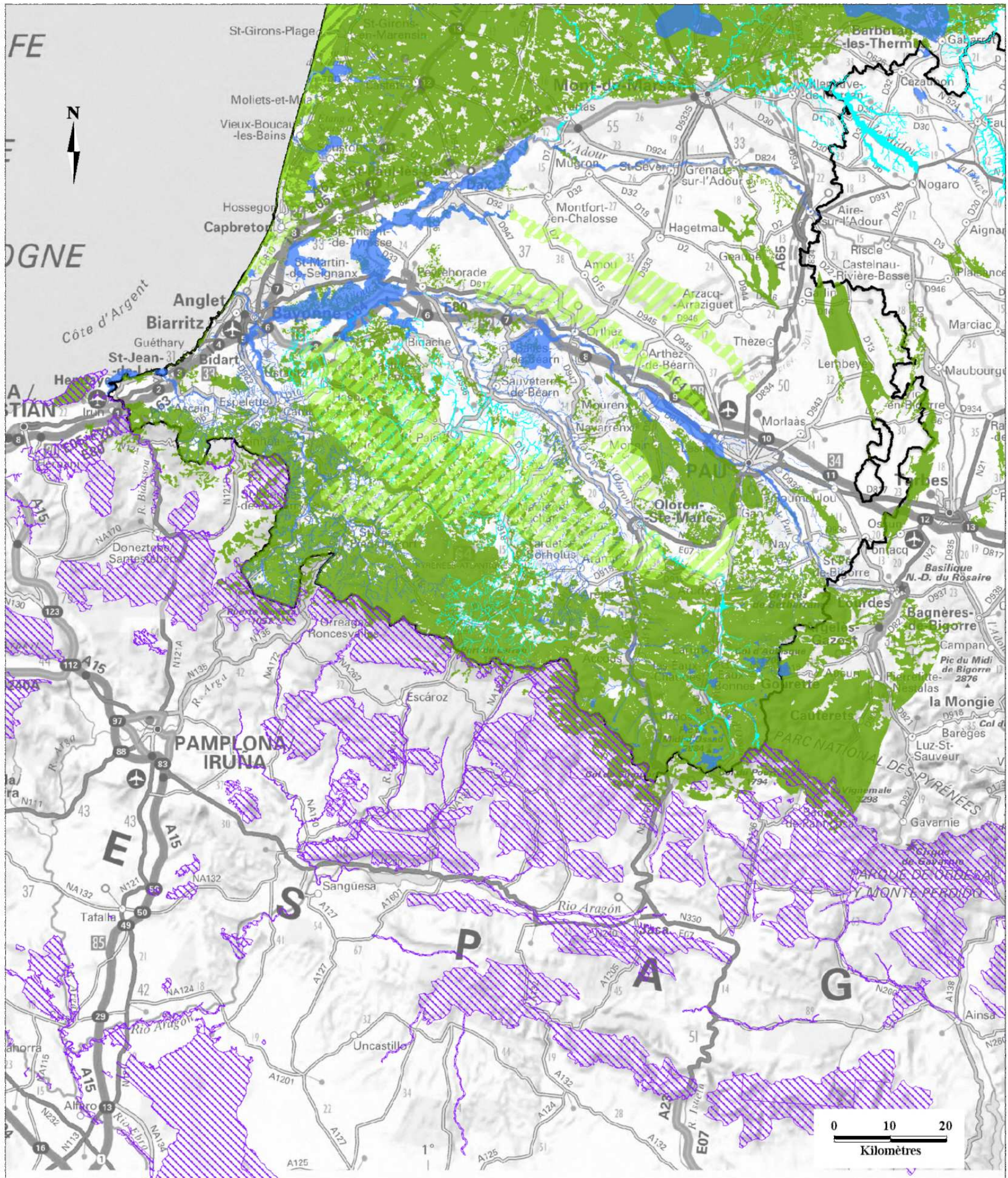
Source :  
Fonds cartographique : ©IGN - SCAN1000® - BDCarto®  
Donnée : DREAL Aquitaine (2013) - Etude TERA (2011) - DREAL Midi-Pyrénées (2013)

Réalisé par DREAL Aquitaine / SPRE/ASV

## 5.6 Annexe B25 – Cohérence transfrontalière avec l'Espagne



### Trame verte et bleue - Cohérence transfrontalière SRCE Aquitaine



Continuités écologiques	Zonages	Autre élément
<ul style="list-style-type: none"> <li>Réservoirs de biodiversité</li> <li>Trame verte</li> <li>Trame bleue (Hors cours d'eau)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sites Natura 2000 Espagne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Région Aquitaine</li> </ul>

Source :  
Fonds cartographique : ©IGN - SCAN1000® - BDCarto®  
Donnée : DREAL Aquitaine (2013) - Etude TERA (2011)

Réalisé par DREAL Aquitaine / SPREB/ASV